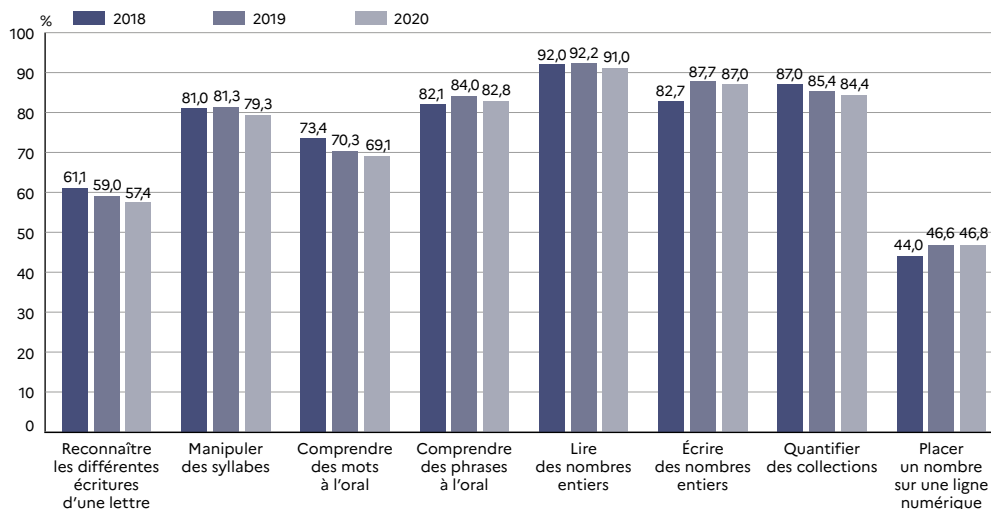


Le dispositif Repères évalue des compétences en français et en mathématiques. Dans plus de 32 000 écoles publiques et privées sous contrat, 817 000 élèves entrant en cours préparatoire (CP) ont passé une évaluation standardisée sur support papier en septembre 2020. Entre 2019 et 2020, après la période de fermeture des écoles en raison de la crise sanitaire au printemps 2020, les résultats sont en légère baisse pour toutes les compétences testées à l'identique, à l'exception de l'exercice proposant de placer un nombre sur une ligne numérique (1).

Les exercices de compréhension orale de phrase et de texte sont ceux pour lesquels les élèves ont les meilleurs résultats (82,8% et 84,9% des élèves au-dessus des seuils de fragilité) (2). Les compétences de reconnaissance

des différentes écritures d'une lettre sont les moins maîtrisées (57,4%). En mathématiques, la connaissance des nombres est la mieux maîtrisée (de 87% à 91%) (3). L'exercice de résolution de problèmes et celui de la ligne numérique sont les moins maîtrisés (respectivement 64,4% et 46,8%). Les filles présentent de meilleures performances que les garçons quel que soit le domaine évalué en français et en mathématiques à deux exceptions près : « comparer les nombres » et « placer un nombre sur une ligne numérique ». Les écarts de performance entre les élèves du secteur privé sous contrat, du secteur public hors EP (éducation prioritaire) et ceux scolarisés en EP sont marqués, en particulier pour la compréhension orale de mots et la résolution de problèmes (4). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

### 1 Proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en début de CP en 2018, 2019 et 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.  
Lecture : en 2018, 87,0% des élèves présentent des acquis satisfaisants dans le domaine « Quantifier des collections ».

© DEPP

#### Précisions

Le principal objectif de cette évaluation est de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CP. Elle vise à identifier les besoins individuels de chaque élève, de façon à apporter l'aide la mieux adaptée.

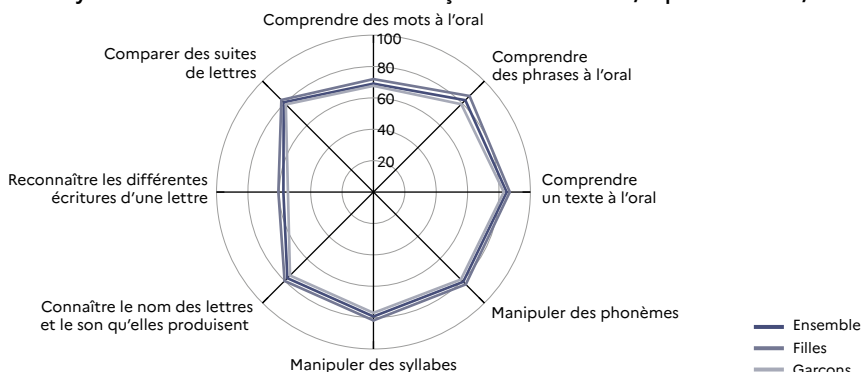
Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1) ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.02 ; 20.05 ; 19.13.

## 2 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français en début de CP, septembre 2020, en %

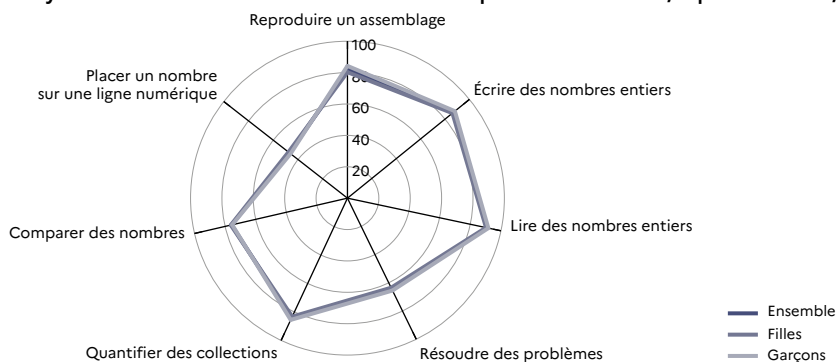


► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Lecture : en début de CP, 83% des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des suites de lettres ».

© DEPP

## 3 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques en début de CP, septembre 2020, en %

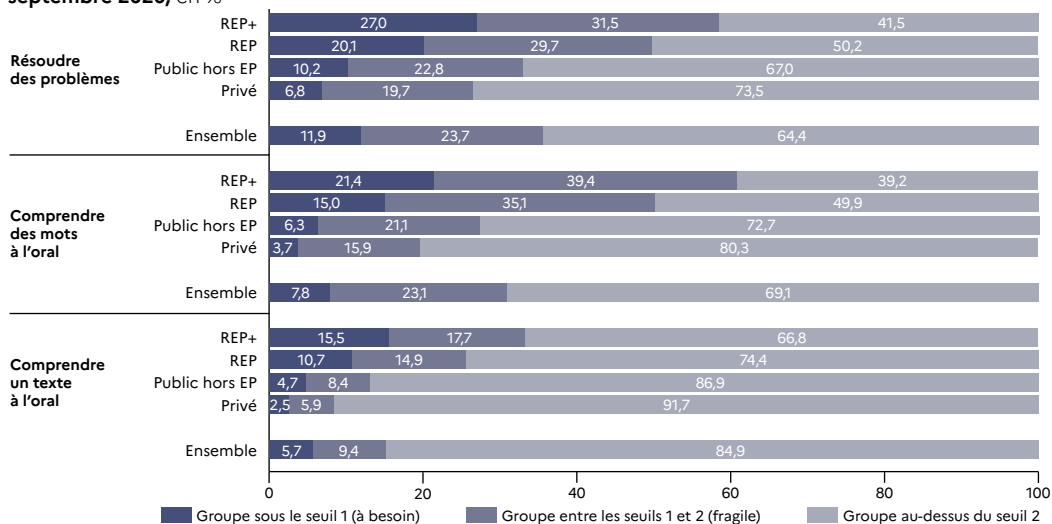


► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Lecture : en début de CP, 76,3% des garçons présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comparer des nombres ».

© DEPP

## 4 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en début de CP selon le secteur, septembre 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.

Lecture : en début de CP, 31,5% des élèves de REP+ présentent des acquis fragiles dans le domaine « Résoudre des problèmes ».

© DEPP

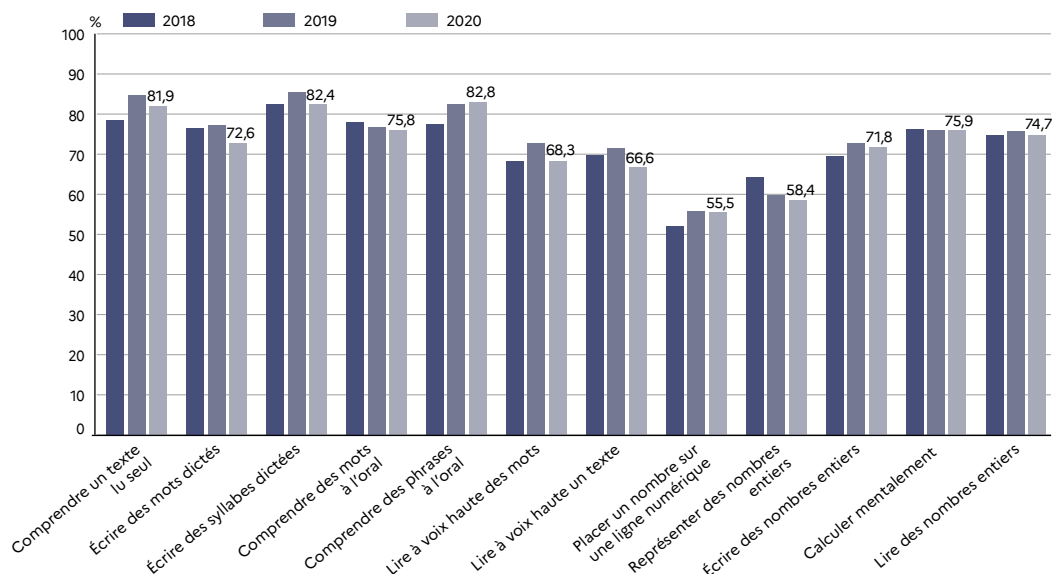
Le dispositif Repères évalue des compétences, en français et en mathématiques. Dans plus de 32 000 écoles publiques et privées sous contrat, 815 000 élèves entrant en cours élémentaire première année (CE1) ont passé une évaluation standardisée sur support papier en septembre 2020. Entre 2019 et 2020, après la période de fermeture des écoles en raison de la crise sanitaire au printemps 2020, pour les compétences testées à l'identique sur trois ans, les performances sont en baisse à l'exception de la compréhension de phrases à l'oral et du calcul mental (1).

En début de CE1, les résultats sont toujours fragiles en lecture à voix haute de texte et de mots, en écriture de mots ainsi qu'en compréhension orale de mots (2). En mathématiques, les exercices de résolution de problèmes et, dans une moindre mesure, ceux proposant

des additions et des soustractions sont les moins réussis. L'exercice consistant à placer un nombre sur une ligne numérique est aussi moins bien maîtrisé (3).

Les filles réussissent davantage que les garçons en français, excepté en lecture à voix haute, domaine dans lequel les performances sont comparables. En revanche, les garçons ont de meilleures performances en mathématiques dans la plupart des domaines évalués. Les élèves des écoles relevant de l'éducation prioritaire (EP) ont une maîtrise moins affirmée des différents domaines. Les écarts de performance entre les élèves du secteur public hors EP et ceux scolarisés en EP sont les plus marqués en compréhension orale de mots et en résolution de problèmes (4). Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

### 1 Évolution des proportions d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en début de CE1 en 2018, 2019 et 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.  
Lecture : en 2018, 76,4% des élèves présentent des acquis satisfaisants dans le domaine « Écrire des mots dictés ».

© DEPP

#### Précisions

Le principal objectif de cette évaluation est de proposer, dès le début de l'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages de CE1. Elle vise à identifier les besoins individuels de chaque élève, de façon à apporter l'aide la mieux adaptée.

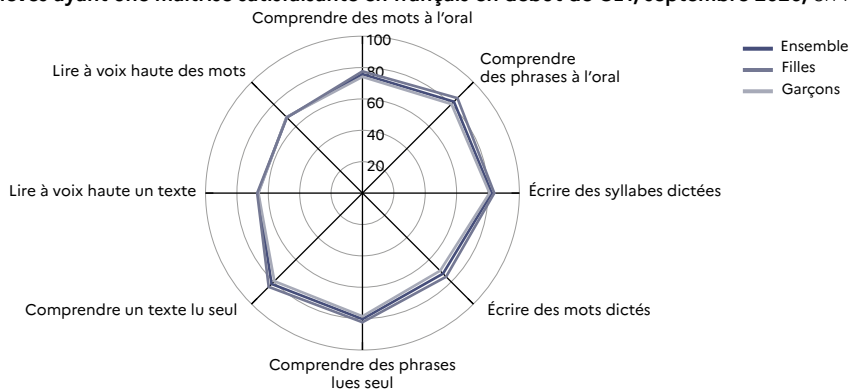
Deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices, ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (seuil 1) ;
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles (seuil 2).

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.02 ; 20.06 ; 19.14.

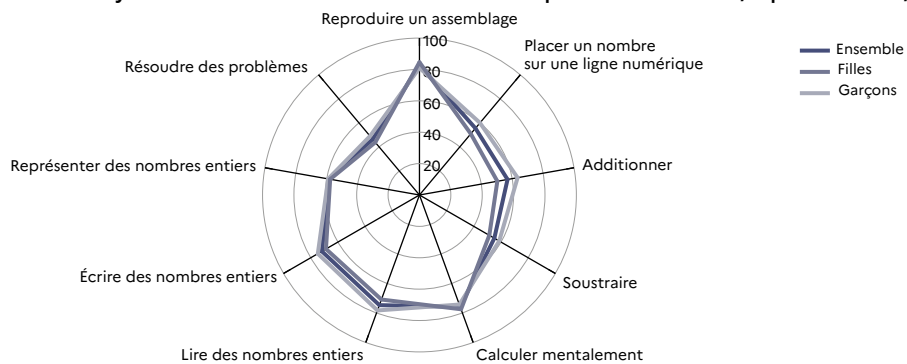
## 2 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en français en début de CE1, septembre 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.  
Lecture : en début de CE1, 82,3% des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Comprendre des phrases lues seul ».

© DEPP

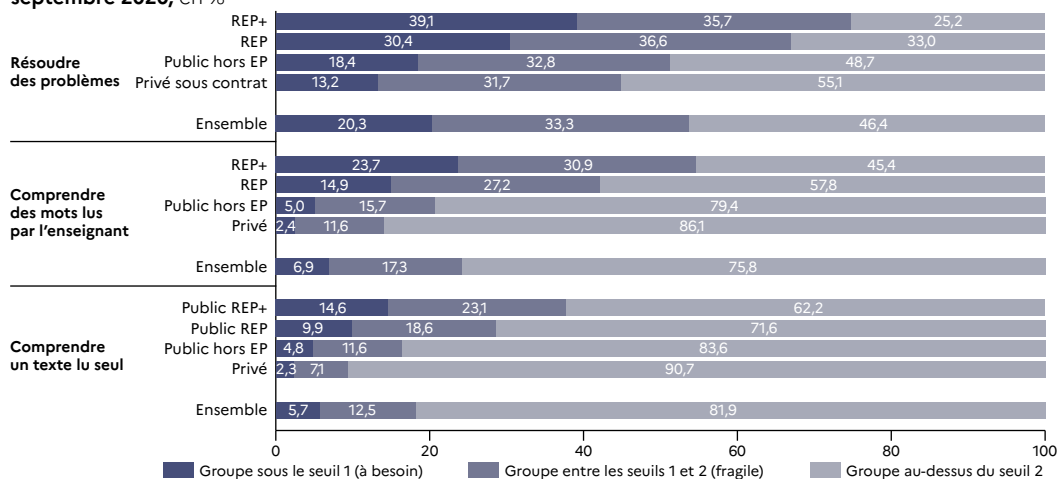
## 3 Proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en mathématiques en début de CE1, septembre 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.  
Lecture : en début de CE1, 77,5% des filles présentent une maîtrise satisfaisante dans le domaine « Calculer mentalement ».

© DEPP

## 4 Répartition des élèves dans les groupes dans trois domaines évalués en début de CE1 selon le secteur, septembre 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon. Public + Privé sous contrat.  
EP : éducation prioritaire; REP : réseau d'éducation prioritaire; REP+ : réseau d'éducation prioritaire renforcé.  
Lecture : en début de CE1, 36,6% des élèves de REP présentent des acquis fragiles dans le domaine « résoudre des problèmes ».

© DEPP

En octobre 2020, près de 18 000 élèves de CM1 scolarisés dans 496 écoles ont été évalués sur les compétences du socle en français et en mathématiques à l'aide d'une application numérique développée sur tablette.

En début de CM1, 73,8% des élèves maîtrisent les compétences associées à l'enseignement du français. Ils sont 71,4% en mathématiques (1). Les filles ont un taux de maîtrise plus élevé que les garçons en français : 80,8% contre 67,5%. En mathématiques, le taux de maîtrise des filles s'élève à 73,9% contre 69,1% chez les garçons, mais cette différence n'est pas significative (2).

En français comme en mathématiques, la proportion d'élèves qui maîtrisent les connaissances et compétences évaluées est nettement moins élevée pour

les élèves en retard. La différence est supérieure à 45 points de pourcentage en français et à 47 points en mathématiques.

Les élèves accueillis dans des établissements de l'éducation prioritaire ont des difficultés particulièrement importantes. Au contraire, ceux scolarisés en école du secteur privé ont une meilleure maîtrise. Ces résultats doivent, bien entendu, être lus au regard de la structure sociale des publics accueillis (3). En effet, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social des écoles. Ainsi, parmi les élèves des écoles les plus favorisées socialement, les taux de maîtrise dépassent 80% (83,3% pour le français, 80,4% pour les mathématiques). Dans les écoles les moins favorisées, les taux de maîtrise sont inférieurs à 50%.

### Précisions

L'évaluation a été conçue à partir d'éléments des domaines 1 et 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes.

Après analyse des résultats des tests standardisés, un niveau d'exigence a été fixé pour chaque compétence, seuil à partir duquel on peut considérer que les élèves maîtrisent les compétences du socle au palier concerné. Cette démarche est similaire à celle retenue les années précédentes pour évaluer les compétences de base puis les compétences du socle.

---

#### Source

DEPP-MENJS, évaluation Socle début de CM1, octobre 2020.

## 1 Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences et connaissances associées à la maîtrise de la langue française et des mathématiques en début de CM1 (octobre 2020)

En français, 73,8% des élèves de début de CM1 maîtrisent les éléments suivants :

<b>Langage oral</b>	Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte.
<b>Lecture et compréhension de l'écrit</b>	Identifier des mots de manière de plus en plus aisée. Comprendre un texte.
<b>Étude de la langue (vocabulaire, grammaire, orthographe)</b>	Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu. Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique. Raisonnement pour résoudre des problèmes orthographiques, d'accord essentiellement. Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes. Identifier des relations entre les mots et leur contexte d'utilisation.

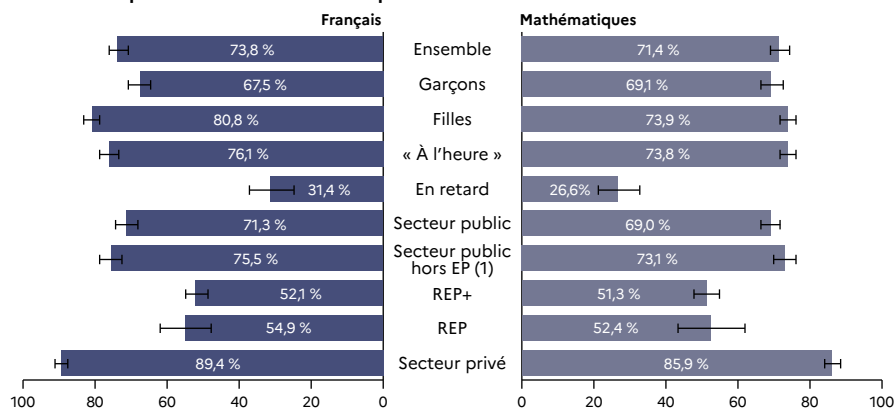
En mathématiques, 71,4% des élèves de début de CM1 maîtrisent les éléments suivants :

<b>Nombres et calcul</b>	Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer. Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers. Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul. Calculer avec des nombres entiers.
<b>Espace et géométrie</b>	(Se) repérer et (se) déplacer en utilisant des repères et des représentations. Reconnaître, nommer, décrire quelques solides. Reconnaître, nommer, décrire quelques figures géométriques.
<b>Grandeurs et mesure</b>	Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalité de longueurs, de milieu, de symétrie. Comparer, estimer des longueurs, des masses, des contenances, des durées. Utiliser le lexique, les unités de ces grandeurs. Résoudre des problèmes impliquant des longueurs, des masses, des contenances, des durées, des prix.

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé sous contrat.

© DEPP

## 2 Taux de maîtrise en début de CM1 des compétences associées à l'enseignement du français et des mathématiques selon les caractéristiques des élèves et le secteur



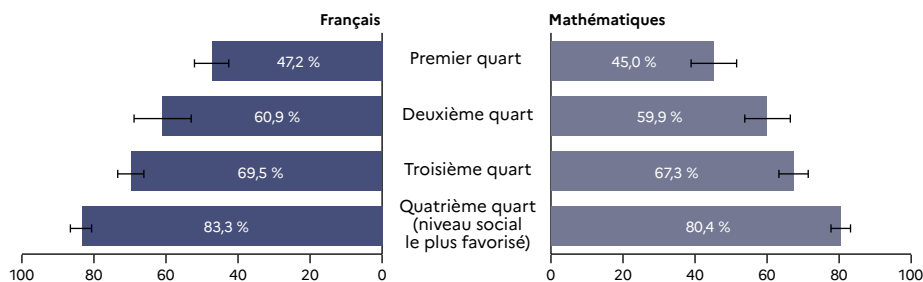
► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire; REP : réseau d'éducation prioritaire; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 73,8% des élèves de CM1 maîtrisent les connaissances et les compétences associées à l'enseignement du français. L'intervalle de confiance de cet indicateur est  $\pm 2,6\%$ .

© DEPP

## 3 Taux de maîtrise en début de CM1 des compétences associées à l'enseignement du français et des mathématiques selon l'indice de position sociale moyen de l'école



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, Public + Privé sous contrat.

Lecture : en 2020, 47,2% des élèves appartenant au quart des écoles les moins favorisées (1<sup>er</sup> quartile) maîtrisent les connaissances et les compétences associées à l'enseignement du français.

© DEPP

En 2019, les compétences en mathématiques ont été mesurées en fin d'école dans le cadre du cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre). Alors qu'entre 2008 et 2014, le score moyen était resté stable, il baisse de 17 points en 2019 pour atteindre 232 points (1)(2). Les effectifs des groupes les plus faibles (< 1, 1 et 2) augmentent : 54,4% des élèves en 2019 contre 42,4% en 2014. À l'inverse, la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants (groupes 4 et 5) diminue : 20,2% en 2019 contre 29,0% en 2014 (3).

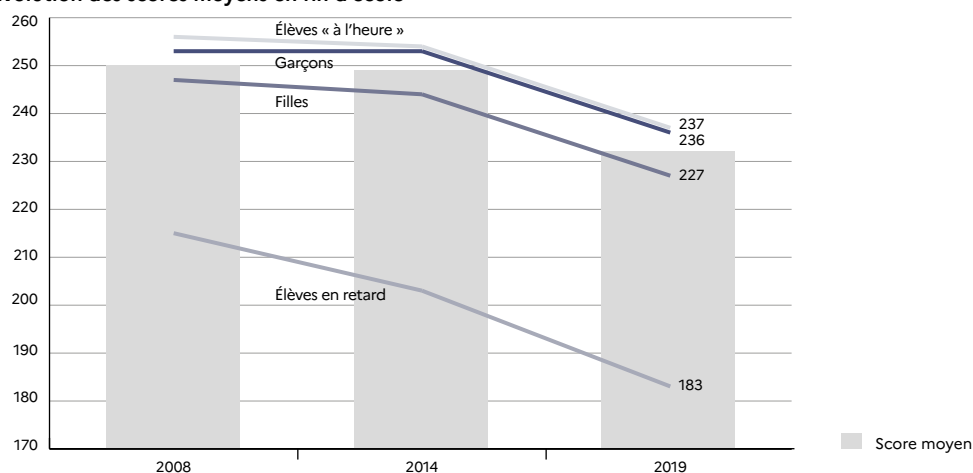
En 2019, comme lors des cycles précédents, les garçons obtiennent un score moyen supérieur à celui des filles (9 points de plus). La baisse des performances observée depuis 2014 est identique quel que soit le sexe

(17 points) (4). Les scores des élèves « à l'heure » et en retard baissent de façon comparable (respectivement 20 et 17 points) entre 2014 et 2019.

L'écart de score entre les écoles les moins favorisées et les plus favorisées socialement a fortement augmenté entre 2014 et 2019. Il passe de 35 à 50 points (5).

En 2019, les élèves déclarent très majoritairement un intérêt pour l'apprentissage en mathématiques (85,8%) et, dans une moindre mesure, faire des mathématiques par plaisir (67,1%). Près de six élèves sur dix ont peur d'avoir de mauvaises notes et déclarent attendre les séances de mathématique avec impatience : respectivement 58,7% et 54,7%. Enfin, 46,0% estiment que c'est en mathématiques qu'ils sont les plus forts (6).

### 1 Évolution des scores moyens en fin d'école



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

Lecture : le score moyen général passe de 249 en 2014 à 232 en 2019. Le score moyen des élèves en retard passe de 203 en 2014 à 183 en 2019.

© DEPP

#### Précisions

L'enquête Cedre a pour objectif de mesurer les acquis des élèves, en les positionnant sur une échelle de performances balayant différents niveaux de maîtrise, des plus élémentaires aux plus complexes. L'enquête de 2019 porte sur les compétences en mathématiques en fin d'école. Elle permet une comparaison avec celles de 2008 et 2014.

En 2019, 200 écoles ont été sélectionnées en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves des classes de CM2 ont été évalués, soit environ 6 000 élèves. Pour la première fois, l'évaluation s'est déroulée sur tablette. Tous les élèves ont également rempli un questionnaire de contexte.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.33 ; 15.18 ; 10.17.

Source

DEPP-MENJS, enquêtes Cedre, mathématiques en fin d'école, 2008-2014-2019.

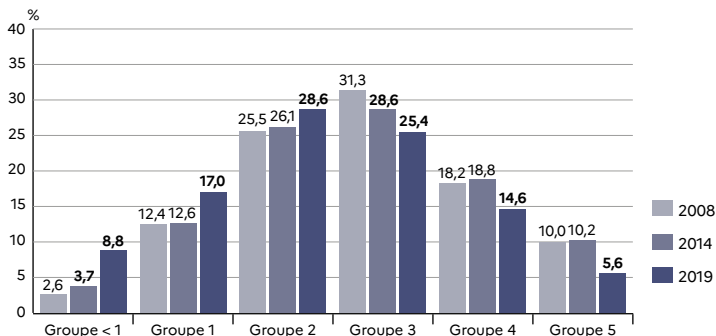
## 2 Score moyen en mathématiques en fin d'école

	2008	2014	2019
Score moyen	250	249	<b>232</b>
Écart-type	50	52	54

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture :** en 2019, les élèves obtiennent un score de 232 avec un écart type de 54.

## 3 Répartition des élèves par groupe de niveaux en mathématiques en fin d'école, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture :** en 2019, les élèves sont 28,6% dans le groupe 2.

**Note :** les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 4 Score moyen et répartition en % dans les groupes de niveaux en mathématiques en fin d'école selon les caractéristiques des élèves

	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupes					
					<1	1	2	3	4	5
Garçons	2008	51,0	253	51	2,7	11,8	23,5	32,0	18,1	12,0
	2014	51,0	253	54	3,3	11,9	23,9	<b>28,0</b>	20,3	12,6
	2019	51,3	<b>236</b>	55	<b>8,3</b>	<b>16,3</b>	25,8	26,6	<b>15,3</b>	<b>7,7</b>
Filles	2008	49,0	247	49	2,6	13,0	27,6	30,6	18,2	7,9
	2014	49,0	244	51	<b>4,1</b>	13,4	28,4	29,3	17,2	7,7
	2019	48,7	<b>227</b>	51	<b>9,3</b>	<b>17,8</b>	<b>31,6</b>	<b>24,1</b>	<b>13,9</b>	<b>3,3</b>
Élèves en retard	2008	15,3	215	41	6,5	25,8	39,7	23,4	3,1	1,6
	2014	11,4	<b>203</b>	43	<b>14,6</b>	<b>31,6</b>	35,0	<b>12,8</b>	4,4	1,5
	2019	9,1	<b>183</b>	45	<b>29,9</b>	33,9	<b>24,9</b>	9,8	<b>1,4</b>	<b>0,1</b>
Élèves «à l'heure»	2008	84,7	256	49	1,9	10,0	22,9	32,8	20,9	11,5
	2014	88,6	254	51	2,3	10,2	24,9	30,7	20,6	11,3
	2019	90,9	<b>237</b>	52	<b>6,7</b>	<b>15,3</b>	<b>29,0</b>	<b>26,9</b>	<b>15,9</b>	<b>6,1</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture :** les garçons représentent 51,3% de l'échantillon en 2019 contre 51,0% en 2011. Leur score a diminué de 17 points entre les deux derniers cycles d'évaluation, passant de 253 à 236 points. 8,3% d'entre eux appartiennent au groupe de niveau <1 en 2019 contre 3,3% en 2014.

**Note :** les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 5 Score moyen en sciences en fin d'école selon l'indice de position sociale moyen de l'école

Indice moyen de l'école (1)	Année	Score moyen	Écart-type
Premier quart	2008	237	48
	2014	229	48
	2019	<b>207</b>	51
Deuxième quart	2008	247	51
	2014	242	50
	2019	<b>226</b>	51
Troisième quart	2008	254	49
	2014	258	53
	2019	<b>237</b>	51
Quatrième quart	2008	262	48
	2014	265	52
	2019	257	50

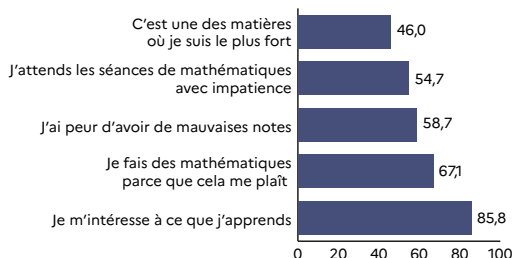
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture :** L'indice de position sociale mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants.

**Lecture :** en 2019, le score moyen des élèves appartenant au quart des écoles les moins favorisées (premier quart) est de 207, contre 229 en 2014.

**Note :** les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 6 Motivation des élèves en mathématiques, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture :** en 2019, 58,7% des élèves déclarent avoir peur d'avoir de mauvaises notes en mathématiques.



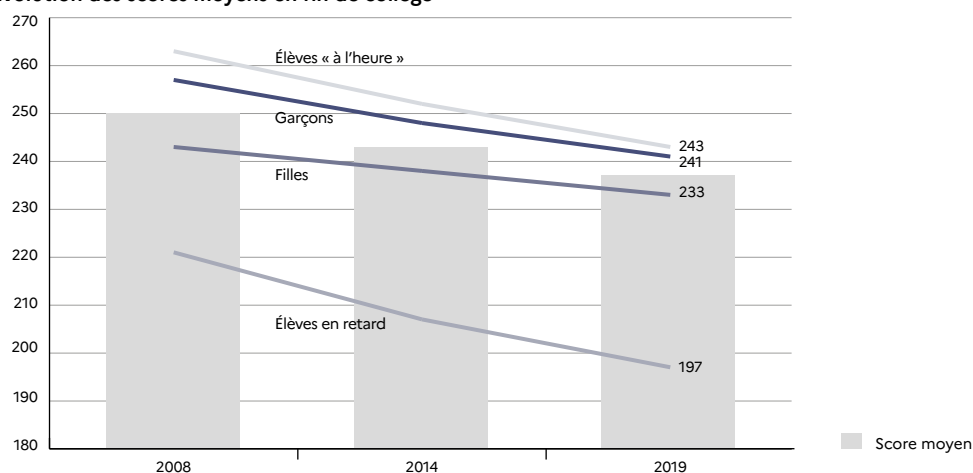
En 2019, le niveau des acquis des élèves en mathématiques a été mesuré en fin de collège dans le cadre du cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre). Le score moyen, 237, a de nouveau baissé en 2019 (243 en 2014 et 250 en 2008) (1)(2). L'évolution de la répartition des élèves de troisième dans les groupes de niveau entre 2014 et 2019 est à l'image de celle constatée entre 2008 et 2014 : augmentation du nombre d'élèves dans les bas niveaux et réduction dans les hauts niveaux (3).

Les scores des élèves « à l'heure » et en retard sont en baisse notable (respectivement 20 et 24 points) entre 2008 et 2019 (4). L'écart de score entre les filles et les garçons se rétrécit depuis 2008. Toujours à l'avantage des garçons, l'écart passe de 14 points en 2008 à 8 points en 2019.

L'écart de score entre les collèges les moins favorisés et les plus favorisés s'est fortement réduit entre 2014 et 2019 alors qu'il avait fortement augmenté entre 2008 et 2014. Cette réduction se manifeste par une baisse importante du score des collèges les plus favorisés (14 points) alors que celui des collèges défavorisés, qui avait fortement baissé entre 2008 et 2014, n'a pas varié depuis 2014 (5).

En 2019, les élèves déclarent très majoritairement (71,2%) que les mathématiques seront nécessaires à leurs futures études. Ils sont également nombreux (74,2%) à se déclarer inquiets à l'idée d'avoir de mauvaises notes dans la discipline (6).

### 1 Évolution des scores moyens en fin de collège



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

Lecture : le score moyen général passe de 243 en 2014 à 237 en 2019. Le score moyen des élèves en retard passe de 207 en 2014 à 197 en 2019.

© DEPP

#### Précisions

L'enquête Cedre a pour objectif de mesurer les acquis des élèves, en les positionnant sur une échelle de performances balayant différents niveaux de maîtrise, des plus élémentaires aux plus complexes. L'enquête de 2019 porte sur les compétences en mathématiques en fin de collège. Elle permet une comparaison avec celles de 2008 et 2014.

En 2019, 373 collèges ont été sélectionnés en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves d'une ou deux classes de troisième ont été évalués, soit environ 8 000 élèves. Pour la première fois, l'évaluation s'est déroulée sur ordinateur. Tous les élèves ont également rempli un questionnaire de contexte.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.34 ; 15.19 ; 10.18.

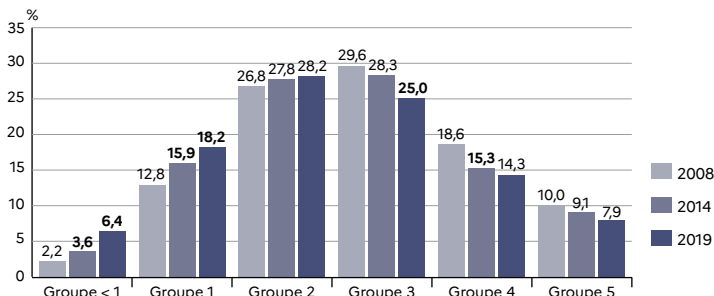
## 2 Score moyen en mathématiques en fin de collège

	2008	2014	2019
Score moyen	250	<b>243</b>	<b>237</b>
Écart-type	50	50	<b>54</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture** : en 2019, les élèves ont un score de 237 avec un écart-type de 54.

## 3 Répartition des élèves par groupe de niveaux en mathématiques en fin de collège, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture** : les élèves de 2019 sont 25,0% dans le groupe 3.

**Note** : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 4 Score moyen et répartition en % dans les groupes de niveaux en mathématiques en fin de collège selon les caractéristiques des élèves

	Année	Répartition (en %)	Score moyen	Écart-type	Groupes					
					<1	1	2	3	4	5
Garçons	2008	49,2	257	51	1,5	10,4	24,6	29,9	20,9	12,8
	2014	49,9	<b>248</b>	52	<b>3,1</b>	<b>14,2</b>	26,7	27,7	<b>16,6</b>	11,7
	2019	50,1	<b>241</b>	<b>58</b>	<b>6,4</b>	<b>17,5</b>	26,4	<b>24,1</b>	15,2	10,4
Filles	2008	50,8	243	48	3,0	15,1	28,9	29,4	16,4	7,3
	2014	50,1	238	48	4,0	17,6	28,9	28,9	14,0	6,6
	2019	49,9	<b>233</b>	50	<b>6,5</b>	19,0	29,9	<b>25,9</b>	13,4	5,3
Élèves en retard	2008	30,4	221	40	5,8	23,9	37,5	22,5	8,7	1,6
	2014	19,4	<b>207</b>	39	<b>10,5</b>	<b>32,1</b>	37,9	<b>15,8</b>	<b>3,0</b>	0,7
	2019	12,6	<b>197</b>	<b>46</b>	<b>18,6</b>	36,1	<b>27,4</b>	13,6	3,4	0,8
Élèves «à l'heure»	2008	69,6	263	49	0,7	7,9	22,1	32,7	22,9	13,7
	2014	80,6	252	49	<b>1,9</b>	<b>12,0</b>	<b>25,4</b>	31,3	<b>18,2</b>	<b>11,1</b>
	2019	87,4	<b>243</b>	53	<b>4,7</b>	<b>15,6</b>	<b>28,3</b>	<b>26,6</b>	<b>15,9</b>	<b>8,9</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture** : les filles représentent 49,9% de l'échantillon en 2019 contre 50,1% en 2014. Leur score a diminué de 5 points entre les deux derniers cycles d'évaluation, passant de 238 à 233 points. 25,9% d'entre elles appartiennent au groupe de niveau 3 en 2019 contre 28,9% en 2014.

**Note** : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 5 Score moyen en mathématiques en fin de collège selon l'indice de position sociale moyen du collège

Indice moyen de l'établissement (1)	Année	Score moyen	Écart-type
Premier quart	2008	228	47
	2014	<b>218</b>	45
	2019	220	<b>50</b>
Deuxième quart	2008	246	47
	2014	242	48
	2019	<b>231</b>	<b>52</b>
Troisième quart	2008	257	47
	2014	<b>244</b>	46
	2019	242	<b>54</b>
Quatrième quart	2008	268	51
	2014	268	50
	2019	<b>254</b>	<b>54</b>

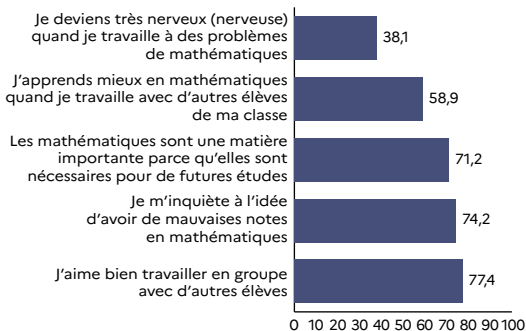
► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**1.** L'indice de position sociale mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants. En 2019, on utilise un indice de position sociale croisé qui a été appliqué sur les données des évaluations précédentes.

**Lecture** : en 2019, les élèves du quatrième quartile (collèges les plus favorisés selon l'indice de position sociale) ont un score de 254, contre 268 en 2014.

**Note** : les évolutions significatives entre deux évaluations successives sont indiquées en gras.

## 6 Motivation des élèves en mathématiques, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat. © DEPP

**Lecture** : en 2019, 74,2% des élèves déclarent avoir peur d'avoir de mauvaises notes en mathématiques.

En septembre 2020, plus de 800 000 élèves de sixième ont passé une évaluation standardisée sur support numérique dans près de 7 000 établissements. En début de sixième, 88,3 % des élèves ont au moins une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français et 71,9 % en mathématiques. Les filles ont un taux de maîtrise plus élevé en français que les garçons : 91,1 % contre 85,7 % (1). En mathématiques, les performances selon le sexe sont proches (2).

En français comme en mathématiques, la proportion d'élèves qui maîtrisent les connaissances et compétences évaluées est nettement moins élevée pour les élèves en retard à l'entrée en sixième. La différence est particulièrement marquée en mathématiques : 47,8 points de pourcentage. Les élèves accueillis dans

des établissements de l'éducation prioritaire ont des difficultés particulièrement importantes. Ceux entrant dans un collège du secteur privé ont une meilleure maîtrise, mais ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis. Les disparités de maîtrise sont en effet très marquées selon le profil social du collège.

Deux tests spécifiques ont été proposés aux élèves. 60,5 % des élèves obtiennent une maîtrise satisfaisante au test portant sur la « compréhension de l'écrit » et 61,5 % au test portant sur la « résolution de problèmes » (3) (4). Ces taux de maîtrise dépendent fortement du secteur de scolarisation, du retard à l'entrée en sixième et, dans une moindre mesure, du sexe.

### Précisions

L'évaluation a été conçue à partir d'éléments des domaines 1 et 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle ne constitue pas un balayage exhaustif des programmes.

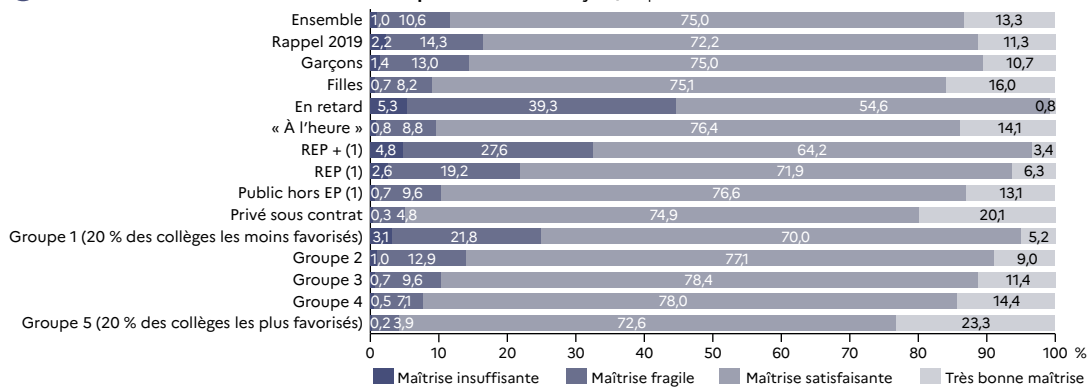
Les seuils de maîtrise ont été déterminés selon une méthodologie qui confronte les résultats issus des évaluations

standardisées avec le jugement d'enseignants et d'experts sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations. Pour chacune des disciplines, les seuils permettent de caractériser les degrés d'acquisition suivants : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante », « Très bonne maîtrise ».

### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.03 ; 20.13 ; 19.26 ; 18.19.

## 1 Maîtrise des connaissances et des compétences en français, septembre 2020

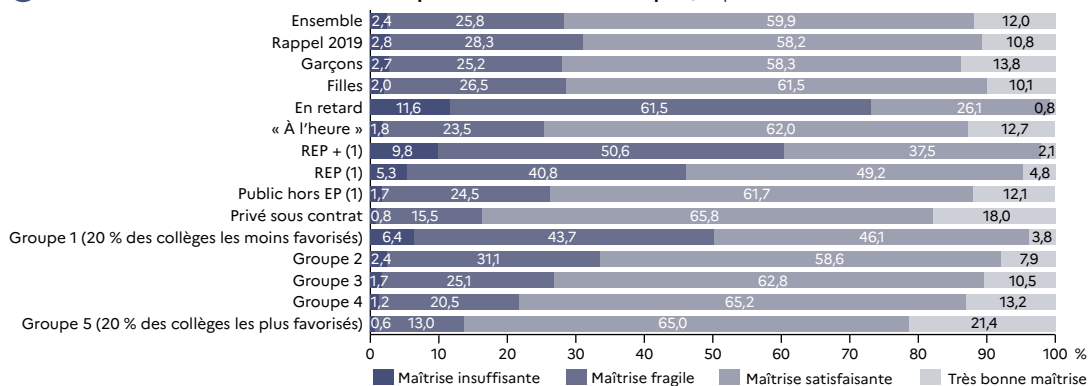


► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire; REP : réseau d'éducation prioritaire; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 75,0% des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.

## 2 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques, septembre 2020

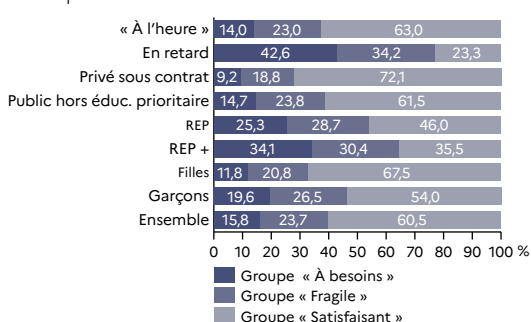


► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

1. EP : éducation prioritaire; REP : réseau d'éducation prioritaire; REP + : réseau d'éducation prioritaire renforcé.

Lecture : 59,9% des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en mathématiques.

## 3 Répartition des élèves dans les groupes au test spécifique de compréhension de l'écrit, septembre 2020

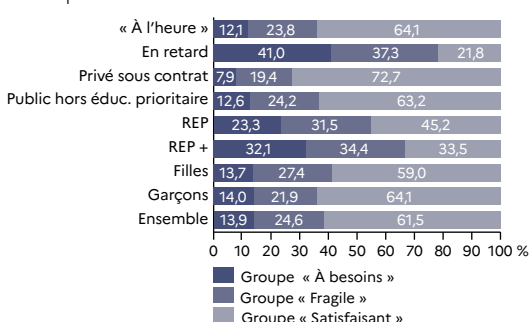


► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en français est de 60,5%.

© DEPP

## 4 Répartition des élèves dans les groupes au test spécifique de résolution de problèmes, septembre 2020



► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Lecture : la proportion d'élèves atteignant un score satisfaisant en mathématiques est de 61,5%.

© DEPP

En septembre 2020, plus de 700 000 élèves scolarisés en seconde dans plus de 4 100 établissements publics et privés sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support numérique.

En début de seconde générale et technologique, 93,2% des élèves ont au moins une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français et 83,5% en mathématiques (1). Les garçons ont un taux de maîtrise plus élevé que les filles en mathématiques : 86,3% contre 81,0%. En français, la tendance est inversée (2). Le taux de maîtrise varie nettement entre les élèves en retard et ceux dits « à l'heure » (différence de 15,8 points en français et de 23,4 points en mathématiques). Dans

les lycées les plus favorisés socialement (groupe 5), les taux de maîtrise s'élèvent à 97,4% en français et 93,6% en mathématiques contre 82,8% et 64,0% dans les lycées les moins favorisés (groupe 1).

En début de seconde professionnelle, le taux de maîtrise en français est de 56,8% (3). Il est plus faible en mathématiques (37,1%) (4). Les filles ont un taux de maîtrise plus élevé que les garçons en français (différence de 5,5 points). En mathématiques, c'est l'inverse avec une différence de 10 points en faveur des garçons. Ici aussi, les taux de maîtrise varient nettement selon que l'élève soit en retard ou « à l'heure », ainsi qu'en fonction du profil social du lycée.

### Précisions

Le test de positionnement de début de seconde permet d'identifier les acquis et les besoins de tous les élèves en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles. Les résultats qui en sont issus permettent aussi d'établir une photographie des connaissances et compétences sur lesquelles les élèves ont été évalués en français et en mathématiques à l'entrée au lycée. Pour chacune des disciplines, des seuils permettent de caractériser les degrés d'acquisition suivant : « Maîtrise insuffisante », « Maîtrise fragile », « Maîtrise satisfaisante », « Très bonne maîtrise ».

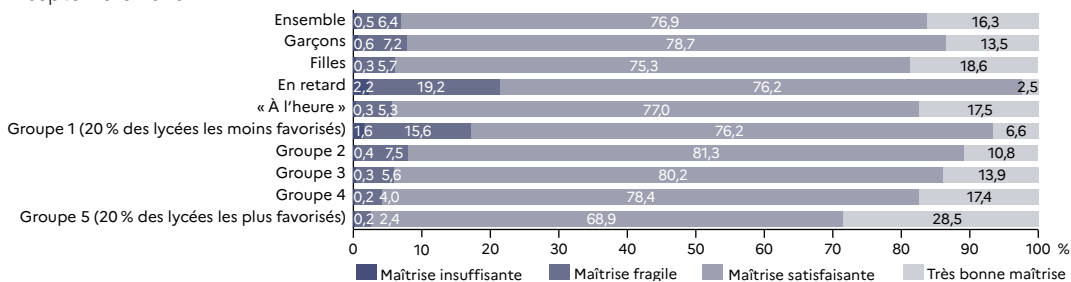
### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.17 ; 20.24.

#### Source

DEPP-MENJS, test de positionnement de début de seconde.

## 1 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en seconde générale et technologique, septembre 2020

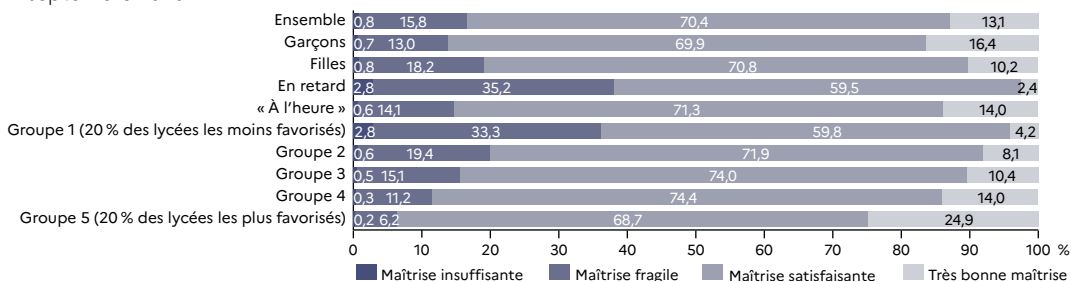


► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : 76,9% des élèves de seconde générale et technologique ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.

© DEPP

## 2 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques en seconde générale et technologique, septembre 2020

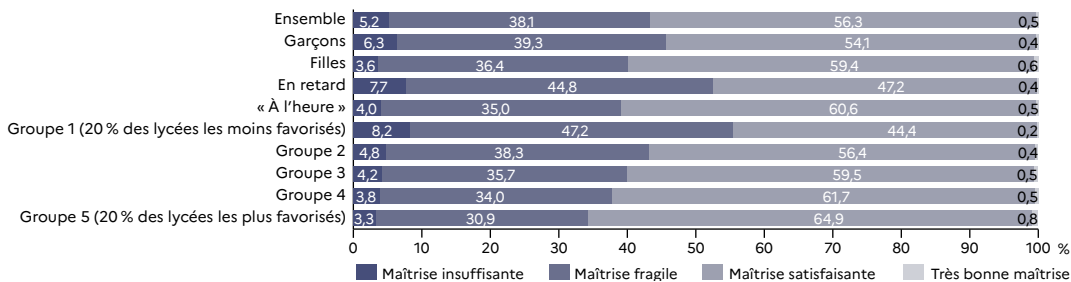


► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : 15,8% des élèves de seconde générale et technologique ont une maîtrise fragile des connaissances et compétences en mathématiques.

© DEPP

## 3 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en seconde professionnelle, septembre 2020

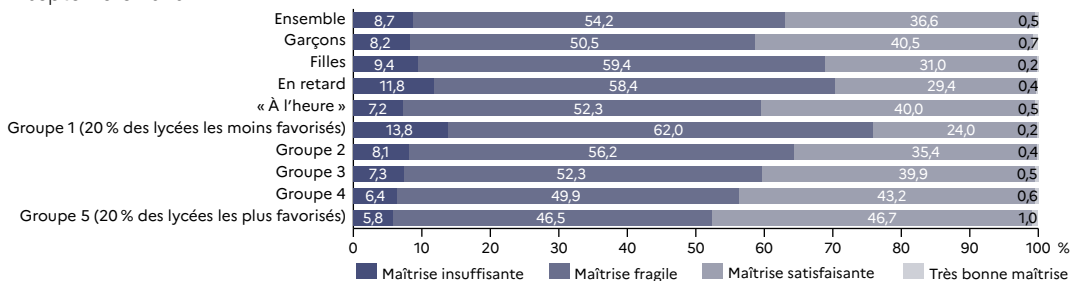


► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : 56,3% des élèves de seconde professionnelle ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et compétences en français.

© DEPP

## 4 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques en seconde professionnelle, septembre 2020



► Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

LECTURE : 54,2% des élèves de seconde professionnelle ont une maîtrise fragile des connaissances et compétences en mathématiques.

© DEPP

En 2020, près de 437 000 jeunes de 17 ans ou plus, de nationalité française, ont participé à la *Journée défense et citoyenneté* au cours de laquelle ils ont passé un test de compréhension de l'écrit. Ce test vise à évaluer l'automatisme de la lecture, les connaissances lexicales et les traitements complexes de supports écrits. En fonction de la réussite à ces trois dimensions, huit profils de lecteurs sont déterminés (1).

Les jeunes les plus en difficulté (profils 1 et 2, qui représentent 4,6% de l'ensemble) ont un déficit important de vocabulaire. Les profils 3 et 4 (4,9%) ont un niveau lexical correct, mais ne parviennent pas à traiter les écrits complexes. L'épreuve permet aussi d'identifier des profils particuliers de lecteurs : 11,9% parviennent à compenser leurs difficultés pour accéder à un certain

niveau de compréhension (profils 5a et 5b). Le profil 5c (18,6%), malgré des déficits des processus d'automatisation, réussit les traitements complexes de l'écrit. Le profil 5d (60%) englobe les jeunes ayant tout réussi.

Les garçons sont plus souvent en difficulté que les filles. Ils réussissent moins les épreuves de compréhension (profils 1, 3 et 4) et ont plus souvent un déficit des mécanismes de base de traitement de l'écrit (profils 1, 3 et 5c) (2).

Les résultats varient selon les académies (3). En France métropolitaine, quatre académies affichent un pourcentage de jeunes en difficulté inférieur à 7% et deux ont un taux supérieur à 10%.

### Précisions

**Population concernée** – Jeunes Français entre 16 et 25 ans ayant participé à la *Journée défense et citoyenneté* (JDC) en 2020 en France métropolitaine et dans les DROM.

**Comparaisons académiques** – Les informations recueillies ne permettent de comparer que les jeunes de nationalité française. Or, cette proportion varie selon les académies.

**Avertissement** – Un nouveau test d'évaluation de la lecture a été proposé aux jeunes dans le cadre des JDC en septembre

2019. De nouvelles questions ainsi que de nouveaux seuils de maîtrise ont été définis. Les profils de lecteurs en 2020 ne sont donc pas comparables à ceux présentés les années précédentes.

Par ailleurs, la participation des jeunes à la JDC en 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire. Ils sont 437 000 à y avoir participé contre plus 720 000 en moyenne les années précédentes.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 21.27 ; 20.20 ; 19.20 ; 18.10 ; 17.17.

## 1 Les profils de lecteurs, en %, JDC 2020

Profils	Traitements complexes	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Garçons	Filles	Ensemble	
5d	+	+	+	58,3	61,6	60,0	Lecteurs efficaces
5c	+	-	+	19,4	17,8	18,6	78,6
5b	+	+	-	6,5	8,0	7,2	Lecteurs médiocres
5a	+	-	-	4,7	4,7	4,7	11,9
4	-	+	+	2,3	1,8	2,1	Très faibles capacités de lecture
3	-	-	+	3,4	2,2	2,8	4,9
2	-	+	-	1,4	1,3	1,3	Difficultés sévères
1	-	-	-	3,9	2,6	3,3	4,6

► Champ : France métropolitaine + DROM.

**Lecture** : la combinaison des trois dimensions de l'évaluation permet de définir 8 profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants.

**Note** : par le jeu des arrondis, les totaux des colonnes peuvent être légèrement différents de 100%.

© DEPP

## 2 Répartition de chaque profil de lecteurs selon le sexe, en %, JDC 2020

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5a	Profil 5b	Profil 5c	Profil 5d
Garçons	61,1	52,9	62,2	57,1	51,2	46,0	53,4	49,9
Filles	38,9	47,1	37,8	42,9	48,8	54,0	46,6	50,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

## 3 Répartition des lecteurs selon l'académie et la région, en %, JDC 2020

Académies et régions académiques	En difficulté [Profils 1, 2, 3, 4]	Difficultés sévères [Profils 1 et 2]	Très faibles capacités de lecture [Profils 3 et 4]	Lecteurs médiocres [Profils 5a et 5b]	Lecteurs efficaces [Profils 5c et 5d]
Clermont-Ferrand	8,0	4,2	3,8	14,8	77,2
Grenoble	6,6	2,8	3,8	9,7	83,7
Lyon	6,8	3,1	3,7	9,5	83,7
Auvergne-Rhône-Alpes	6,9	3,1	3,8	10,3	82,8
Besançon	8,5	4,8	3,7	19,2	72,2
Dijon	8,6	3,7	4,9	9,6	81,8
Bourgogne-Franche-Comté	8,6	4,2	4,4	13,7	77,7
Bretagne (Rennes)	6,4	3,0	3,5	10,8	82,8
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	9,7	4,9	4,9	14,5	75,8
Corse	8,3	3,4	4,9	10,1	81,6
Nancy-Metz	8,4	3,7	4,7	10,2	81,4
Reims	10,3	5,4	4,9	16,4	73,4
Strasbourg	8,2	4,4	3,8	15,3	76,5
Grand Est	8,8	4,3	4,4	13,6	77,7
Amiens	11,9	5,4	6,5	10,8	77,3
Lille	8,2	3,8	4,4	12,7	79,1
Hauts-de-France	9,3	4,3	5,0	12,1	78,6
Créteil	8,9	4,4	4,6	12,9	78,2
Paris	4,6	2,1	2,5	8,4	87,1
Versailles	7,6	4,2	3,4	14,8	77,6
Île-de-France	7,8	4,0	3,7	13,3	79,0
Caen	9,6	4,5	5,1	11,8	78,7
Rouen	8,1	3,7	4,4	10,7	81,2
Normandie	8,2	3,2	5,0	7,0	84,8
Bordeaux	9,0	4,2	4,7	9,7	81,3
Limoges	8,4	3,8	4,6	9,9	81,7
Poitiers	8,3	3,6	4,7	9,6	82,0
Nouvelle-Aquitaine	7,7	3,4	4,3	9,0	83,4
Montpellier	8,0	3,5	4,5	9,3	82,7
Toulouse	7,3	3,2	4,2	11,0	81,7
Occitanie	9,5	4,4	5,1	11,8	78,7
Pays de la Loire (Nantes)	8,0	4,5	3,6	17,4	74,6
Aix-Marseille	8,9	4,5	4,4	14,2	77,0
Nice	8,0	3,8	4,2	11,9	80,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28,6	14,1	14,5	11,7	59,7
<b>France métropolitaine</b>	<b>46,6</b>	<b>26,0</b>	<b>20,5</b>	<b>10,6</b>	<b>42,8</b>
Guadeloupe	27,9	12,9	15,0	11,1	61,0
Guyane	71,1	42,7	28,5	9,3	19,6
Martinique	25,4	12,8	12,6	12,5	62,1
Mayotte	33,4	17,6	15,8	11,6	55,0
La Réunion	9,5	4,6	4,9	11,9	78,6
<b>DROM</b>	<b>33,2</b>	<b>17,5</b>	<b>15,7</b>	<b>11,8</b>	<b>55,0</b>
<b>France métropolitaine + DROM</b>	<b>9,5</b>	<b>4,6</b>	<b>4,9</b>	<b>11,9</b>	<b>78,7</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP



L'étude internationale TIMSS mesure les performances en mathématiques et en sciences des élèves de CM1. En 2019, la France se situe en deçà de la moyenne internationale et de la moyenne européenne avec un score de 485 points en mathématiques et de 488 en sciences (1). Les performances des élèves français sont stables par rapport à 2015.

Les scores français se placent en deçà des moyennes européennes sur les échelles de scores qui rendent compte des performances aux domaines de contenus, tant en mathématiques qu'en sciences.

En mathématiques, comme en 2015, le domaine « Géométrie et mesures » constitue en 2019 une force relative (498), alors que le domaine « Nombre » (480) et surtout le domaine « Présentation de données » (476) représentent des faiblesses relatives dans la constitution du score global français (2).

En sciences, une faiblesse est à noter en « Sciences physiques » (477), alors que le domaine « Sciences de la vie » (494) constitue désormais un avantage léger (3), ce qui n'était pas le cas en 2015.

TIMSS est également structurée autour de trois domaines cognitifs, hiérarchisés selon leur degré de complexité. Le domaine « Connaître », le plus simple, représentait en 2015 un point faible pour les élèves français tant en mathématiques qu'en sciences. Ce n'est plus le cas en 2019, les différences ne sont plus significatives entre les scores « Connaître » et les scores moyens globaux de chaque discipline (4). « Appliquer » est une faiblesse relative en mathématiques (482) et une force relative en sciences (495). « Raisonner » est toujours une faiblesse des élèves français en sciences (475) et devient en 2019 une faiblesse relative en mathématiques (480).

### Précisions

**Cadre** – TIMSS (*Trends in International Mathematics and Science Study*) est organisée par l'IEA (Association internationale pour l'évaluation scolaire) et mise en œuvre tous les quatre ans. En mai 2019, cinquante-huit pays ou provinces ont participé à cette étude au niveau CM1.

**Échantillon** – En France (métropole et DROM, hors Mayotte), l'enquête porte sur un échantillon de 4 186 élèves de 155 écoles primaires et élémentaires. Il tient compte de la taille des écoles et du type de scolarisation (public/privé ; éducation prioritaire/hors éducation prioritaire). Au niveau international, 339 822 élèves ont été évalués dans 12 506 écoles.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 20.46 ; 16.33.

- Mullis I. V. S., Martin M. O., Foy P., Kelly D. L., & Fishbein B. (2020). *TIMSS 2019 International Results in Mathematics and Science*.

### 1 Scores moyens de l'étude internationale TIMSS

		Mathématiques	Sciences
2019	France	485	488
	Membres de l'Union européenne (21 pays, 2 nations, 1 communauté)	527	522
	Membres de l'OCDE (26 pays, 2 nations, 1 communauté)	529	526
2015	France	488	487
	Membres de l'Union européenne (19 pays, 2 nations, 1 communauté)	527	525
	Membres de l'OCDE (24 pays, 2 nations, 1 communauté)	528	527

► **Champ pour la France :** France métropolitaine et DROM (hors Mayotte). Établissements publics et privés sous contrat. © DEPP  
**Lecture :** en mathématiques, le score moyen global des pays participants à TIMSS en 2019, membres de l'Union européenne (dont la France) est de 527.

### 2 Scores moyens aux trois domaines de contenus en mathématiques

		Global	Nombre	Géométrie et mesures	Présentation de données
2019	France	485	<b>480</b>	<b>498</b>	<b>476</b>
	Union européenne	527	527	528	523
2015	France	488	<b>484</b>	<b>503</b>	<b>475</b>

► **Champ pour la France :** France métropolitaine et DROM (hors Mayotte). Établissements publics et privés sous contrat. © DEPP  
**Lecture :** en 2019, le score moyen de la France dans le domaine « Géométrie et mesures » (498) est significativement supérieur au score moyen global de mathématiques (485).  
**Note :** les différences significatives au score global moyen sont indiquées en gras.

### 3 Scores moyens aux trois domaines de contenus en sciences

		Global	Sciences de la vie	Sciences physiques	Sciences de la Terre
2019	France	488	<b>494</b>	<b>477</b>	488
	Union européenne	522	523	518	521
2015	France	487	490	<b>482</b>	484

► **Champ pour la France :** France métropolitaine et DROM (hors Mayotte). Établissements publics et privés sous contrat. © DEPP  
**Lecture :** en 2019, le score moyen de la France dans le domaine « Sciences de la vie » (494) est significativement supérieur au score moyen global de sciences (488).  
**Note :** les différences significatives au score global moyen sont indiquées en gras.

### 4 Scores moyens aux trois domaines cognitifs

		Global	Connaitre	Appliquer	Raisonner
Mathématiques	France	2015 488	<b>484</b>	488	491
		2019 485	488	<b>482</b>	<b>480</b>
	Union européenne	2019 527	526	526	527
Sciences	France	2015 487	<b>482</b>	<b>494</b>	<b>481</b>
		2019 488	485	<b>495</b>	<b>475</b>
	Union européenne	2019 522	522	520	522

► **Champ pour la France :** France métropolitaine et DROM (hors Mayotte). Établissements publics et privés sous contrat. © DEPP  
**Lecture :** en 2019, le score moyen de la France dans le domaine « Raisonner » en sciences (475) est significativement inférieur au score moyen global de sciences (488).  
**Note :** les différences significatives au score global moyen sont indiquées en gras.

Mesuré en classe de quatrième, dans le cadre de l'évaluation internationale TIMSS 2019, le niveau des acquis des élèves en mathématiques et en sciences est en retrait en France par rapport aux pays comparables (OCDE et UE). Le score de la France est de 483 en mathématiques et de 489 en sciences, la moyenne internationale est respectivement de 511 et de 515. Depuis la dernière participation de la France en 1995, le score a chuté de 47 points en mathématiques, mais est stable en sciences (1)(2).

L'écart de score entre les filles et les garçons est de 9 points en mathématiques (5 points en 1995) à l'avantage des garçons. Il n'est pas significatif en sciences alors qu'il s'élevait à 22 points à l'avantage des garçons en 1995. En moyenne internationale, il n'y a pas de différence de score entre garçons et filles dans les deux disciplines.

En mathématiques, 17 % des élèves de France sont au-dessus du niveau de performance « élevé », contre 34 % en moyenne internationale (3). En sciences, ils sont 22 % contre 36 % en moyenne internationale. Les élèves en grande difficulté, sous le niveau « bas », représentent 12 % des élèves en mathématiques et 13 % en sciences, dans la moyenne internationale. En mathématiques, ces élèves sont plus nombreux qu'en 1995 (3%), alors qu'en sciences aucun changement n'est constaté.

Seulement 27 % des élèves de quatrième accordent une forte valeur aux mathématiques, alors qu'ils sont 32 % en moyenne internationale. En sciences, ils sont respectivement 19 % et 26 % (4).

### Précisions

TIMSS (*Trends in Mathematics and Science Study*) est une étude comparative internationale qui mesure le niveau des connaissances scolaires des élèves en CM1 et en quatrième en mathématiques et en sciences. Son objectif est d'interpréter les différences entre les systèmes éducatifs pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. TIMSS est organisée tous les quatre ans. En classe de quatrième, la France a participé en 1995 et en 2019. En CM1, la France a participé en 2015 et 2019.

En 2019, 150 collégiens ont été sélectionnés en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves d'une ou deux classes de quatrième ont été évalués, soit environ 4 500 élèves. Pour la première fois, l'évaluation s'est déroulée sur ordinateur. TIMSS comprend également des questionnaires de contexte qui informent au niveau des établissements, des enseignants et des élèves.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 20.47 ; 20.48.

### 1 Scores moyens en mathématiques

	Moyenne internationale (UE et/ou OCDE) 2019	France 2019	France 1995	
Mathématiques	Ensemble	511	483	530
	Garçons	512	487	533
	Filles	510	478	528
	Différence garçons-filles	2	9	5

► Champ pour la France : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

Moyenne internationale : calculée sur les 20 pays ou États participants faisant partie de l'Union européenne et/ou de l'OCDE.

Lecture : en France, en 2019, les filles obtiennent un score moyen en mathématiques de 478 et les garçons de 487, soit un écart de 9 points en faveur des garçons. Cette différence est statistiquement significative.

Note : les différences significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

© DEPP

### 2 Scores moyens en sciences

	Moyenne internationale (UE et/ou OCDE) 2019	France 2019	France 1995	
Sciences	Ensemble	515	489	488
	Garçons	515	490	499
	Filles	515	487	477
	Différence garçons-filles	0	3	22

► Champ pour la France : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

Moyenne internationale : calculée sur les 20 pays ou États participants faisant partie de l'Union européenne et/ou de l'OCDE.

Lecture : en France, en 2019, les filles obtiennent un score moyen en sciences de 487 et les garçons de 490 soit un écart de 3 points.

Cette différence n'est pas statistiquement significative.

Note : les différences significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

© DEPP

### 3 Proportion d'élèves atteignant les niveaux de référence de l'échelle TIMSS, en %

	Niveau bas (400 points)	Niveau intermédiaire (475 points)	Niveau élevé (550 points)	Niveau avancé (625 points)	
Mathématiques	Moyenne Internationale (UE et/ou OCDE) 2019	88	65	34	11
	France 2019	88	55	17	2
	France 1995	97	81	38	6
Sciences	Moyenne Internationale (UE et/ou OCDE) 2019	89	69	36	10
	France 2019	87	59	22	3
	France 1995	89	58	19	2

► Champ pour la France : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

Moyenne internationale : calculée sur les 20 pays ou États participants faisant partie de l'Union européenne et/ou de l'OCDE.

Lecture : en France en 2019, en mathématiques, 88% des élèves dépassent le niveau bas (400 points), 55% le niveau intermédiaire, 17% le niveau élevé et seulement 2% atteignent le niveau avancé (à partir de 625 points).

Note : les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

© DEPP

### 4 Proportion d'élèves valorisant les mathématiques et les sciences, en %

	Moyenne internationale (UE et/ou OCDE) 2019	France 2019	
Valorisent les mathématiques	Fortement	32	27
	Un peu	51	57
	Pas du tout	17	16
Valorisent les sciences	Fortement	26	19
	Un peu	45	47
	Pas du tout	29	34

► Champ pour la France : élèves de quatrième scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

Moyenne internationale : calculée sur les 20 pays ou états participants faisant partie de l'Union européenne et/ou de l'OCDE.

Lecture : en France en 2019, 27% des élèves accordent une forte valeur aux mathématiques.

Note : les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

© DEPP

Dans le contexte des mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 et le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les modalités d'organisation du **diplôme national du brevet** (DNB) ont été modifiées pour la session 2020. Les épreuves écrites ont été annulées, et leurs résultats remplacés par les moyennes trimestrielles obtenues dans les disciplines présentées habituellement. En France métropolitaine et dans les DROM, 756 300 candidats ont obtenu le DNB, portant **le taux de réussite** à 90,4%, soit une hausse de 4 points par rapport à la session 2019 (1).

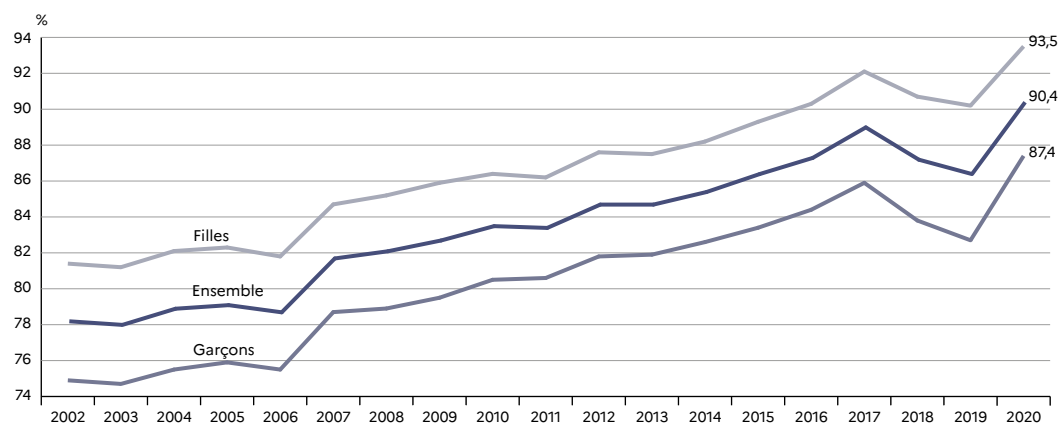
Depuis la session 2013, les candidats se répartissent en deux séries. La série générale, largement majoritaire, est essentiellement constituée des élèves scolarisés en classes de troisième générale au collège, tandis que la série professionnelle regroupe principalement des élèves de classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles et de l'enseignement agricole.

Les candidats sont 91,4% à obtenir leur diplôme dans la série générale et 81,4% dans la série professionnelle (2).

Comme lors des sessions précédentes, les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Les élèves de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle : la grande majorité des candidats et des admis ont 15 ans, alors que dans la série professionnelle, du fait de parcours en moyenne plus longs, seul un admis sur deux a 15 ans ou moins (3).

Les enfants de cadres supérieurs et de professions intellectuelles supérieures ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux que les autres candidats, et les enfants d'ouvriers ou de parents inactifs comptent parmi ceux qui ont les taux de réussite les plus faibles (4). Ainsi, le taux de réussite des enfants de professeurs est supérieur de 19,0 points à celui des enfants d'inactifs dans la série générale (13,9 dans la série professionnelle).

### 1 Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

© DEPP

#### Précisions

**Population concernée** – Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des départements et régions d'outre-mer.

**Âge atteint au cours de l'année** – Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.17 ; 17.07 ; 16.06.

**2 Réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, session 2020**

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Garçons	331 568	88,5	40 771	79,6	372 339	87,4
Filles	359 830	94,2	24 099	84,5	383 929	93,5
<b>Ensemble</b>	<b>691 398</b>	<b>91,4</b>	<b>64 870</b>	<b>81,4</b>	<b>756 268</b>	<b>90,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

**3 Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge, session 2020**

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
14 ans ou moins	23 490	98,9	67	77,9	23 557	98,9
15 ans	614 999	93,4	32 980	84,8	647 979	92,9
16 ans	50 278	71,4	29 049	0,8	79 327	74,1
17 ans ou plus	2 631	67,2	2 774	0,7	5 405	67,3
<b>Ensemble</b>	<b>691 398</b>	<b>91,4</b>	<b>64 870</b>	<b>81,4</b>	<b>756 268</b>	<b>90,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

**4 Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, session 2020**

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	9 826	96,5	1 252	92,8	11 078	96,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	57 630	93,3	4 431	84,7	62 061	92,6
Cadres, professions intellectuelles supérieures	161 548	98,1	3 200	90,1	164 748	98,0
<i>dont professeurs et assimilés</i>	24 448	98,9	272	89,2	24 720	98,8
Professions intermédiaires	105 550	95,1	6 652	87,1	112 202	94,6
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	8 916	98,4	228	87,7	9 144	98,1
Employés	150 878	91,5	14 642	83,8	165 520	90,7
Ouvriers	111 516	87,6	15 892	81,7	127 408	86,8
Retraités	6 278	89,5	653	80,2	6 931	88,5
Inactifs	67 278	79,9	13 284	75,3	80 562	79,1
Indéterminé	20 894	81,7	4 864	74,1	25 758	80,2
<b>Ensemble</b>	<b>691 398</b>	<b>91,4</b>	<b>64 870</b>	<b>81,4</b>	<b>756 268</b>	<b>90,4</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

Le **taux de réussite** au baccalauréat 2020 est de 95,0%, avec 760 800 candidats et 723 000 bacheliers : 97,6% au **baccalauréat général**, 94,8% au **baccalauréat technologique** et 90,4% au **baccalauréat professionnel** (1). L'effectif de bacheliers progresse de 54 600 (2).

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons, avec un écart nettement plus important dans le professionnel (3). Les candidats se présentent essentiellement sous statut scolaire ou via l'apprentissage (4). Avec ceux de la formation continue, ils obtiennent des résultats meilleurs que ceux de l'enseignement à distance et des individuels.

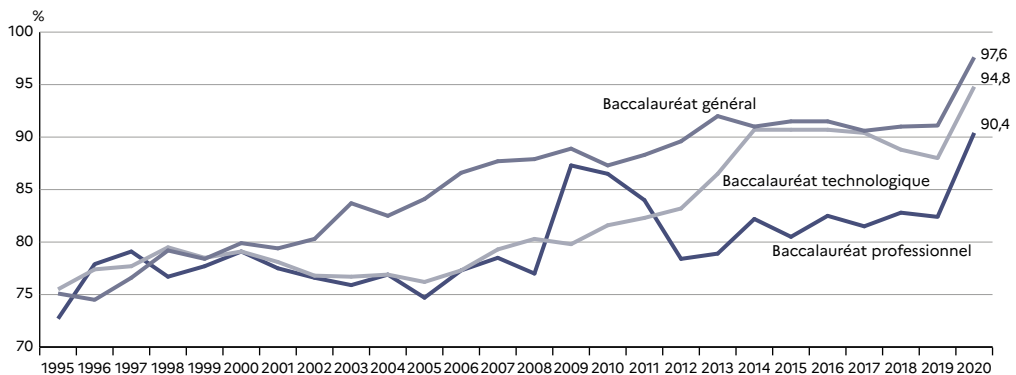
Entre 1995 et 2019, le taux de réussite a progressé de 13,2 points. Il a augmenté régulièrement dans la voie générale jusqu'en 2013. À partir de 2005, il a progressé de manière irrégulière dans les voies technologique et

professionnelle. Le taux de réussite en voie technologique s'est éloigné de celui de la voie professionnelle en 2005 et rattrapé de celui de la voie générale en 2014.

En 2020, avec une réglementation adaptée au contexte de l'épidémie de covid-19, le taux de réussite augmente de 7,0 points. La hausse est la plus importante dans la voie professionnelle, dont le taux de réussite reste nettement inférieur à ceux des voies générale et technologique.

À la session 2020, pour 100 bacheliers, on compte 53 généralistes, 21 technologiques et 26 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995. La voie professionnelle a progressé principalement sous l'effet de la mise en place dans cette voie du baccalauréat en trois ans.

### 1 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 2112 ; 2010 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

## 2 Évolution des effectifs d'admis au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020		
								Garçons	Filles	Ensemble
S	139 031	136 214	136 877	145 839	166 824	187 629	184 026	103 774	95 479	199 253
ES	76 555	75 299	86 201	88 220	100 360	119 178	120 114	50 665	79 724	130 389
L	71 460	59 642	49 434	45 692	49 870	52 648	52 244	11 151	43 365	54 516
<b>Baccalauréat général</b>	<b>287 046</b>	<b>271 155</b>	<b>272 512</b>	<b>279 751</b>	<b>317 054</b>	<b>359 455</b>	<b>356 384</b>	<b>165 590</b>	<b>218 568</b>	<b>384 158</b>
STI (1)	36 364	36 940	34 567	30 022						
STI2D/STI hors AA (1)	35 249	35 477	32 773	27 831	26 763	32 795	32 003	30 609	2 643	33 252
STL	4 840	6 327	6 426	6 851	7 587	8 449	8 264	3 730	4 993	8 723
STAV (ex-STAE STPA)	2 247	5 828	5 107	5 004	4 615	5 028	4 761	2 695	2 577	5 272
STMG (ex-STT STG)	78 896	82 221	73 565	68 043	60 124	63 690	65 434	35 460	38 161	73 621
ST2S (ex-SMS)	13 337	18 469	18 689	20 622	20 608	22 646	21 910	2 958	20 009	22 967
STD2A/STI-AA (1)	1 115	1 463	1 794	2 191	2 817	3 267	3 347	826	2 699	3 525
TMD	299	370	273	311	303	307	316	145	190	335
STHR (ex-Hôtellerie)	2 284	2 623	2 201	2 578	2 327	2 388	2 249	1 010	1 267	2 277
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>138 267</b>	<b>152 778</b>	<b>140 828</b>	<b>133 431</b>	<b>125 144</b>	<b>138 570</b>	<b>138 284</b>	<b>77 433</b>	<b>72 539</b>	<b>149 972</b>
Production	26 218	42 029	43 586	52 951	80 650	81 091	79 010	73 312	13 707	87 019
Services	40 878	50 588	49 682	65 635	95 996	98 171	94 665	34 726	67 096	101 822
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>67 096</b>	<b>92 617</b>	<b>93 268</b>	<b>118 586</b>	<b>176 646</b>	<b>179 262</b>	<b>173 675</b>	<b>108 038</b>	<b>80 803</b>	<b>188 841</b>
<b>Ensemble</b>	<b>492 409</b>	<b>516 550</b>	<b>506 608</b>	<b>531 768</b>	<b>618 844</b>	<b>677 287</b>	<b>668 343</b>	<b>351 061</b>	<b>371 910</b>	<b>722 971</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (Design et arts appliqués).

Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces séries, les effectifs de la série STI figurent globalement, et de façon décomposée en « STI hors AA » (en regard de STI2D) et en « STI-AA » (en regard de STD2A). Les effectifs de la série STI figurent donc deux fois.

© DEPP

## 3 Évolution des taux de réussite au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020		
								Garçons	Filles	Ensemble
S	78,5	80,7	84,8	88,7	91,9	91,6	91,3	97,3	98,5	97,9
ES	73,0	78,2	84,2	86,1	91,2	90,2	90,6	96,6	98,3	97,6
L	71,3	80,2	81,9	85,1	90,6	90,5	91,4	94,1	96,9	96,3
<b>Baccalauréat général</b>	<b>75,1</b>	<b>79,9</b>	<b>84,1</b>	<b>87,3</b>	<b>91,5</b>	<b>91,0</b>	<b>91,1</b>	<b>96,9</b>	<b>98,1</b>	<b>97,6</b>
STI (1)	67,2	75,8	76,4	80,0						
STI2D/STI hors AA (1)	67,0	75,4	75,7	79,3	91,7	90,7	90,4	95,9	97,1	96,0
STL	74,6	81,8	83,2	87,1	93,9	91,5	90,3	94,6	96,7	95,8
STAV (ex-STAE STPA)	69,1	73,9	78,0	74,5	86,9	90,5	88,6	98,8	98,6	98,7
STMG (ex-STT STG)	80,5	80,5	75,1	83,8	89,5	86,0	85,1	91,1	95,1	93,1
ST2S (ex-SMS)	73,3	79,4	76,6	76,1	91,8	91,4	90,5	93,6	96,7	96,3
STD2A/STI-AA (1)	76,4	87,0	89,8	90,7	97,2	96,9	96,6	97,9	99,4	99,1
TMD	92,3	85,1	89,8	94,5	97,1	96,5	96,6	98,6	100,0	99,4
STHR (ex-Hôtellerie)	81,5	89,0	86,8	89,8	90,8	94,2	94,7	97,7	98,1	97,9
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>75,5</b>	<b>79,1</b>	<b>76,2</b>	<b>81,6</b>	<b>90,7</b>	<b>88,8</b>	<b>88,0</b>	<b>93,6</b>	<b>96,0</b>	<b>94,8</b>
Production	69,3	78,5	75,6	85,6	78,9	81,2	81,3	89,5	93,1	90,1
Services	75,0	79,7	73,8	87,3	81,9	84,1	83,4	86,8	92,9	90,7
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>72,7</b>	<b>79,1</b>	<b>74,7</b>	<b>86,5</b>	<b>80,5</b>	<b>82,8</b>	<b>82,4</b>	<b>88,6</b>	<b>92,9</b>	<b>90,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>74,9</b>	<b>79,5</b>	<b>79,9</b>	<b>85,6</b>	<b>87,9</b>	<b>88,2</b>	<b>88,0</b>	<b>93,5</b>	<b>96,5</b>	<b>95,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (Design et arts appliqués).

© DEPP

## 4 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon le statut des candidats

Statut	1997	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020	
	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite	Taux de réussite	Présents	Taux de réussite
Scolaire	78,5	80,9	81,4	86,6	88,9	89,0	88,8	725 135	95,6
Enseignement à distance	43,8	38,3	44,0	49,8	52,5	57,3	56,3	3 695	81,3
Apprentissage	80,0	81,4	79,6	86,6	81,9	84,5	84,9	21 134	91,1
Formation continue	72,0	74,0	70,3	82,6	83,6	87,8	87,2	2 904	91,9
Individuel	50,4	51,1	44,2	49,8	49,8	49,0	48,7	7 965	64,9
<b>Ensemble</b>	<b>77,3</b>	<b>79,5</b>	<b>79,9</b>	<b>85,6</b>	<b>87,9</b>	<b>88,2</b>	<b>88,0</b>	<b>760 833</b>	<b>95,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP



Le **taux de réussite** au baccalauréat 2020 est de 95,0% (723 000 admis pour 760 800 candidats). Il augmente de 7,0 points par rapport à la session 2019 (2).

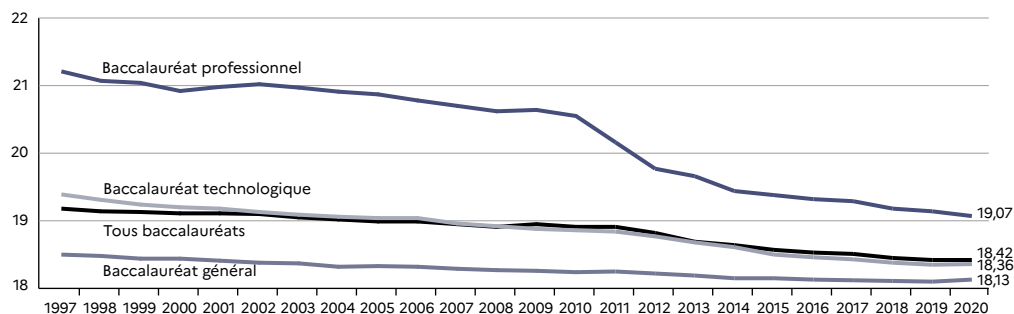
Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons. L'écart entre filles et garçons est moins important qu'en 2019. Dans la voie professionnelle, où il est le plus important, et dans la voie technologique, l'écart diminue de près d'un point. Dans la voie générale, où il est le plus petit, il diminue de presque 2 points.

La baisse des redoublements, constatée à tous les niveaux de formation, a pour effet le rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues (1) (3). Ce rajeunissement est amplifié dans la voie professionnelle avec la généralisation du cursus en trois ans menant au baccalauréat, même si

les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies. Dans les voies générale et technologique, plus les candidats sont âgés, moins le taux de réussite est important. Dans la voie professionnelle, les candidats de 25 ans ou plus obtiennent plus souvent leur diplôme que ceux de 18 ans. En 2020, la baisse de l'âge moyen au baccalauréat est freinée, le taux de réussite progressant le plus fortement à partir de 19 ans, surtout dans les voies générale et technologique.

Au sein de chaque voie, le taux de réussite au baccalauréat des enfants d'agriculteurs exploitants est parmi les plus élevés, avec celui des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (4). L'écart de taux de réussite entre les enfants d'agriculteurs exploitants et ceux d'ouvriers est le plus important au baccalauréat professionnel.

### 1 Évolution de l'âge moyen à l'obtention du baccalauréat



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

#### Précisions

Âge atteint au cours de l'année – Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.12 ; 20.10 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 (baccalauréat, résultats définitifs).

- Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

## 2 Évolution de la réussite au baccalauréat selon le sexe, en %

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020
<b>Baccalauréat général</b>											
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	89,9	89,2	89,4	96,9
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	88,3	92,7	92,3	92,4	98,1
<b>Ensemble</b>	<b>65,9</b>	<b>67,8</b>	<b>75,4</b>	<b>75,1</b>	<b>79,9</b>	<b>84,1</b>	<b>87,3</b>	<b>91,5</b>	<b>91,0</b>	<b>91,1</b>	<b>97,6</b>
<b>Baccalauréat technologique</b>											
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	80,4	89,5	87,1	86,3	93,6
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	82,7	91,9	90,8	89,8	96,0
<b>Ensemble</b>	<b>59,2</b>	<b>65,4</b>	<b>68,4</b>	<b>75,5</b>	<b>79,1</b>	<b>76,2</b>	<b>81,6</b>	<b>90,7</b>	<b>88,8</b>	<b>88,0</b>	<b>94,8</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>											
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	85,0	78,0	80,2	80,2	88,6
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	88,6	83,7	86,4	85,5	92,9
<b>Ensemble</b>			<b>74,3</b>	<b>72,7</b>	<b>79,1</b>	<b>74,7</b>	<b>86,5</b>	<b>80,5</b>	<b>82,8</b>	<b>82,4</b>	<b>90,4</b>
<b>Tous baccalauréats</b>											
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2	85,6	85,8	85,7	93,5
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9	90,1	90,6	90,3	96,5
<b>Ensemble</b>	<b>63,9</b>	<b>67,2</b>	<b>73,1</b>	<b>74,9</b>	<b>79,5</b>	<b>79,9</b>	<b>85,6</b>	<b>87,9</b>	<b>88,2</b>	<b>88,0</b>	<b>95,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

## 3 Réussite au baccalauréat selon l'âge, session 2020

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	633	98,9	31	100,0	5	83,3	669	98,8
17 ans	19 660	99,3	1 831	97,9	496	95,0	21 987	99,1
18 ans	310 794	98,6	105 050	96,7	92 759	92,7	508 603	97,1
19 ans	43 351	93,6	34 707	91,6	60 529	88,6	138 587	90,9
20 ans	7 403	86,7	6 640	86,7	19 926	86,2	33 969	86,4
21 ans	1 417	78,0	1 138	81,3	6 718	87,2	9 273	84,9
22 ans	419	69,6	278	78,5	2 458	88,1	3 155	84,2
23 ans	156	64,5	96	71,6	1 278	89,5	1 530	84,8
24 ans	91	63,2	59	73,8	790	92,5	940	87,2
25-29 ans	123	52,1	79	71,2	1 723	93,4	1 925	87,8
30 ans ou plus	111	44,4	63	61,2	2 159	94,2	2 333	88,2
<b>Ensemble</b>	<b>384 158</b>	<b>97,6</b>	<b>149 972</b>	<b>94,8</b>	<b>188 841</b>	<b>90,4</b>	<b>722 971</b>	<b>95,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

## 4 Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale, session 2020

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	4 191	98,8	1 166	97,4	1 714	94,7	7 071	97,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	30 288	97,9	11 086	95,8	12 303	91,7	53 677	96,0
Cadres, professions intellectuelles supérieures	117 088	98,9	20 640	96,9	12 281	93,8	150 009	98,2
<i>dont professeurs et assimilés</i>	19 774	99,1	2 535	97,1	1 127	94,5	23 436	98,6
Professions intermédiaires	58 544	98,3	20 319	96,3	18 817	92,4	97 680	96,7
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	8 064	98,9	1 452	96,7	700	94,9	10 216	98,3
Employés	75 889	97,6	35 834	95,2	38 859	90,6	150 582	95,1
Ouvriers	33 465	96,7	19 849	94,3	37 526	89,7	90 840	93,2
Retraités	4 484	97,2	1 756	94,7	3 092	88,0	9 332	93,5
Autres personnes sans activité professionnelle	46 173	94,9	25 792	91,8	23 472	86,1	95 437	91,8
Indéterminé	14 036	93,5	13 530	93,8	40 777	91,2	68 343	92,1
<b>Ensemble</b>	<b>384 158</b>	<b>97,6</b>	<b>149 972</b>	<b>94,8</b>	<b>188 841</b>	<b>90,4</b>	<b>722 971</b>	<b>95,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

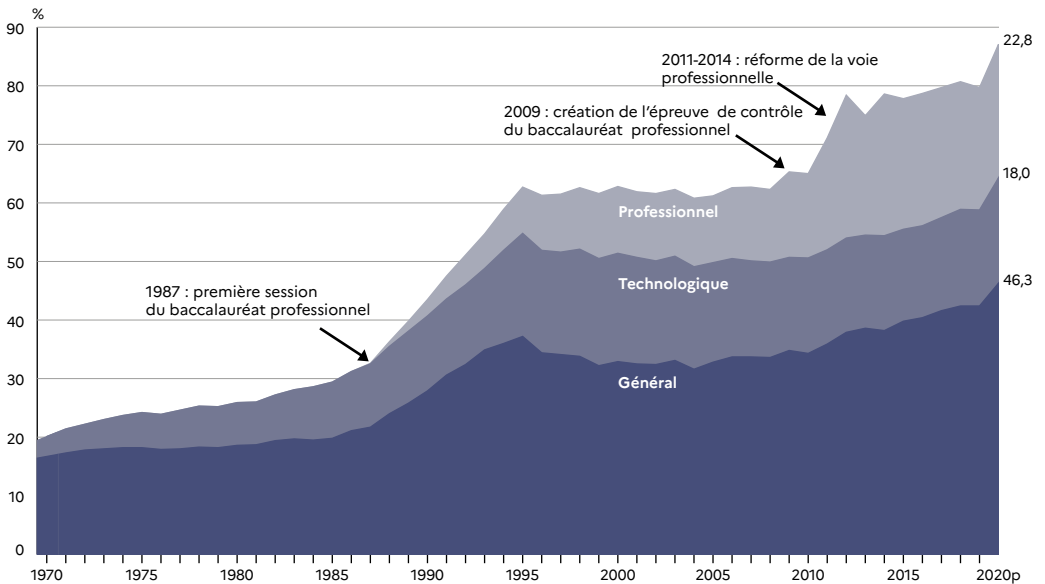
À la session 2020 du baccalauréat, pour la France métropolitaine et les DROM (hors Mayotte), 87,0 % d'une génération est titulaire du diplôme : 46,3 % en général, 18,0 % en technologique et 22,8 % en professionnel (1).

Depuis 1970, la **proportion de bacheliers dans une génération** a gagné plus de 60 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance de la voie générale et de l'important essor de la voie professionnelle depuis sa première session en 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %. Elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de l'épreuve de rattrapage du baccalauréat professionnel,

puis de 13 points entre 2010 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle repart à la hausse essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale (+2,9 points entre 2015 et 2018). La forte progression de la réussite en 2020 entraîne une hausse de 7 points de la proportion de bacheliers dans une génération.

L'écart entre filles et garçons est proche de 10 points de pourcentage en faveur des filles (2). La proportion de bachelières dans une génération dépasse de plus de 15 points celle des garçons dans la voie générale tandis qu'elle est inférieure de plus de 5 points dans la voie professionnelle. Dans la voie technologique, les deux proportions sont très proches.

### 1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie, en %



► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DROM hors Mayotte depuis 2001.

© DEPP

#### Précisions

**Données démographiques** – La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DROM hors Mayotte. La population connue en mars 2021 a été utilisée ici. Elle permet le calcul des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2019 et 2020, et définitives pour la session 2018.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 2112 ; 2010 ; 1903 ; 1803 ; 1705 (baccalauréat, résultats définitifs).  
- Séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : la proportion de bacheliers dans une génération.

**Source**  
DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades.  
Ministère en charge de l'Agriculture.  
Insee, Estimations démographiques. Traitement DEPP-MENJS.

## 2 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe, en %

	France métropolitaine				France métropolitaine + DROM hors Mayotte						
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2010	2015	2018	2019p	2020p
<b>Baccalauréat général</b>											
Garçons	n.d.	n.d.	n.d.	26,5	26,3	26,5	29,0	33,6	35,4	35,2	38,8
Filles	n.d.	n.d.	n.d.	39,1	38,9	39,2	40,0	46,3	49,9	50,1	54,1
<b>Ensemble</b>	<b>18,6</b>	<b>27,9</b>	<b>32,9</b>	<b>32,7</b>	<b>32,5</b>	<b>32,8</b>	<b>34,3</b>	<b>39,8</b>	<b>42,4</b>	<b>42,4</b>	<b>46,3</b>
<b>Baccalauréat technologique</b>											
Garçons	n.d.	n.d.	n.d.	16,9	16,8	16,0	15,2	15,2	16,6	16,4	18,1
Filles	n.d.	n.d.	n.d.	19,7	19,6	18,0	17,4	16,1	16,4	16,4	17,9
<b>Ensemble</b>	<b>7,3</b>	<b>12,8</b>	<b>18,5</b>	<b>18,2</b>	<b>18,2</b>	<b>17,0</b>	<b>16,3</b>	<b>15,7</b>	<b>16,5</b>	<b>16,4</b>	<b>18,0</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>											
Garçons		n.d.	n.d.	12,7	12,7	13,1	16,0	23,7	23,5	22,8	25,4
Filles		n.d.	n.d.	9,7	9,8	9,7	12,7	20,8	19,9	18,8	20,0
<b>Ensemble</b>		<b>2,8</b>	<b>11,4</b>	<b>11,2</b>	<b>11,2</b>	<b>11,4</b>	<b>14,4</b>	<b>22,3</b>	<b>21,8</b>	<b>20,9</b>	<b>22,8</b>
<b>Tous baccalauréats</b>											
Garçons	n.d.	n.d.	56,9	56,0	55,8	55,6	60,2	72,6	75,4	74,5	82,3
Filles	n.d.	n.d.	69,1	68,4	68,3	67,0	70,1	83,2	86,2	85,3	92,0
<b>Ensemble</b>	<b>25,9</b>	<b>43,5</b>	<b>62,8</b>	<b>62,1</b>	<b>61,9</b>	<b>61,2</b>	<b>65,0</b>	<b>77,7</b>	<b>80,6</b>	<b>79,7</b>	<b>87,0</b>

► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DROM hors Mayotte depuis 2001.

© DEPP

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième varie de 54,1% à Mayotte à 82,2% à Paris à la session 2019 (1). Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose presque uniquement sur le statut scolaire, et surtout sur les voies générale et technologique, très peu via l'apprentissage. Dans les académies de Besançon, Normandie, Dijon, Nantes et Strasbourg, l'apprentissage pèse davantage.

Les académies de Paris et de Versailles font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est globalement la plus forte. Les voies générale et technologique y sont aussi largement prépondérantes et la voie professionnelle pèse très peu. Cette dernière pèse un peu plus dans l'académie de Créteil. La forte espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Guadeloupe

et de Martinique repose sur un équilibre entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique. À l'opposé, les élèves de sixième de Besançon et de Guyane, dont la probabilité d'accès au baccalauréat toutes voies confondues est faible, ont une importante probabilité d'obtenir le baccalauréat professionnel.

Entre 2014 et 2019, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième augmente dans toutes les régions académiques sauf en Bretagne, en Corse et à Mayotte (2). Entre 2019 et 2020, sous statut scolaire, elle augmente dans toutes les académies sauf Grenoble et Toulouse où la voie générale et technologique est à la baisse. À Mayotte, la voie générale et technologique augmente de manière très forte. Dans la voie professionnelle, les évolutions entre 2019 et 2020 sont toutes à la hausse.

### Précisions

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là.

Pour une année scolaire donnée, le calcul combine tous les parcours les plus représentatifs de sixième en terminale jusqu'à l'obtention du diplôme. Il intègre tous les passages dans la classe supérieure, les orientations et réorientations vers les voies générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.12 ; 20.10 ; 19.03 ; 18.03 ; 17.05 (baccalauréat, résultats définitifs).

#### Source

DEPP-MENJS, Systèmes d'information Ocean, Cyclades, Sclarité, SIFA.  
Ministère en charge de l'Agriculture.

## 1 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par académie et région académique, selon le statut et la voie, en %

Académies et régions académiques	2019					2020 (1)		
	Scolaire			Apprentissage	Tous statuts	Scolaire		
	Général et technologique	Professionnel	Toutes voies	Professionnel	Toutes voies	Général et technologique	Professionnel	Toutes voies
Clermont-Ferrand	53,7	18,5	72,2	0,6	72,8	52,5	21,2	73,6
Grenoble	57,4	16,4	73,9	1,2	75,0	56,1	17,5	73,6
Lyon	59,0	15,4	74,4	0,9	75,3	62,4	17,4	79,8
Auvergne-Rhône-Alpes	57,5	16,3	73,8	0,9	74,8	58,1	18,0	76,1
Besançon	52,1	17,7	69,8	1,5	71,3	51,4	20,2	71,7
Dijon	53,3	17,3	70,5	1,4	72,0	52,6	18,5	71,2
Bourgogne-Franche-Comté	52,8	17,4	70,2	1,5	71,6	52,1	19,3	71,4
Bretagne (Rennes)	57,7	17,7	75,5	0,8	76,3	58,1	19,3	77,4
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	55,3	17,2	72,6	1,2	73,8	55,8	19,2	75,0
Corse	58,9	12,9	71,9	0,1	72,0	62,5	15,4	77,9
Nancy-Metz	55,8	18,4	74,2	0,9	75,2	58,2	20,8	78,9
Reims	53,2	18,3	71,5	0,9	72,4	52,7	20,6	73,3
Strasbourg	57,5	14,9	72,5	1,9	74,4	58,6	17,2	75,9
Grand Est	55,7	17,2	73,0	1,2	74,2	57,0	19,5	76,5
Amiens	53,3	17,3	70,6	0,9	71,5	55,8	19,6	75,4
Lille	53,2	17,8	71,0	0,5	71,5	54,7	21,1	75,7
Hauts-de-France	53,2	17,6	70,8	0,6	71,5	55,0	20,6	75,6
Créteil	63,6	16,9	80,5	0,7	81,1	65,8	18,8	84,6
Paris	71,8	10,1	81,9	0,3	82,2	74,6	11,6	86,2
Versailles	67,3	13,8	81,0	0,7	81,7	72,0	16,3	88,3
Île-de-France	66,6	14,4	81,0	0,6	81,5	70,1	16,5	86,6
Normandie	54,0	17,4	71,4	1,3	72,7	55,1	19,3	74,4
Bordeaux	56,5	16,9	73,3	0,7	74,1	57,4	18,4	75,8
Limoges	57,2	17,6	74,8	0,6	75,3	56,3	19,1	75,4
Poitiers	54,2	16,0	70,2	1,0	71,2	57,5	18,7	76,2
Nouvelle-Aquitaine	55,9	16,7	72,6	0,8	73,4	57,3	18,6	75,9
Montpellier	56,8	15,7	72,5	0,3	72,7	56,2	19,2	75,4
Toulouse	59,2	18,3	77,5	0,4	77,9	57,3	18,8	76,1
Occitanie	58,0	17,0	75,0	0,3	75,3	56,8	19,0	75,7
Pays de la Loire (Nantes)	54,4	17,3	71,7	1,5	73,2	55,1	19,2	74,3
Aix-Marseille	56,6	15,2	71,8	0,4	72,2	59,2	16,9	76,1
Nice	58,2	14,2	72,4	0,4	72,8	60,3	16,5	76,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57,2	14,8	72,1	0,4	72,4	59,7	16,7	76,4
Guadeloupe	56,9	22,0	78,9	0,0	78,9	57,4	26,4	83,8
Guyane	36,4	19,8	56,2	0,1	56,3	39,6	24,2	63,8
Martinique	55,6	21,9	77,5	0,2	77,7	59,1	24,9	84,0
Mayotte	38,6	15,5	54,1	0,0	54,1	50,9	21,0	72,0
La Réunion	48,8	18,1	66,8	0,1	66,9	53,2	20,7	73,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

1. Les données 2020 sur l'apprentissage ne sont pas disponibles au moment du bouclage de RERS 2021.

© DEPP

## 2 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par région académique, en %

Régions académiques	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Auvergne-Rhône-Alpes	73,0	74,5	75,7	76,0	75,3	74,8
Bourgogne-Franche-Comté	71,3	72,4	72,6	72,7	71,9	71,6
Bretagne (Rennes)	78,3	79,1	80,8	78,8	77,9	76,3
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	72,0	74,2	74,9	73,4	73,4	73,8
Corse	73,4	72,8	78,4	76,4	75,3	72,0
Grand Est	71,4	73,4	74,7	74,2	74,5	74,2
Hauts-de-France	68,8	70,1	71,7	72,1	71,7	71,5
Île-de-France	77,9	80,0	81,6	81,0	81,6	81,5
Normandie	71,6	72,6	73,8	72,5	72,5	72,7
Nouvelle-Aquitaine	72,7	74,3	74,7	74,9	73,9	73,4
Occitanie	72,8	73,7	75,0	74,6	74,3	75,3
Pays de la Loire (Nantes)	72,2	73,8	74,0	72,2	72,3	73,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	70,2	70,9	72,4	72,7	72,9	72,4
Guadeloupe	71,2	70,7	75,0	73,1	76,0	78,9
Guyane	47,5	54,8	53,7	58,3	55,6	56,3
Martinique	72,9	75,2	78,8	74,0	72,5	77,7
Mayotte	55,6	59,4	63,4	61,3	60,2	54,1
La Réunion	64,7	65,5	67,0	65,5	68,4	66,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

© DEPP

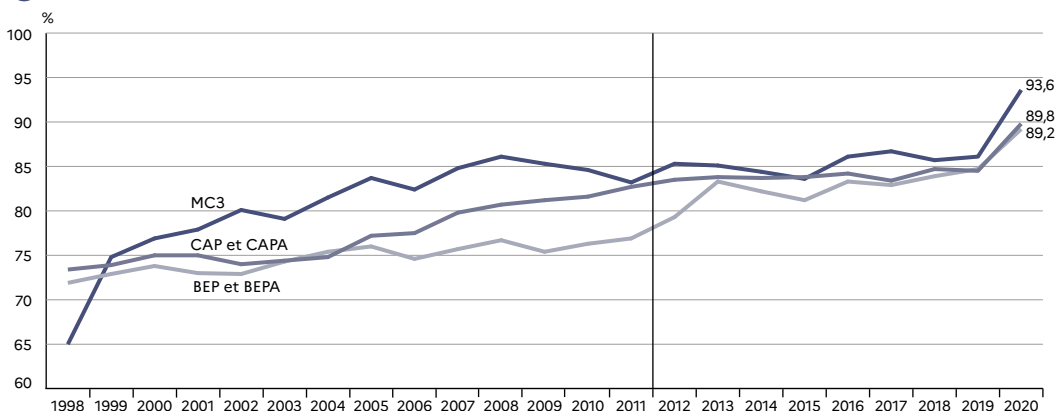
À la session 2020, les 705 000 diplômés de diplômes technologiques et professionnels se répartissent quasiment à parts égales entre le niveau 3 et le niveau 4 (2). Le nombre de diplômes délivrés est en hausse par rapport à la session 2019 (+7,2%), de manière plus marquée au niveau 4 (+8,5%) qu'au niveau 3 (+5,9%). Pour le niveau 3, plus de la moitié (53%) sont des certificats d'aptitude professionnelle (CAP y compris CAP agricole) et 44% des brevets d'études professionnelles (BEP y compris BEP agricole). Au niveau 4, plus de la moitié (53%) de ces diplômes sont des **baccalauréats professionnels** et 42% des **baccalauréats technologiques**.

Entre les sessions 2019 et 2020, les **taux de réussite** aux examens professionnels de niveau 3 sont en hausse : +5,3 points pour le CAP, à 89,8%, +4,5 points pour le BEP, à 89,2%, et +7,5 points pour les mentions complémentaires, à 93,6% (1)(3). Au niveau 4, les évolutions

sont similaires : les taux de réussite sont en hausse pour les baccalauréats technologiques (+6,8 points, à 94,8%), les baccalauréats professionnels (+8,0 points, à 90,4%), les brevets professionnels (+11,7 points, à 87,8%) et pour les mentions complémentaires (+2,6 points, à 91,4%).

Les candidats au BEP et au baccalauréat professionnel ou technologique se présentent quasi exclusivement sous le statut scolaire. À l'examen du CAP et des mentions complémentaires de niveau 4 (MC4), les apprentis et les scolaires sont présents dans des proportions similaires. Pour le brevet professionnel et les mentions complémentaires de niveau 3 (MC3), les apprentis sont majoritaires parmi les candidats. Les candidats sous statut scolaire ont de meilleurs résultats que les apprentis au CAP, de 0,8 point aux MC3. Pour les MC4, l'écart de réussite est en faveur des apprentis (+8,0 points).

### 1 Évolution des taux de réussite aux examens de niveau 3, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011) (1). Public et Privé (sous et hors contrat).  
1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasiment identiques.

© DEPP

#### Précisions

**Population concernée** – Candidats aux diplômes délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale, ainsi que par le ministère en charge de l'Agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

**Nomenclature nationale des niveaux** – Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.29; 18.11; 17.08; 16.08.

#### Source

DEPP-MENJS, Système d'information Ocean et enquête n°4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.  
DGER-MAA, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

2 Évolution du nombre de diplômes par niveau

Session	Niveau 3				Niveau 4						Ensemble
	CAP (1)	BEP (1)	MC3	Total	BP	BT (1), BMA	Bac techno (1)	Bac pro (1)	MC4	Total	
1995	270 721	206 453	11 531	488 705	13 133	18 152	138 267	67 096		236 648	725 353
2000	221 241	232 879	10 882		16 060	10 156	152 778	92 617	643	272 254	737 256
2005	150 898	212 523	8 229		18 798	7 124	140 828	93 268	1 496	261 514	633 164
2007	143 000	204 921	9 003	356 924	19 037	3 512	137 605	104 975	1 537	266 666	623 590
2008	148 290	204 881	9 095	362 266	19 446		135 886	103 311	1 814	262 603	624 869
2009	152 062	194 039	9 358	355 459	20 594		131 602	120 728	2 000	277 041	632 500
2010	159 666	181 097	9 552	350 315	20 186	1 586	133 431	118 586	1 709	275 498	625 813
2011	185 466	148 349	9 465	343 280	19 745	1 743	129 472		1 705	308 728	652 008
2012	186 269	150 794	8 899	345 962	20 056	920	125 121		1 640	338 636	684 598
2013	194 022	151 580	9 606	355 208	18 972	832	124 853	159 241	2 173	306 071	661 279
2014	191 203	148 014	8 465	347 682	18 489		129 210	190 773	2 157	341 604	689 286
2015	188 386	143 869	8 815	341 070	17 672		125 144	176 646	1 991	322 445	663 515
2016	183 618	147 372	8 729	339 719	16 988	1 202	126 578	179 841	2 059	326 668	666 387
2017	190 371	146 791	8 559	345 721	16 713	1 186	128 488	177 570	2 179	326 136	671 857
2018	184 510	146 621	8 575	339 706	16 147	1 080	138 570	179 262	2 136	337 195	676 901
2019	173 552	145 848	8 120	327 520	15 057	1 066	138 284	173 675	2 372	330 454	657 974
2020	185 165	152 501	9 119	346 785	16 916	n.d.	149 972	188 841	2 968	358 697	705 482

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011). Public et Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

1. Y compris les données de l'enseignement agricole pour l'ensemble de la série.

3 Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat, session 2020 (1)

	Niveau 3			Niveau 4					
	CAP (2)	BEP (2)	MC3	BP	BT, BMA	Bac techno	Bac pro	MC4	
<b>Formation sous statut scolaire</b>									
Admis	73 694	143 163	2 385		n.d.	148 055	165 124	1 338	
Taux de réussite	91,0	89,2	94,5		n.d.	95,2	90,6	87,2	
<b>Formation sous statut apprenti</b>									
Admis	70 208	6 207	6 052	14 175	n.d.		19 249	1 339	
Taux de réussite	90,7	92,2	93,7	88,0	n.d.		91,1	95,2	
<b>Enseignement à distance</b>									
Admis	2 676	189	1	44	n.d.	601	317		
Taux de réussite	86,2	80,1	100,0	78,6	n.d.	79,6	72,2		
<b>Formation continue</b>									
Admis	19 273	618	640	2 461	n.d.		2 670	280	
Taux de réussite	93,6	92,0	91,0	89,7	n.d.		91,9	95,2	
<b>Autres (candidats libres, etc.)</b>									
Admis	19 314	2 324	41	236	n.d.	1 316	1 481	11	
Taux de réussite	79,9	79,2	75,9	66,5	n.d.	67,0	70,4	78,6	
<b>Total des candidats</b>									
Présents	206 245	171 000	9 740	19 264	n.d.	158 230	208 887	3 248	
Admis	185 165	152 501	9 119	16 916	n.d.	149 972	188 841	2 968	
Taux de réussite	89,8	89,2	93,6	87,8	n.d.	94,8	90,4	91,4	

► Champ : France métropolitaine + DROM. Public et Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

1. Le statut du candidat est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.



À la session 2020, près de 185 200 candidats au **CAP** et 152 500 candidats au **BEP**, y compris les CAP et BEP en formation agricole, ont obtenu leur diplôme (1)(2). Les **taux de réussite** atteignent 89,8% pour le CAP et 89,2% pour le BEP, soit respectivement +5,3 points et +4,5 points par rapport à la session 2019.

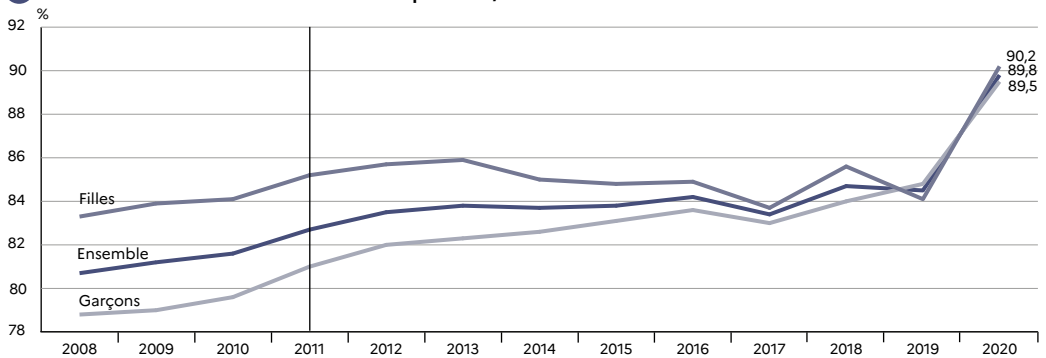
Comme pour les sessions précédentes, à l'exception de la session 2019, les filles réussissent mieux au CAP que les garçons avec un écart de 0,7 point. Cette tendance est observée pour les candidats en formation scolaire ou apprentis (+4,0 et 3,8 points d'écart respectivement). Pour les « autres diplômés » du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance), les garçons continuent à obtenir de meilleurs résultats que les filles, avec des taux de réussite de 88,4% et 85,3% respectivement (3). Comme pour les sessions précédentes, les filles restent les meilleures au BEP : leur taux de réussite y est de 3,9 points supérieur à celui des garçons.

Selon leur mode de formation, les lauréats au CAP présentent des profils par **âge** différents. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent

le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Cependant, 40,6% ont 18 ans, soit un an de retard. Les élèves « à l'heure » ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an. 28,1% des apprentis admis au CAP sont âgés de 18 ans, et les candidats « à l'heure » obtiennent également de meilleurs résultats. À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. Les autres diplômés du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés, et ce sont les candidats âgés de 30 ans ou plus qui ont parmi eux la meilleure réussite, avec un taux d'admission dépassant 87,8%.

Les lauréats au BEP ont également un profil par âge différent selon le mode de formation (4). Ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire, ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage ont souvent un an de retard au moment de l'examen, et des taux de réussite inférieurs à ceux des élèves « à l'heure ». À 17 ans, le taux de réussite des scolaires est de 91,2%, soit un écart de 3,9 points avec ceux âgés de 18 ans. Pour les apprentis l'écart est de 2,9 points.

### 1 Évolution des taux de réussite au CAP par sexe, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011). Public et Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

#### Précisions

**Population concernée** – Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale et par le ministère en charge de l'Agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

**Admis** – Est considéré comme admis à l'examen tout candidat qui a obtenu d'une part, une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 et, d'autre part, une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.11; 17.08; 16.08.

## 2 Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP selon le sexe, en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>CAP</b>													
Filles	83,3	83,9	84,1	85,2	85,7	85,9	85,0	84,8	84,9	83,7	85,6	84,1	90,2
Garçons	78,8	79,0	79,6	81,0	82,0	82,3	82,6	83,1	83,6	83,0	84,0	84,8	89,5
Ensemble	80,7	81,2	81,6	82,7	83,5	83,8	83,7	83,8	84,2	83,4	84,7	84,5	89,8
<b>BEP</b>													
Filles	79,7	77,3	79,9	77,1	79,5	85,0	84,1	83,1	85,8	85,2	86,4	87,3	91,4
Garçons	74,3	73,8	73,2	76,6	79,0	81,7	80,4	79,5	81,2	81,0	81,9	82,6	87,4
Ensemble	76,7	75,4	76,3	76,9	79,3	83,3	82,2	81,2	83,3	82,9	83,9	84,7	89,2

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011). Public et Privé (sous et hors contrat).

© DEPP

## 3 Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut (1) (2), session 2020

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	170	92,4	21	95,5	10	90,9	201	92,6
17 ans	26 987	92,9	14 643	92,9	318	84,8	41 948	92,8
18 ans	29 885	89,8	19 708	88,4	1 573	75,7	51 166	88,8
19 ans	9 445	88,9	13 625	88,4	2 492	80,8	25 562	87,8
20 ans	3 596	90,5	7 832	90,9	2 268	80,6	13 696	88,9
21 ans	1 297	91,1	4 418	92,3	2 001	83,3	7 716	89,6
22 ans	623	94,5	2 728	93,8	1 770	83,9	5 121	90,2
23 ans	344	94,0	1 932	94,4	1 558	86,2	3 834	90,9
24 ans	180	94,2	1 396	95,4	1 411	86,7	2 987	91,0
25 ans	1 167	94,3	1 048	94,3	1 304	84,6	3 519	90,4
26-29 ans			2 015	95,8	5 042	88,1	7 057	90,2
30-39 ans			656	96,2	11 759	89,5	12 415	89,7
40 ans ou plus			186	96,9	9 757	87,8	9 943	87,8
<b>Total</b>	<b>73 694</b>	<b>91,0</b>	<b>70 208</b>	<b>90,7</b>	<b>41 263</b>	<b>86,2</b>	<b>185 165</b>	<b>89,8</b>
dont filles	29 062	93,5	17 569	93,6	28 481	85,3	75 112	90,2

► Champ : France métropolitaine + DROM. Public et Privé (sous et hors contrat).

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

© DEPP

## 4 Répartition des lauréats au diplôme du BEP selon l'âge et le statut (1) (2), session 2020

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	495	92,0	10	83,3	2	100,0	507	91,8
17 ans	84 588	91,2	2 226	93,8	510	85,7	87 324	91,2
18 ans	43 979	87,3	1 705	90,9	757	78,2	46 441	87,2
19 ans	9 861	84,1	958	91,7	547	73,5	11 366	84,1
20 ans	2 982	85,3	553	91,7	219	77,1	3 754	85,6
21 ans	750	82,5	245	89,7	105	82,7	1 100	84,0
22 ans	222	87,1	149	92,5	61	79,2	432	87,6
23 ans	100	89,3	88	90,7	54	83,1	242	88,3
24 ans	53	94,6	66	91,7	42	85,7	161	91,0
25 ans	133	85,8	53	91,4	42	91,3	228	88,0
26-29 ans			98	95,1	126	87,5	224	90,7
30-39 ans			39	95,1	300	90,9	339	91,4
40 ans ou plus			17	100,0	366	89,3	383	89,7
<b>Total</b>	<b>143 163</b>	<b>89,2</b>	<b>6 207</b>	<b>92,2</b>	<b>3 131</b>	<b>81,5</b>	<b>152 501</b>	<b>89,2</b>
dont filles	66 160	91,5	1 529	93,5	1 463	82,9	69 152	91,4

► Champ : France métropolitaine + DROM. Public et Privé (sous et hors contrat).

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

© DEPP

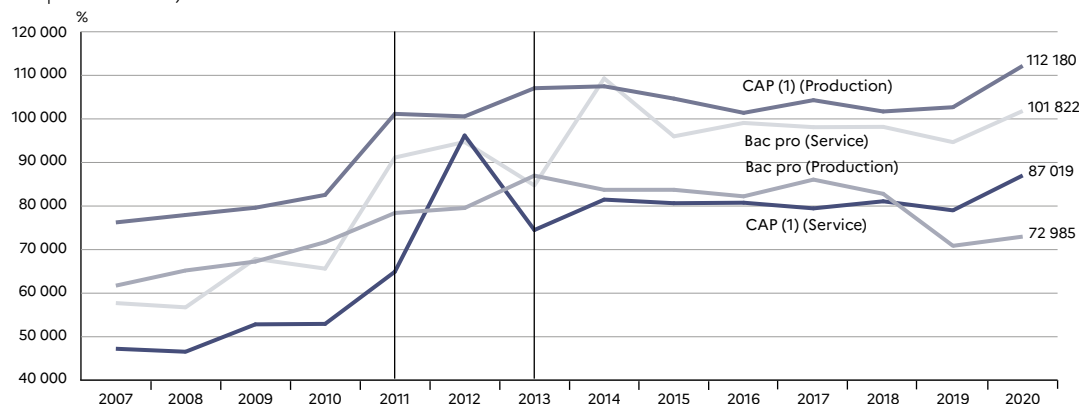
À la session 2020, plus de 526 500 candidats ont réussi l'un des trois principaux examens de l'enseignement professionnel dans le second degré : 185 200 lauréats pour le **CAP**, 152 500 pour le **BEP** et 188 800 pour le **baccalauréat professionnel (2)**. Pour chacun de ces trois examens, le taux de réussite dépasse 89% (89,8% au CAP, 89,2% au BEP et 90,4% au baccalauréat professionnel). L'effectif de bacheliers professionnels et de détenteurs de CAP est en hausse par rapport à 2019, de manière plus marquée pour les spécialités de production (+10,1% et +9,2% respectivement) que pour les spécialités de service (+7,6% et +3,0%) (1).

Les **spécialités** de la production sont majoritaires parmi les lauréats du CAP tandis que les spécialités des services dominent pour les examens du BEP et du baccalauréat professionnel. Pour le CAP, les métiers de

l'«Agroalimentaire, alimentation et cuisine» regroupent 20% des admis. Dans le domaine des services, trois groupes de spécialités se démarquent : « Travail social », qui n'est constitué que de la spécialité « Petite enfance » (9% des admis), « Coiffure, esthétique et autres soins » (10% des admis) et « Commerce et vente » (8% des admis).

Quatre groupes de spécialités de BEP – « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Secrétariat, bureautique », « Électricité, électronique » – représentent à eux seuls 63% des lauréats. Parmi les bacheliers professionnels, 44% ont également obtenu leur diplôme dans l'un des groupes suivants : « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Spécialités plurivalentes des services ». Ce dernier groupe de spécialité n'existe pas pour le BEP.

### 1 Évolution des effectifs d'admis des spécialités de production et de services (CAP et baccalauréat professionnel)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011). Public et Privé (sous et hors contrat).  
1. Enseignement agricole à partir de 2013.

© DEPP

#### Précisions

**Population concernée** – Candidats au CAP, BEP ou baccalauréat professionnel délivrés par le ministère en charge de l'Éducation nationale et par le ministère en charge de l'Agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.29; 18.11; 17.08; 16.08.

#### Source

DEPP-MENJS, Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré. DGER-MAA, Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

1 Répartition des admis au CAP, BEP et baccalauréat professionnel selon la spécialité, session 2020

Groupes de spécialités de diplôme	CAP (1)		BEP (1)		Baccalauréat professionnel	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
200 Technologies industrielles fondamentales			538	85,3	526	85,7
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	899	90,3			433	90,8
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	71	97,3	1 330	92,4	5 657	91,3
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 827	96,4	831	87,8	1 389	91,7
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	755	97,4	5 425	92,6	3 018	93,3
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	99	94,3	1 369	89,9	1 571	95,0
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 140	96,4	4 133	85,0	3 189	91,5
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	97	91,5	482	88,0	1 110	89,8
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	37 540	90,4	5 329	92,2	7 819	94,1
222 Transformations chimiques et apparentées	5	100,0	256	89,2		
223 Métallurgie	767	93,5			52	88,1
224 Matériaux de construction, verre, céramique	386	95,1	135	94,4	149	94,9
225 Plasturgie, matériaux composites	95	91,3	368	88,7	342	85,3
226 Papier, carton	7	100,0				
227 Énergie, génie climatique	3 383	89,1	3 453	82,3	2 751	87,3
230 Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	1 089	91,5	2 465	86,1	2 570	90,6
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	2 137	95,1	1 200	91,0	1 420	93,8
232 Bâtiment : construction et couverture	5 330	85,7	830	85,6	1 017	89,7
233 Bâtiment : finitions	8 927	87,8	1 195	88,6	1 121	89,5
234 Travail du bois et de l'ameublement	8 514	89,7	3 438	90,5	3 343	90,5
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	296	91,6	9	64,3	17	81,0
241 Textile	110	88,7				
242 Habillement	1 977	89,2	2 701	89,7	2 733	90,9
243 Cuirs et peaux	912	95,9	222	88,4	238	87,5
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité			6 267	87,7	7 074	87,7
251 Mécanique générale et de précision, usinage	493	89,3	2 617	85,9	2 796	88,6
252 Moteurs et mécanique auto	17 207	90,8			9 808	88,7
253 Mécanique aéronautique et spatiale	896	96,4			1 152	96,4
254 Structures métalliques	10 989	90,2	480	89,2	4 598	88,5
255 Électricité, électronique	5 232	86,0	19 338	87,8	21 126	89,0
<b>Total spécialités de la production</b>	<b>112 180</b>	<b>90,1</b>	<b>64 411</b>	<b>88,3</b>	<b>87 019</b>	<b>90,1</b>
300 Spécialités plurivalentes des services					20 685	85,2
311 Transport, manutention, magasinage	4 693	89,5	3 097	90,4	4 586	88,1
312 Commerce, vente	14 066	91,2	34 609	90,6	35 774	90,2
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	743	94,4	997	90,8	1 027	93,3
323 Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	127	91,4	1 968	93,5	1 793	93,8
324 Secrétariat, bureautique			18 621	83,3		
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 084	97,4	24 205	94,0	27 497	94,9
331 Santé	59	90,8	521	92,7	1 068	91,5
332 Travail social	17 373	84,0				
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 426	91,0	3 430	90,0	3 603	92,6
336 Coiffure, esthétique et autres soins	18 216	89,2	7	100,0	2 707	95,1
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	2 419	90,4				
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	792	90,2	635	87,3	876	88,9
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3 987	96,0			2 206	97,1
<b>Total spécialités des services</b>	<b>72 985</b>	<b>89,3</b>	<b>88 090</b>	<b>89,8</b>	<b>101 822</b>	<b>90,7</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>185 165</b>	<b>89,8</b>	<b>152 501</b>	<b>89,2</b>	<b>188 841</b>	<b>90,4</b>
<b>Session 2019, toutes spécialités</b>	<b>173 552</b>	<b>84,5</b>	<b>145 848</b>	<b>84,7</b>	<b>173 675</b>	<b>82,4</b>
Spécialités de la production	102 682	85,4	61 106	84,0	79 010	81,3
Spécialités des services	70 870	83,3	84 742	85,2	94 665	83,4

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011). Public et Privé (sous et hors contrat).

1. Y compris les données de l'enseignement agricole.

Lecture : à la session 2020, 89,3% des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

© DEPP

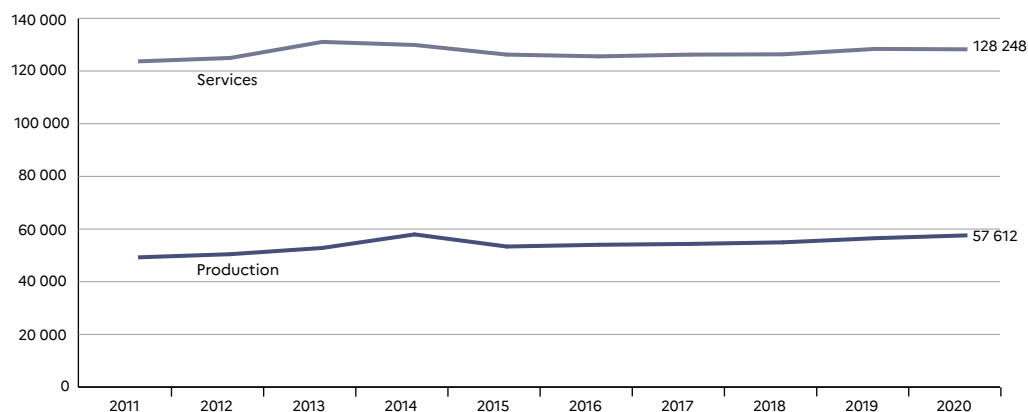
Lors de la session 2020 à l'examen du **brevet de technicien supérieur (BTS)**, 185 900 candidats étaient présents dont 128 200 dans les domaines des services et 57 600 dans ceux de la production (1). Depuis la session 2011, le nombre de candidats a augmenté de 3,7% dans les domaines des services et de 17,0% dans ceux de la production.

À la session d'examen 2020, près de 160 900 candidats obtiennent leur diplôme du BTS, soit un **taux de succès** de 86,5% (2). Ce taux est de 85,6% dans les domaines des services et s'élève à 88,7% dans ceux de la production. Près de neuf femmes sur dix présentes à l'examen obtiennent leur diplôme (89,0%) quand le taux de succès des hommes est de 84,3%. Ce taux plus élevé pour les femmes s'observe dans les domaines

de la production (94,4% pour les femmes contre 87,3% pour les hommes) ainsi que dans ceux des services (respectivement 88,2% et 81,6%).

Les 112 900 candidats sous statut scolaire représentent 60,7% des étudiants présents à l'examen et sont ceux qui réussissent le mieux (89,0%) (3). Par ailleurs, 36 500 candidats sont issus de l'apprentissage (19,6% de l'ensemble) et leur taux de succès s'élève à 87,2%. À la session 2020, plus de neuf candidats issus d'un baccalauréat général sur dix (92,9%) obtiennent le diplôme du BTS (4). Les bacheliers technologiques ont un taux de succès de 87,5% quand celui des bacheliers professionnels ou des candidats issus d'autres diplômes sont respectivement de 79,3% et 82,7%.

### 1 Évolution des effectifs présents à l'examen du BTS selon la catégorie de spécialités, entre les sessions de 2011 et 2020



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Population concernée** – Candidats présents à l'examen du BTS en 2020, y compris BTS agricole et maritime, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

**Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, sections de techniciens supérieurs (STS), apprentis, candidat individuel, centre de formation d'apprentis (CFA), réseau national des Greta, baccalauréat général, baccalauréat technologique, baccalauréat professionnel** – Voir « Glossaire ».

**Taux de succès** – Le taux de succès est ici déterminé par le rapport entre le nombre d'admis et celui des présents à l'examen lors d'une même session.

#### Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 21.14.

#### Source

SIES-MESRI, Système d'information Ocean.  
Systèmes d'information des ministères en charge de l'Agriculture et en charge de la Mer, traitement SIES-MESRI.

## 2 Les candidats au BTS selon la spécialité, session 2020

Domaines de spécialité	Femmes			Hommes			Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présentes	Admises	Taux de succès (%)	Présents	Admis	Taux de succès (%)	Présents	Admis	Taux de succès (%)	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	1 168	1 097	93,9	8 964	8 043	89,7	10 132	9 140	90,2	11,5
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	4 181	3 967	94,9	8 139	7 268	89,3	12 320	11 235	91,2	33,9
22 Transformations	2 813	2 674	95,1	6 200	5 423	87,5	9 013	8 097	89,8	31,2
23 Génie civil, construction et bois	1 668	1 538	92,2	5 463	4 638	84,9	7 131	6 176	86,6	23,4
24 Matériaux souples	1 000	952	95,2	137	127	92,7	1 137	1 079	94,9	88,0
25 Mécanique, électricité, électronique	650	613	94,3	17 229	14 775	85,8	17 879	15 388	86,1	3,6
<b>Total domaines de la production</b>	<b>11 480</b>	<b>10 841</b>	<b>94,4</b>	<b>46 132</b>	<b>40 274</b>	<b>87,3</b>	<b>57 612</b>	<b>51 115</b>	<b>88,7</b>	<b>19,9</b>
30 Spécialités plurivalentes des services	347	322	92,8	150	138	92,0	497	460	92,6	69,8
31 Échanges et gestion	41 936	36 527	87,1	33 208	26 687	80,4	75 144	63 214	84,1	55,8
dont : 31209 - Management des unités commerciales	11 419	9 888	86,6	10 605	8 160	76,9	22 024	18 048	81,9	51,8
31212 - Négociation et relation client	5 959	5 495	92,2	7 128	6 014	84,4	13 087	11 509	87,9	45,5
31409 - Assistant de gestion PME PMI à référentiel commun européen	8 968	7 491	83,5	2 478	1 852	74,7	11 446	9 343	81,6	78,4
31408 - Comptabilité et gestion	6 218	5 389	86,7	5 464	4 388	80,3	11 682	9 777	83,7	53,2
32 Communication et information	12 532	11 211	89,5	10 909	9 136	83,7	23 441	20 347	86,8	53,5
33 Services aux personnes	21 287	19 021	89,4	5 182	4 292	82,8	26 469	23 313	88,1	80,4
34 Services à la collectivité	1 693	1 504	88,8	1 004	900	89,6	2 697	2 404	89,1	62,8
<b>Total domaines des services</b>	<b>77 795</b>	<b>68 585</b>	<b>88,2</b>	<b>50 453</b>	<b>41 153</b>	<b>81,6</b>	<b>128 248</b>	<b>109 738</b>	<b>85,6</b>	<b>60,7</b>
<b>Total BTS</b>	<b>89 275</b>	<b>79 426</b>	<b>89,0</b>	<b>96 585</b>	<b>81 427</b>	<b>84,3</b>	<b>185 860</b>	<b>160 853</b>	<b>86,5</b>	<b>48,0</b>
dont BTS agricoles	5 495	5 208	94,8	9 310	8 334	89,5	14 805	13 542	91,5	37,1
dont BTS maritimes	16	16	100,0	46	44	95,7	62	60	96,8	25,8

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

## 3 Succès au BTS selon le mode de formation, session 2020

	Présents		Admis		Taux de succès (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
Scolaires (ST5)	112 882	60,7	100 471	62,5	89,0
Public	74 825	40,3	65 831	40,9	88,0
Privé sous contrat	26 974	14,5	25 219	15,7	93,5
Privé hors contrat	11 083	5,9	9 421	5,9	85,0
Apprentissage (CFA)	36 502	19,6	31 820	19,8	87,2
Formation continue (Greta)	25 024	13,5	21 513	13,4	86,0
Enseignement à distance	4 827	2,6	3 437	2,1	71,2
Individuels (1)	6 625	3,6	3 612	2,2	54,5
<b>Total BTS</b>	<b>185 860</b>	<b>100,0</b>	<b>160 853</b>	<b>100,0</b>	<b>86,5</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

1. Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

## 4 Succès au BTS selon le diplôme initial, session 2020

	Présents		Admis		Taux de succès (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
Baccalauréat général	46 814	27,4	43 470	29,5	92,9
Série S	17 257	10,1	16 036	10,9	92,9
Série ES	21 557	12,6	20 092	13,6	93,2
Série L	8 000	4,7	7 342	5,0	91,8
Baccalauréat technologique	60 874	35,6	53 264	36,2	87,5
Série STI, STI2D, STD2A	16 877	9,9	15 302	10,4	90,7
Série STL	3 367	2,0	3 012	2,0	89,5
Série STT, STG, STMG	33 533	19,6	28 517	19,4	85,0
Série SMS, ST2S	5 026	2,9	4 511	3,1	89,8
Série hôtellerie	1 647	1,0	1 533	1,0	93,1
Autres séries (TMD, STAV)	424	0,2	389	0,3	91,7
Baccalauréat professionnel	54 218	31,7	43 015	29,2	79,3
Domaines de la production	16 299	9,5	13 253	9,0	81,3
Domaines des services	23 580	13,8	18 054	12,3	76,6
Domaine indéterminé	14 339	8,4	11 708	7,9	81,7
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)	9 149	5,3	7 562	5,1	82,7
<b>Total BTS (hors BTS agricoles)</b>	<b>171 055</b>	<b>100,0</b>	<b>147 311</b>	<b>100,0</b>	<b>86,1</b>
BTS agricoles (1)	14 805		13 542		91,5
<b>Total BTS</b>	<b>185 860</b>		<b>160 853</b>		<b>86,5</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

1. L'information sur le diplôme d'origine n'est pas disponible pour les BTS agricoles.

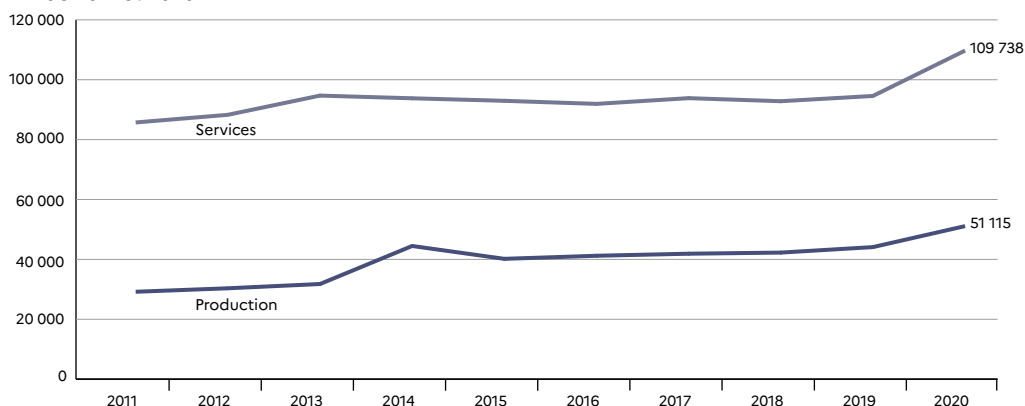
À la session 2020, plus de 109 700 étudiants obtiennent leur diplôme de **brevet de technicien supérieur (BTS)** dans les domaines des services (1). Un effectif en hausse de 28,0% depuis 2011, essentiellement dû à l'augmentation de 16,0% des effectifs entre les sessions 2019 et 2020. Dans les domaines de la production, cette croissance depuis 2011 s'élève à 75,1% (+16,0% entre 2019 et 2020). Lors de la session 2020, les modalités de passage de l'examen national de BTS ont été aménagées dans le cadre de la crise sanitaire. La validation à cet examen national a été, pour l'essentiel des candidats, basée sur le contrôle en cours de formation déjà effectuée et du livret scolaire.

Tous domaines de spécialités confondus, 160 900 candidats ont obtenu leur diplôme du BTS, pour un

**taux de succès** de 86,5% (2). Dans les domaines de la production, 88,7% des candidats obtiennent leur diplôme contre 85,6% dans les domaines des services. Dans les domaines des services, près de la moitié des diplômés (48,8%) l'obtiennent dans une spécialité du groupe « Commerce, vente » (34 400) ou « Comptabilité, gestion » (19 100). Leurs taux de succès respectifs (84,7% et 82,7%) augmentent de 11,7 et 12,9 points par rapport à la session précédente.

Le taux de succès des femmes (89,0%) est supérieur de 4,7 points à celui des hommes (84,3%). Cet écart atteint jusqu'à 71 points dans les spécialités de la production, avec un taux de succès masculin de 87,3% et un taux de succès féminin de 94,4%.

### 1 Évolution des effectifs admis à l'examen du BTS selon la catégorie de spécialité, entre les sessions de 2011 et 2020



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Population concernée** – Candidats présents à l'examen du BTS en 2019 et en 2020, y compris BTS agricole et maritime, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

**Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation** – Voir « Glossaire ».

**Taux de succès** – Le taux de succès est ici déterminé par le rapport entre le nombre d'admis et celui des présents à l'examen lors d'une même session.

#### Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 21.14.

#### Source

SIES-MESRI, Système d'information Ocean.  
Systèmes d'information des ministères en charge de l'Agriculture et en charge de la Mer, traitement SIES-MESRI.

## 2 Répartition des admis au BTS selon la spécialité de la formation, sessions 2019 et 2020

Groupes de spécialités de formation	2019				2020			
	Admis	Taux de succès (%)	Taux de succès Femmes (%)	Taux de succès Hommes (%)	Admis	Taux de succès (%)	Taux de succès Femmes (%)	Taux de succès Hommes (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	3 832	84,5	88,1	83,6	4 018	90,0	94,0	89,1
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	4 473	83,7	86,3	83,6	5 122	90,3	93,8	90,1
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 531	77,3	78,2	76,9	4 262	90,6	93,5	89,2
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 573	80,3	82,0	79,6	1 933	92,0	94,8	90,7
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	980	82,8	86,2	77,8	1 270	92,8	95,6	88,8
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	1 607	77,1	83,2	73,9	2 054	92,7	95,9	91,1
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 367	73,6	83,6	71,1	1 716	88,8	97,3	86,8
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	313	85,8	90,2	84,5	365	94,3	97,7	93,3
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	1 873	85,7	88,2	81,6	2 051	92,1	94,7	88,1
222 Transformations chimiques et apparentées	1 573	87,4	88,6	85,4	1 721	94,2	95,6	91,9
223 Métallurgie	1 480	78,8	88,2	78,4	1 724	87,5	92,0	87,2
224 Matériaux de construction, verre, céramique	32	88,9	90,5	86,7	20	100,0	100,0	100,0
225 Plasturgie, matériaux composites	282	74,6	78,4	74,2	284	86,6	92,9	86,0
226 Papier, carton								
227 Énergie, génie climatique	1 615	73,7	83,8	73,6	1 932	85,7	95,5	85,5
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 777	72,9	80,0	69,1	3 089	86,7	91,6	84,3
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 339	80,7	93,1	79,5	1 588	88,0	96,3	87,2
232 Bâtiment : construction et couverture	177	77,6	84,4	76,5	203	79,6	89,3	78,4
233 Bâtiment : finitions	434	81,1	88,2	75,5	530	90,4	92,7	88,7
234 Travail du bois et de l'ameublement	697	75,8	85,1	75,3	766	83,1	91,8	82,5
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples								
241 Textile	143	93,5	95,5	81,0	118	95,2	96,0	91,3
242 Habillement	846	91,1	90,9	92,5	858	94,4	94,6	93,1
243 Cuirs et peaux	100	90,1	90,4	88,2	103	99,0	100,0	92,3
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	4 521	70,7	85,5	70,2	5 570	86,6	97,3	86,2
252 Moteurs et mécanique auto	2 033	71,7	84,4	71,4	2 414	84,5	92,8	84,2
253 Mécanique aéronautique et spatiale	375	94,7	100,0	94,1	415	94,5	98,3	93,9
254 Structures métalliques	973	74,7	88,1	74,1	1 250	85,5	91,4	85,3
255 Électricité, électronique	5 157	74,7	84,9	74,4	5 739	85,8	90,5	85,6
<b>Total des spécialités de la production</b>	<b>44 103</b>	<b>78,0</b>	<b>85,2</b>	<b>76,2</b>	<b>51 115</b>	<b>88,7</b>	<b>94,4</b>	<b>87,3</b>
300 Spécialités plurivalentes des services	383	83,4	85,3	78,3	460	92,6	92,8	92,0
311 Transport, manutention, magasinage	1 370	67,6	69,9	67,0	1 696	82,1	86,6	80,8
312 Commerce, vente	28 668	72,9	75,3	70,6	34 416	84,7	88,7	80,6
313 Finances, banque, assurances	6 788	74,6	75,6	73,1	7 982	85,8	87,5	83,1
314 Comptabilité, gestion	16 790	69,7	70,9	67,3	19 120	82,7	84,8	78,6
320 Spécialités plurivalentes de la communication	3 318	77,7	79,4	72,7	3 737	89,7	92,4	82,0
321 Journalisme et communication	246	90,8	93,2	74,3	169	97,7	98,7	90,0
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	521	86,5	94,1	80,2	551	89,2	94,5	84,9
323 Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	3 045	82,3	86,9	77,0	3 074	94,2	97,1	91,2
324 Secrétariat, bureautique	6 964	76,7	77,5	72,4	6 890	84,0	86,0	74,6
326 Informatique, traitement de l'information	5 098	73,5	74,2	73,5	5 926	84,4	88,0	84,1
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 668	82,5	82,9	76,4	3 097	91,8	92,3	84,8
331 Santé	4 180	56,9	57,4	55,0	5 565	75,3	77,2	68,7
332 Travail social	2 966	78,9	79,9	65,3	3 573	92,8	93,2	86,5
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 594	84,5	87,0	78,9	8 617	93,3	95,1	89,8
336 Coiffure, esthétique et autres soins	1 935	77,9	78,0	71,4	2 461	93,8	93,9	82,4
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 109	77,7	75,4	78,6	964	91,1	89,8	91,6
345 Application des droits et statuts des personnes	936	70,1	71,5	63,6	1 440	87,9	88,6	83,3
<b>Total des spécialités des services</b>	<b>94 579</b>	<b>73,7</b>	<b>75,4</b>	<b>71,0</b>	<b>109 738</b>	<b>85,6</b>	<b>88,2</b>	<b>81,6</b>
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>138 682</b>	<b>75,0</b>	<b>76,6</b>	<b>73,5</b>	<b>160 853</b>	<b>86,5</b>	<b>89,0</b>	<b>84,3</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé.

Lecture : à la session 2020, 4 018 candidats ont été admis à l'examen d'un BTS de la spécialité « Technologies industrielles fondamentales », soit un taux de réussite de 90,0% (94,0% pour les femmes, 89,1% pour les hommes).

© SIES

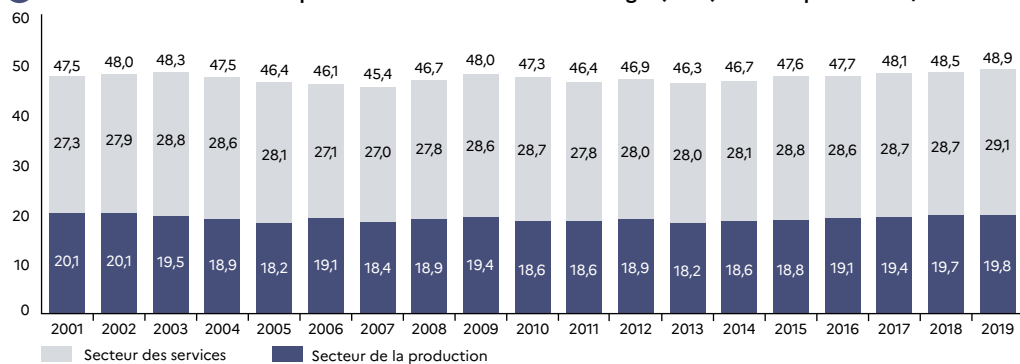


À la session 2019, en France métropolitaine et dans les DROM, 48 900 **diplômes universitaires de technologie** (DUT) sont délivrés, en légère hausse par rapport à 2018 : +1,0%. Près de six sur dix sont délivrés dans le secteur des services (29 100 diplômes, +1,6%) et quatre sur dix dans le secteur de la production (19 800 diplômes, +0,2%) (1). Deux spécialités des services, « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation » regroupent 35% des diplômes délivrés tous secteurs confondus (2).

Le nombre de femmes diplômées augmente de 1,1% par rapport à la session 2018 et s'élève à 20 900, soit 42,8% de l'ensemble des diplômés (3). Cette part diffère selon

le secteur considéré : les femmes représentent un peu plus de la moitié des diplômés du tertiaire (53,5%, -0,3 point) et seulement un quart de ceux de la production (26,9%, +0,2 point). Les écarts sont encore plus importants au sein même de ces secteurs révélant des orientations scolaires différenciées selon le genre. Ainsi, dans le domaine des services, les femmes représentent 83% des diplômés des DUT carrières juridiques contre 10% dans l'informatique. Dans le secteur de la production, plus de six diplômés sur dix sont des femmes dans les DUT « Chimie » et « Génie biologique » (70%, +3 points) contre moins de 10% pour les filières en génie électrique, industriel ou mécanique.

### 1 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés par secteur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Diplômes concernés** – Diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer. Ceux-ci peuvent avoir été préparés dans le cadre de la formation initiale, de la reprise d'étude, de l'apprentissage ou de la formation continue.

#### Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 18.22.

## 2 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés

	2013		2015	2016	2017	2018	2019	
	Total	Part des femmes (%)	Total	Total	Total	Total	Total	Part des femmes (%)
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile (1)	29	79,3						
Chimie	1 343	52,9	1 303	1 269	1 362	1 409	1 349	59,5
Génie biologique	2 791	65,7	2 938	2 920	2 958	2 965	2 883	69,5
Génie chimique - génie des procédés	477	41,1	412	440	454	479	441	45,6
Génie civil	1 875	17,8	11					
Génie civil - construction durable (2)			1 945	1 972	1 900	1 962	1 963	18,6
Génie du conditionnement et de l'emballage	105	51,4						
Packaging, emballage et conditionnement (3)			120	158	160	143	162	60,5
Génie électrique et informatique industrielle	2 818	7,5	2 827	2 775	2 995	3 066	3 037	8,9
Génie industriel et maintenance	652	6,1	728	732	779	772	833	9,4
Génie mécanique et productive	2 649	7,9	2 801	2 930	3 028	3 084	3 139	9,7
Génie thermique et énergie	818	10,4	814	768	775	829	804	12,4
Hygiène, sécurité et environnement	780	31,7	764	781	702	705	707	30,3
Mesures physiques	1 737	20,6	1 793	1 840	1 796	1 854	1 898	20,9
Qualité, logistique industrielle et organisation	759	31,4	836	849	895	845	846	30,5
Réseaux et télécommunications	961	9,3	1 090	1 165	1 144	1 168	1 223	9,0
Science et génie des matériaux	424	20,3	405	457	434	454	484	24,4
<b>Ensemble secteur de la production</b>	<b>18 218</b>	<b>25,9</b>	<b>18 787</b>	<b>19 056</b>	<b>19 382</b>	<b>19 735</b>	<b>19 769</b>	<b>26,9</b>
Carrières juridiques	916	80,2	1 004	978	924	968	1 037	82,7
Carrières sociales	1 461	80,6	1 455	1 395	1 436	1 478	1 493	79,6
Gestion des entreprises et des administrations	8 229	58,9	8 544	8 386	8 337	8 376	8 404	59,3
Gestion administrative et commerciale	838	66,3						
Gestion administrative et commerciale des organisations (4)			919	899	934	922	911	66,8
Gestion, logistique et transport	1 020	34,0	1 121	1 084	1 079	1 110	1 081	33,0
Information - communication	1 894	81,5	1 849	1 836	1 825	1 785	1 763	78,4
Informatique	3 221	9,6	3 492	3 490	3 592	3 461	3 595	10,3
Services et réseaux de communications	1 352	35,2						
Métiers du multimédia et de l'internet (5)			1 513	1 579	1 614	1 627	1 673	34,7
Statistiques et informatique décisionnelle (6)	377	34,7	401	398	451	465	495	33,5
Techniques de commercialisation	8 738	56,6	8 531	8 569	8 479	8 493	8 683	58,7
<b>Ensemble secteur des services</b>	<b>28 046</b>	<b>53,7</b>	<b>28 829</b>	<b>28 614</b>	<b>28 671</b>	<b>28 685</b>	<b>29 135</b>	<b>53,5</b>
<b>Total</b>	<b>46 264</b>	<b>42,8</b>	<b>47 616</b>	<b>47 670</b>	<b>48 053</b>	<b>48 420</b>	<b>48 904</b>	<b>42,8</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La formation « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile », mise en place en 2008-2009, n'existe plus à compter de la rentrée universitaire 2014 en tant que DUT.

2. « Génie civil » avant 2013-2014.

3. « Génie du conditionnement et de l'emballage » avant 2013-2014.

4. « Gestion administrative et commerciale » avant 2013-2014.

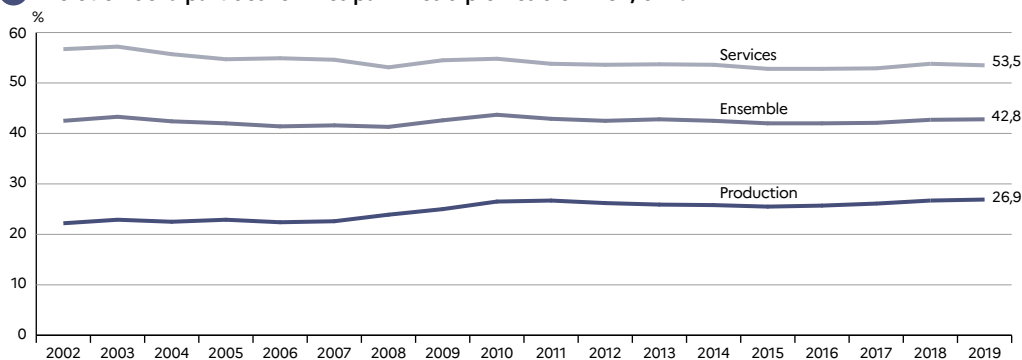
5. « Services et réseaux de communications » avant 2013-2014.

6. « Statistiques et traitements informatiques des données (STID) » avant 2009-2010.

Lecture : à la session 2019, 48 904 DUT ont été délivrés dont 42,8% à des femmes.

© SIES

## 3 Évolution de la part des femmes parmi les diplômés d'un DUT, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Lecture : à la session 2019, 26,9% des diplômés d'un DUT du secteur de la production sont des femmes, elles représentent 42,8% de l'ensemble des diplômés d'un DUT.

© SIES

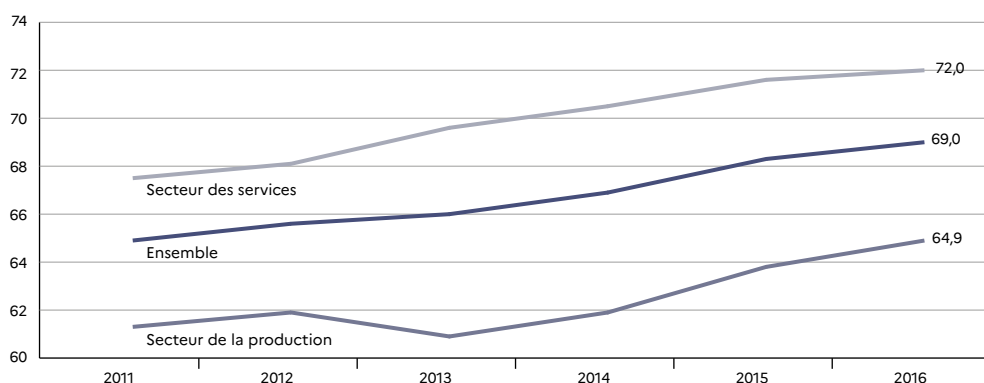
Parmi les étudiants inscrits à la rentrée universitaire 2016 pour la première fois en première année de DUT, 69% ont obtenu leur diplôme au bout des deux années de formation et 9% après une année supplémentaire, à la session 2019 (1)(2). La quasi-totalité des étudiants (98%) obtiennent leur diplôme dans la spécialité et l'établissement de leur première inscription en DUT. Cette proportion est toutefois plus élevée pour ceux qui réussissent en deux ans (99%) plutôt qu'en trois ans (85%), la plupart des changements de spécialité ou d'établissement ayant lieu lors d'un redoublement.

Le taux de réussite en deux ans est plus élevé dans le secteur des services (72%) que dans celui de la production (65%). Cet écart diminue avec la réussite cumulée

en trois ans (79% contre 76%), et est assez stable dans le temps. La réussite dépend également de la spécialité du DUT. Dans le secteur des services, les écarts de réussite peuvent atteindre 16 points entre les étudiants en « Information communication » (88% en deux ou trois ans) et ceux de « Carrières juridiques » (72%). Dans celui de la production, l'écart maximal est de 10 points entre « Génie biologique » (81%) et « Génie industriel et maintenance » (71%).

Les perspectives de réussite en DUT varient en fonction du baccalauréat détenu par l'étudiant. En deux ou trois ans, elles sont de 85% pour les bacheliers généraux, contre 64% pour les bacheliers technologiques et 56% pour les bacheliers professionnels (3).

### 1 Évolution de la réussite au DUT en deux ans par secteur de formation, en %



► Champ : France entière (hormis la Nouvelle-Calédonie pour 2014 et 2015, et les Antilles pour 2015 et 2016).  
Lecture : 69% des étudiants inscrits pour la première fois en DUT à la rentrée 2016 ont obtenu leur diplôme en deux ans.

© SIES

#### Précisions

**Champ** – IUT de France métropolitaine et des DROM.

**Taux de réussite** – Les taux de réussite en DUT en deux ou trois ans ont été calculés à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de DUT dans une université à la rentrée 2016.

**Étudiants non bacheliers, IUT, DUT (spécialités de formation)** – Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

– Notes Flash du SIES : 20.22 ; 20.21.

## 2 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur et spécialité de formation, en %

Spécialité	Effectif	Effectif (en %)	Réussite en 2 ans (%)		Réussite en 3 ans (%)		Cumulée en 3 ans (%)	
			Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Chimie	1 683	2,9	66,7	66,0	11,6	10,1	78,3	76,1
Génie biologique	3 259	5,6	73,8	72,9	7,4	6,5	81,2	79,5
Génie chimique - génie des procédés	630	1,1	61,0	60,5	11,7	9,7	72,7	70,2
Génie civil - construction durable	2 536	4,3	63,8	63,5	12,1	10,2	75,8	73,7
Génie électrique et informatique industrielle	4 121	7,0	60,3	59,9	12,4	10,0	72,7	69,9
Génie industriel et maintenance	1 017	1,7	57,8	57,3	13,2	11,8	71,0	69,1
Génie mécanique et productique	3 856	6,6	65,4	64,8	11,3	9,6	76,7	74,4
Génie thermique et énergie	1 116	1,9	60,7	60,3	10,9	8,2	71,6	68,5
Hygiène sécurité environnement	863	1,5	68,3	67,9	6,7	5,7	75,0	73,6
Mesures physiques	2 312	4,0	63,7	63,1	15,6	12,3	79,3	75,5
Packaging, emballage et conditionnement	168	0,3	73,8	73,8	6,0	4,2	79,8	78,0
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 021	1,7	71,2	70,8	6,3	4,2	77,5	75,0
Réseaux et télécommunications	1 536	2,6	62,6	62,4	10,7	8,6	73,3	71,0
Sciences et génie des matériaux	591	1,0	60,6	59,9	15,4	12,9	76,0	72,8
<b>Total du secteur de la production</b>	<b>24 709</b>	<b>42,3</b>	<b>64,9</b>	<b>64,4</b>	<b>11,2</b>	<b>9,3</b>	<b>76,1</b>	<b>73,6</b>
Carrières juridiques	1 276	2,2	63,8	62,9	7,8	7,0	71,6	69,9
Carrières sociales	1 784	3,1	73,2	72,6	5,4	5,1	78,5	77,7
Gestion administrative et commerciale des organisations	1 053	1,8	72,6	72,3	8,2	7,4	80,7	79,7
Gestion des entreprises et des administrations	9 971	17,1	70,7	70,0	7,4	6,4	78,1	76,4
Gestion logistique et transport	1 292	2,2	66,8	66,3	7,0	6,1	73,8	72,4
Information communication	1 736	3,0	84,9	84,4	2,9	2,6	87,8	87,0
Informatique	4 373	7,5	64,1	63,7	10,6	8,5	74,7	72,3
Métiers du multimédia et de l'internet	1 891	3,2	76,9	76,2	5,6	4,8	82,5	81,0
Statistique et informatique décisionnelle	595	1,0	64,5	63,9	12,9	9,2	77,5	73,1
Techniques de commercialisation	9 786	16,7	75,6	74,9	6,0	5,6	81,7	80,4
<b>Total du secteur des services</b>	<b>33 757</b>	<b>57,7</b>	<b>72,0</b>	<b>71,4</b>	<b>7,1</b>	<b>6,2</b>	<b>79,1</b>	<b>77,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>58 466</b>	<b>100,0</b>	<b>69,0</b>	<b>68,4</b>	<b>8,8</b>	<b>7,5</b>	<b>77,8</b>	<b>75,9</b>

► Champ : France entière, sauf Antilles.

► Lecture : 58 466 étudiants se sont inscrits pour la première fois en DUT à la rentrée 2016. 77,8% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (69,0% en deux ans, 8,8% en trois ans), dont 75,9% sans réorientation, c'est-à-dire dans la spécialité et l'établissement d'inscription en première année.

© SIES

## 3 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur de formation et filière de baccalauréat, en %

Filières de baccalauréat	DUT secteur de la production			DUT secteur des services			Ensemble secteurs	
	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)
Littéraire	22	63,6	72,7	1 480	74,1	79,4	73,9	79,3
Économique	391	66,2	75,7	13 002	79,9	85,7	79,5	85,4
Scientifique	15 968	74,2	83,8	8 056	80,0	86,5	76,1	84,7
<b>Baccalauréat général</b>	<b>16 381</b>	<b>74,0</b>	<b>83,5</b>	<b>22 538</b>	<b>79,6</b>	<b>85,6</b>	<b>77,2</b>	<b>84,7</b>
Techno STG	133	39,8	50,4	7 482	57,8	66,9	57,5	66,7
Techno STI /STI2D/STD2A	5 193	43,5	58,9	1 726	53,9	66,5	46,1	60,8
Autres technologiques	1 429	44,2	59,7	538	65,4	71,6	50,0	62,9
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>6 755</b>	<b>43,6</b>	<b>58,9</b>	<b>9 746</b>	<b>57,5</b>	<b>67,1</b>	<b>51,8</b>	<b>63,7</b>
Baccalauréat professionnel	393	48,9	59,5	740	47,0	53,9	47,7	55,9
<b>Ensemble bacheliers</b>	<b>23 529</b>	<b>64,8</b>	<b>76,1</b>	<b>33 024</b>	<b>72,3</b>	<b>79,4</b>	<b>69,2</b>	<b>78,0</b>
<b>Non-bacheliers</b>	<b>1 180</b>	<b>65,8</b>	<b>76,4</b>	<b>733</b>	<b>58,4</b>	<b>65,6</b>	<b>62,9</b>	<b>72,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>24 709</b>	<b>64,9</b>	<b>76,1</b>	<b>33 757</b>	<b>72,0</b>	<b>79,1</b>	<b>69,0</b>	<b>77,8</b>

► Champ : France entière, sauf Antilles.

► Filière : 16 381 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois à la rentrée 2016 afin de préparer un DUT dans le secteur de la production. 83,5% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (74,0% en deux ans, 9,5% en trois ans).

© SIES

À la session 2019, le nombre de licences **LMD** délivrées par les universités, 193 600, est très stable par rapport à la session 2018. Les dynamiques diffèrent légèrement selon les types de licence : davantage de licences générales (145 600, +0,5%) et moins de licences professionnelles (48 000, -1,6%) (1). Néanmoins, la tendance ralentit pour les diplômes de licence générale, qui augmentaient d'environ 4% depuis trois ans.

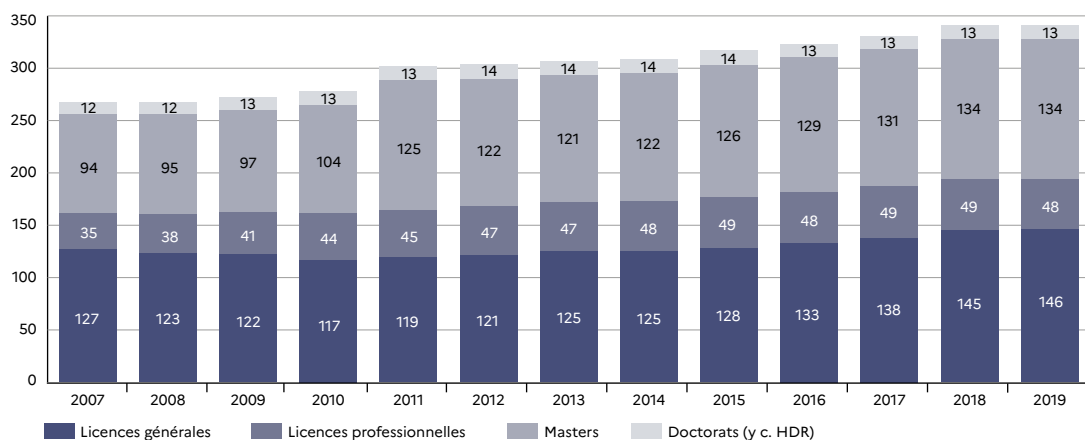
Le nombre total de masters délivrés par les universités est de 133 800, en baisse de 0,3% après cinq années consécutives de hausse (+2,6% en 2018). Les masters indifférenciés continuent à remplacer progressivement les masters à finalité professionnelle ou de recherche (respectivement 3 900 et 2 100 diplômes en 2019) : leur nombre augmente ainsi de 8,7% mais leur progression ralentit (+15,0% en 2018 et +32,1% en 2015) (2).

Les diplomations en doctorat et en HDR sont moins nombreuses : -2,4% en 2019 (+2,9% en 2018.)

Le nombre de diplômes universitaires délivrés se stabilise après une hausse continue jusqu'en 2018. En dix ans, il a progressé de 20% en licence générale et de 39% en master. Le nombre de masters MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation; 14% des diplômes de master) délivrés diminue quant à lui de 3,9%.

Le nombre de licences professionnelles délivrées par les universités s'est stabilisé depuis 2015 après une hausse continue. Le nombre de diplômés a augmenté de 18% en dix ans, notamment du fait de l'essor des filières de sciences économiques (+52%).

### 1 Nombre de diplômes délivrés en licences, master et doctorat délivrés par année, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Diplômes concernés** – Diplômes nationaux délivrés par les universités.

**Université, cursus licence-master-doctorat (LMD), MEEF, Inspé** – Voir « Glossaire ».

## 2 Évolution du nombre des principaux diplômes de l'enseignement supérieur universitaire (1)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	Staps	Médecine, pharmacie	Ensemble
<b>Licences professionnelles</b>	2008	950	12 787	2 013	4 826	16 304	399	386	37 665
	2009	1 196	13 762	2 446	5 216	17 013	495	392	40 520
	2010	1 251	15 248	2 438	5 804	18 509	588	397	44 235
	2011	1 461	15 968	2 507	5 918	18 602	555	367	45 378
	2012	1 630	16 897	2 413	6 086	18 803	595	336	46 760
	2013	1 768	17 034	2 282	6 147	19 150	551	372	47 304
	2014	1 829	17 592	2 226	6 116	19 059	554	373	47 749
	2015	1 870	18 185	2 231	6 121	19 389	576	372	48 744
	2016	1 652	19 266	1 287	5 941	18 852	502	277	47 777
	2017	1 674	20 335	979	5 590	19 219	623	403	48 823
	2018	1 767	20 881	682	5 652	18 932	560	279	48 753
<b>2019</b>	<b>1 728</b>	<b>20 971</b>	<b>640</b>	<b>5 361</b>	<b>18 570</b>	<b>591</b>	<b>118</b>	<b>47 979</b>	
<b>Licences générales</b>	2008	17 934	14 635	5 929	54 948	24 375	5 474	170	123 465
	2009	18 035	15 529	6 066	52 761	24 235	4 716	250	121 592
	2010	18 971	16 493	5 782	46 970	24 518	3 933	329	116 996
	2011	20 023	17 860	5 755	46 036	24 775	4 140	370	118 959
	2012	19 878	17 191	6 027	47 367	25 687	4 809	367	121 326
	2013	21 166	17 291	5 606	49 979	25 348	5 472	301	125 163
	2014	21 373	16 525	5 051	50 971	24 859	6 013	398	125 190
	2015	21 555	16 502	5 330	52 184	26 066	6 735	24	128 396
	2016	21 343	16 338	5 317	54 721	27 620	7 690	24	133 053
	2017	21 678	16 643	5 438	57 411	29 393	7 909	27	138 499
	2018	22 101	16 824	5 458	60 240	31 593	8 622		144 838
<b>2019</b>	<b>21 851</b>	<b>17 573</b>	<b>5 016</b>	<b>59 965</b>	<b>32 408</b>	<b>8 816</b>		<b>145 629</b>	
<b>Masters professionnels</b>	2008	11 033	20 715	1 826	15 776	14 059	979	811	65 199
	2009	11 040	21 427	1 205	15 325	12 161	987	728	62 873
	2010	10 982	20 127	1 212	15 184	10 915	1 046	689	60 155
	2011	10 372	19 080	1 217	20 705	11 334	1 447	776	64 931
	2012	10 306	18 422	1 046	18 229	10 650	1 101	911	60 665
	2013	9 646	17 957	1 087	17 178	9 898	1 090	848	57 704
	2014	9 787	18 312	1 159	16 869	9 636	1 131	801	57 695
	2015	9 446	17 289	1 175	10 651	8 773	717	805	48 856
	2016	6 618	13 797	462	8 910	6 768	648	367	37 570
	2017	3 679	7 971	393	5 723	3 784	397	256	22 203
	2018	2 582	4 541	35	3 322	1 398	273	276	12 427
<b>2019</b>	<b>868</b>	<b>989</b>		<b>1 534</b>	<b>402</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>3 900</b>	
<b>Masters recherche</b>	2008	3 584	1 204	82	8 981	7 883	184	360	22 278
	2009	3 420	1 048	50	8 245	7 538	154	384	20 839
	2010	3 077	963	47	8 621	5 653	162	386	18 909
	2011	2 958	823	49	9 813	5 440	169	323	19 575
	2012	2 880	891	4	8 497	5 219	175	336	18 002
	2013	2 749	678		7 873	4 731	141	343	16 515
	2014	2 572	732		7 590	5 092	155	373	16 514
	2015	2 387	602		5 556	4 698	104	354	13 701
	2016	1 941	521		4 567	3 759	86	315	11 189
	2017	915	223		2 812	2 017	49	300	6 316
	2018	734	117		1 990	988	41	303	4 173
<b>2019</b>	<b>425</b>	<b>36</b>		<b>1 230</b>	<b>442</b>		<b>13</b>	<b>2 146</b>	
<b>Masters indifférenciés</b>	2008	1 777	1 519	19	1 355	2 226	25	148	7 069
	2009	2 337	2 982	303	2 978	3 930	142	182	12 854
	2010	3 818	5 780	394	5 803	8 378	275	349	24 797
	2011	4 722	7 659	389	15 340	10 974	855	458	40 397
	2012	5 191	8 544	576	15 470	12 197	829	570	43 377
	2013	6 621	9 436	517	15 882	13 078	908	637	47 079
	2014	7 067	9 190	613	15 814	13 900	956	677	48 217
	2015	7 911	10 500	473	27 655	14 911	1 374	881	63 705
	2016	10 843	14 790	447	32 341	19 593	1 358	684	80 056
	2017	15 058	21 534	603	39 150	23 906	1 467	479	102 197
	2018	16 069	24 742	580	45 718	28 277	1 680	507	117 573
<b>2019</b>	<b>17 947</b>	<b>28 566</b>	<b>422</b>	<b>48 136</b>	<b>30 752</b>	<b>1 817</b>	<b>127</b>	<b>127 767</b>	
<b>Doctorats (y c. HDR)</b>	2008	889	619	3	3 092	7 201	84	588	12 476
	2009	867	663	1	3 037	7 557	98	601	12 824
	2010	921	746	4	3 086	7 614	101	516	12 988
	2011	947	703	1	3 174	8 006	122	536	13 489
	2012	879	716	7	3 127	8 267	114	576	13 686
	2013	885	722	3	3 172	8 305	119	545	13 748
	2014	952	702	2	3 178	8 199	100	542	13 675
	2015	858	720	3	3 269	8 471	96	540	13 957
	2016	782	694	4	3 049	7 951	119	409	13 008
	2017	813	668	3	3 100	7 801	118	436	12 939
	2018	827	614	3	2 931	8 359	138	442	13 314
<b>2019</b>	<b>824</b>	<b>624</b>	<b>2</b>	<b>2 846</b>	<b>8 127</b>	<b>117</b>	<b>448</b>	<b>12 988</b>	

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Sont comptabilisés les diplômes terminaux et non les diplômes intermédiaires : les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire (75 100 en 2019, 75 200 en 2018, 69 800 en 2017, 69 700 en 2016, 74 700 en 2015, 87 500 en 2014). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (110 800 en 2019, 110 100 en 2018, 109 500 en 2017, 108 000 en 2016, 107 100 en 2015, 105 000 en 2014).

© SIES

À la session 2019, plus de 193 600 licences **LMD** et 133 800 masters ont été délivrés dans les universités de France métropolitaine et des DROM (1). Le groupe disciplinaire « lettres, langues et sciences humaines » reste celui où les diplômés sont les plus nombreux : il concerne 41,2% des licences générales et 38,1% des masters. En licence professionnelle, l'« économie-gestion » (43,7%) et les « sciences » (38,7%) sont prépondérantes.

Dans les cursus licence et master, les femmes représentent six diplômés sur dix avec des différences notables entre disciplines. Si les trois quarts des diplômés sont des femmes en « lettres, langues et sciences humaines », elles représentent moins de quatre lauréats sur dix en sciences et en « sciences et techniques des activités physiques et sportives ». Parmi les diplômés de licences professionnelles, l'écart est encore

plus marqué : 27,9% en « sciences » et 77,4% en « droit et sciences politiques ».

En 2019, près de 11 300 thèses de doctorat ont été soutenues avec succès dans les universités, dont toujours six sur dix en « sciences ». La part des femmes est de 45,6% (+0,5 point) : de l'ordre de quatre diplômés sur dix dans toutes les disciplines, sauf en disciplines littéraires et dans les disciplines médicales (entre 50% et 60%). Sur les 1 700 habilitations à diriger des recherches, 690 sont délivrées à des femmes et un millier le sont en « sciences ».

En 2019, plus de 34 100 diplômes ont été délivrés dans les formations de santé, dont 60,1% à une femme. Celles-ci représentent la quasi-totalité des diplômés de sages-femmes (816) (2).

### Précisions

**Diplômes concernés** – Diplômes nationaux délivrés par les universités.

**Cursus licence-master-doctorat (LMD)** – Voir définitions dans le glossaire.

## 1 Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2019

Licences LMD	Licences professionnelles		Licences générales		Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 728	77,4	21 851	69,8	23 579	70,4
Économie, gestion	20 971	60,5	17 573	53,7	38 544	57,4
Administration économique et sociale	640	62,5	5 016	63,1	5 656	63,0
Lettres, langues et sciences humaines	5 361	59,5	59 965	74,5	65 326	73,3
Sciences	18 570	27,9	32 408	45,3	50 978	38,9
Staps	591	44,0	8 816	32,9	9 407	33,6
Médecine, pharmacie, odontologie	118	80,5			118	80,5
<b>Total</b>	<b>47 979</b>	<b>48,2</b>	<b>145 629</b>	<b>61,9</b>	<b>193 608</b>	<b>58,5</b>
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2019	51 977	47,7	183 489	59,9	235 466	57,2

Masters LMD	Masters professionnels		Masters recherche		Masters indifférenciés		Total Masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	868	61,4	425	66,1	17 947	67,0	19 240	66,7
Économie, gestion	989	60,5	36	58,3	28 566	55,9	29 591	56,0
Administration économique et sociale					422	70,9	422	70,9
Lettres, langues et sciences humaines	1 534	77,0	1 230	65,6	48 165	72,8	50 929	72,7
Sciences	402	44,8	442	55,7	30 752	41,4	31 596	41,6
Staps	54	24,1			1 817	36,8	1 871	36,5
Médecine, pharmacie, odontologie	53	77,4	13	53,8	127	67,7	193	69,4
<b>Total</b>	<b>3 900</b>	<b>65,3</b>	<b>2 146</b>	<b>63,5</b>	<b>127 796</b>	<b>60,1</b>	<b>133 842</b>	<b>60,3</b>
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2019	4 473	64,4	3 003	62,2	156 468	59,6	163 944	59,8

Doctorats LMD	Doctorat		HDR	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	786	45,3	38	52,6
Économie, gestion et administration économique et sociale	547	41,5	79	49,4
Lettres, langues et sciences humaines	2 518	60,2	328	56,1
Sciences	7 014	40,6	1 113	33,5
Staps	107	39,3	10	10,0
Médecine, pharmacie, odontologie	297	50,2	151	48,3
<b>Total</b>	<b>11 269</b>	<b>45,6</b>	<b>1 719</b>	<b>40,1</b>
Inscriptions au 15 janvier 2019	55 649	48,4	1 188	40,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

**Note :** diplômes de la session 2019 non mentionnés dans le tableau - La capacité en droit (332 diplômés), le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) (4 687 diplômés), les magistères (363 diplômés), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) (910 diplômés), etc. Les diplômes d'IUP, les maîtrises, les DEA et DES ont disparu en 2009. Les DUT apparaissent en 7.21 et 7.22, les diplômes d'ingénieurs en 7.26.

## 2 Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2019

	Médecine		Odontologie		Pharmacie		Total	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Diplôme de docteur	6 708	59,5	1 428	54,8	2 997	67,0	11 133	60,9
Diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) (1)	7 662	56,9	1 041	56,7	2 670	63,9	11 373	58,6
Capacité en médecine	1 174	54,2					1 174	54,2
DES, DIS, DESC	8 412	57,8	106	71,7	306	65,7	8 824	58,2
AFS, AFSA	28	67,9					28	67,9
DE sage-femme	816	97,8					816	97,8
Doctorats (y c. HDR)	341	48,4	14	57,1	93	52,7	448	49,6
Licence professionnelle					118	80,5	118	80,5
DEUST					15	86,7	15	86,7
Master LMD	66	72,7			127	67,7	193	69,4
<b>Total</b>	<b>25 207</b>	<b>59,0</b>	<b>2 589</b>	<b>56,3</b>	<b>6 326</b>	<b>65,8</b>	<b>34 122</b>	<b>60,1</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

**1.** Le diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) remplace le diplôme de fin de 2<sup>e</sup> cycle à partir de la session 2015 pour les DE de pharmacie et d'odontologie. Il remplace le diplôme de fin de 2<sup>e</sup> cycle des études médicales à compter de la session 2016.



Près de 41 % des étudiants de licence (générale et professionnelle) obtiennent leur diplôme en trois ou quatre ans : 29 % trois ans après leur première inscription en L1 à la rentrée 2015-2016 et 12 % après une année supplémentaire, à la session 2019 (1). Ces taux de réussite n'ont que très légèrement augmenté depuis le milieu des années 2000, et leur faiblesse va de pair avec un taux d'abandon important dans ces formations au bout d'une ou deux années d'études.

La réussite en licence dépend fortement du type de baccalauréat obtenu : si la moitié des bacheliers généraux obtiennent le diplôme en trois ou quatre ans, c'est le cas de seulement 16 % des bacheliers technologiques et 6 % des bacheliers professionnels (2).

La réussite est également conditionnée par l'origine sociale et la mention obtenue au baccalauréat. La réussite en trois ou quatre ans varie graduellement de 49 % pour les étudiants issus d'un milieu très favorisé à 32 % pour ceux issus d'un milieu défavorisé et de 76 % pour les titulaires d'une mention « Très bien » à 18 % pour les admis au deuxième groupe. Le taux de réussite des non-bacheliers est supérieur au taux de réussite moyen puisqu'il s'élève à 43 %.

La réussite en trois ans est plus élevée en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales (32 %), et plus faible en économie, AES (25 %). En trois ou quatre ans, la réussite est par contre plus élevée en droit et sciences politiques (43 %), mais reste la plus faible en économie, AES (37 %).

### Précisions

Le taux de réussite en licence (générale ou professionnelle) est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence (LMD). La « cohorte 2015 » correspond aux entrants en licence à la rentrée universitaire 2015-2016. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en classe préparatoire aux grandes écoles, en DUT, ou en STS, ont été retirés de la cohorte. Le champ couvre la France entière, hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 et 2013 et, la Nouvelle-Calédonie et les Antilles pour les cohortes 2014 à 2016.

**Cursus licence, non-bacheliers, origine sociale regroupée** – Voir « Glossaire ».

### Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 20.22.

## 1 Cursus licence : évolution de la réussite en trois ans et quatre ans, en %

Cohorte	Effectif de la cohorte, en milliers	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Cohorte 2009	169,2	26,6	12,2	38,9
Cohorte 2010	169,7	27,8	12,0	39,8
Cohorte 2011	173,8	27,2	11,8	39,0
Cohorte 2012	177,3	27,5	11,7	39,3
Cohorte 2013	185,7	27,9	11,8	39,6
Cohorte 2014	188,9	28,6	11,9	40,5
Cohorte 2015	197,7	29,0	11,8	40,8
Cohorte 2016	199,5	29,1	n.d.	n.d.

► **Champ** : France entière (hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 à 2016, et les Antilles pour 2014 à 2016). © SIES

**Note** : les résultats aux diplômes de la session 2020 n'étant pas encore connus, les données de réussite en 4 ans pour la cohorte 2016 ne sont pas disponibles.

## 2 Cursus licence : réussite en trois et quatre ans des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2015, en %

	Caractéristiques des étudiants	Part parmi les inscrits (%)	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Sexe	Homme	41,6	22,3	11,5	33,8
	Femme	58,4	33,8	12,0	45,7
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>
Âge au baccalauréat	« À l'heure » ou en avance	71,1	33,7	12,6	46,4
	En retard d'un an	18,9	15,9	10,0	25,9
	En retard de plus d'un an	5,5	10,1	6,8	16,9
	Non-bachelier	4,4	32,1	11,3	43,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Baccalauréat obtenu dans l'année	83,6	29,6	12,5	42,2
	Baccalauréat obtenu un an avant	6,4	24,7	7,7	32,4
	Baccalauréat obtenu plus d'un an avant	5,5	21,6	5,1	26,7
	Non-bachelier	4,4	32,1	11,3	43,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>
Série du baccalauréat	Scientifique	26,1	38,4	14,0	52,4
	Économique	26,7	36,6	14,8	51,4
	Littéraire	18,0	33,2	13,1	46,3
	<b>Ensemble des baccalauréats généraux</b>	<b>70,8</b>	<b>36,4</b>	<b>14,0</b>	<b>50,5</b>
	Technologique STMG	8,7	7,4	6,3	13,7
	Autre technologique	7,0	11,8	7,6	19,4
	<b>Ensemble des baccalauréats technologiques</b>	<b>15,6</b>	<b>9,3</b>	<b>6,9</b>	<b>16,2</b>
	<b>Ensemble des baccalauréats professionnels</b>	<b>9,1</b>	<b>3,6</b>	<b>2,7</b>	<b>6,3</b>
	<b>Ensemble des baccalauréats</b>	<b>95,6</b>	<b>28,8</b>	<b>11,8</b>	<b>40,6</b>
	Non-bachelier	4,4	32,1	11,3	43,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>
Mention obtenue au baccalauréat (1)	Très bien	3,9	67,7	8,3	76,0
	Bien	10,9	56,6	12,2	68,8
	Assez bien	23,5	37,1	14,8	51,9
	Passable premier groupe	31,9	18,3	12,9	31,2
	Passable deuxième groupe	11,2	8,7	9,2	18,0
	Inconnue	14,2	22,8	6,8	29,6
	Non-bachelier	4,4	32,1	11,3	43,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>
Origine sociale (2)	Très favorisée	27,7	36,5	13,0	49,4
	Favorisée	13,6	31,7	12,8	44,6
	Assez défavorisée	25,4	28,8	11,8	40,6
	Défavorisée	26,0	21,6	10,7	32,3
	Non-réponse	7,3	22,3	9,0	31,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit, sciences politiques	18,1	29,0	14,1	43,1
	Économie, AES	13,5	25,0	11,6	36,5
	Arts, lettres, langues, SHS	42,9	31,8	10,1	41,8
	Sciences-santé	17,6	25,6	13,3	38,9
	Staps	8,0	28,3	12,5	40,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>29,0</b>	<b>11,8</b>	<b>40,8</b>	

► **Champ** : France entière (hormis Nouvelle-Calédonie et Antilles).

1. Les bacheliers avec une mention « Passable deuxième groupe » ont obtenu leur baccalauréat après les épreuves de rattrapage.

2. Origine sociale regroupée, voir « Glossaire ».

**Lecture** : 58,4% des inscrits en première année de cursus licence en 2015 sont des femmes. 45,7% d'entre elles ont réussi leur licence en 3 ou 4 ans (33,8% en 3 ans, 12% en 4 ans).

© SIES

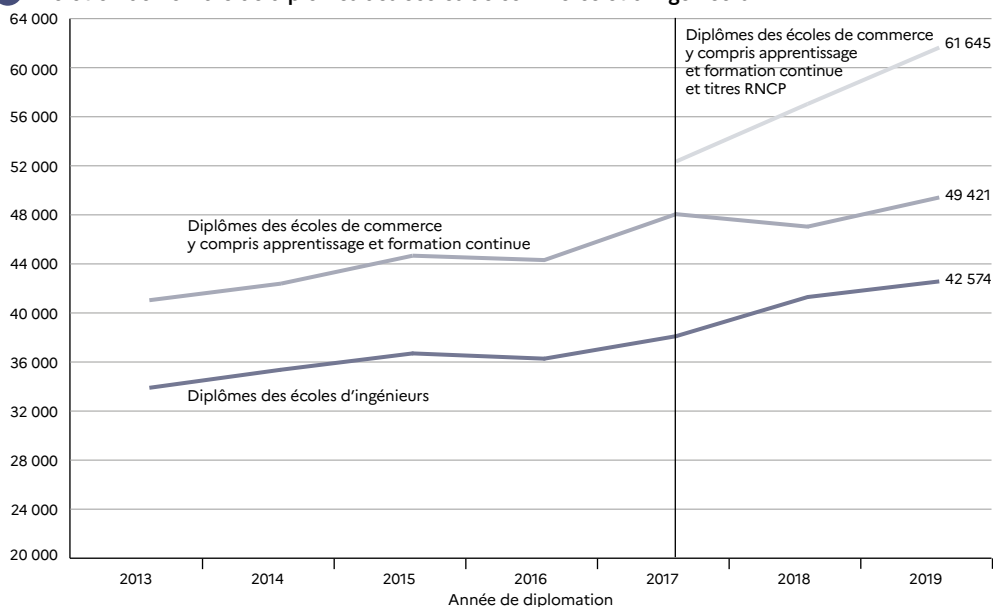
À la session 2019, près de 42 600 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés contre 35 400 en 2014, soit une hausse de 20,4% en cinq ans (1). Entre 2018 et 2019, l'évolution est de +3,1%. Elle est plus importante dans les écoles privées : +7,8% (2). Les diplômes d'ingénieurs restent majoritairement délivrés par les établissements du MESRI (48,9%) tandis que 16,7% relèvent des écoles sous tutelle d'un autre ministère et près d'un quart des écoles privées.

La part de femmes représente 28,1% des diplômés d'un titre d'ingénieur, soit une progression d'un point en dix ans. La part de femmes diplômées reste supérieure à la moyenne dans les écoles publiques (29,0% dans celles du MESRI et 32,6% dans celles sous tutelle d'un

autre ministère); elle est moins élevée dans les écoles privées (27,5%).

En 2019, plus de 49 400 diplômes et certificats ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion (+5,1% par rapport à la session 2018), 61 600 en incluant les titres RNCP (+8,1%) (3). Les diplômes visés par le MESRI, après avoir diminué en 2018, progressent de 4,0% et représentent toujours la majorité des titres délivrés par les écoles de commerce (63,7%). Parallèlement, le nombre de certificats d'école progresse (+7,0%), ainsi que les titres RNCP délivrés en 2019. Depuis 2007, la parité est atteinte dans les effectifs de diplômés. En 2019, les femmes représentent 52,2% des diplômés.

### 1 Évolution du nombre de diplômés des écoles de commerce et d'ingénieurs



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

#### Précisions

**Diplômes d'ingénieurs, Diplômes des écoles de commerce, Diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP), MBA, Visa du ministère en charge de l'Enseignement supérieur** – Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 20.09.  
- Note Flash du SIES : 20.10.

Source  
SIES-MESRI

- (1) Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information SISE.  
- (2) Enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information SISE.

## 2 Évolution du nombre de diplômes des écoles d'ingénieurs

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (2)	2018	2019
Écoles universitaires (1)	10 967	10 578	11 173	10 313	11 326	11 560	11 557	11 229	11 881	11 690	11 892
Part de femmes (%)	28,3	27,6	29,3	29,6	29,7	29,7	30,9	30,9	30,1	31,0	31,3
Écoles indépendantes des universités	5 245	5 660	6 030	7 272	6 257	6 740	7 274	7 361	7 500	8 720	8 913
Part de femmes (%)	22,6	24,5	24,3	25,3	25,4	25,7	25,4	25,2	25,5	25,6	26,0
<b>Total public MESRI</b>	<b>16 212</b>	<b>16 238</b>	<b>17 203</b>	<b>17 585</b>	<b>17 583</b>	<b>18 300</b>	<b>18 831</b>	<b>18 590</b>	<b>19 381</b>	<b>20 410</b>	<b>20 805</b>
Part de femmes (%)	26,4	26,5	27,6	27,9	28,2	28,2	28,8	28,6	28,3	28,7	29,0
Écoles publiques autres ministères	5 105	5 333	5 363	5 556	5 619	5 840	5 832	5 833	6 284	7 146	7 103
Part de femmes (%)	34,6	34,7	33,8	35,2	35,0	34,9	36,4	35,1	32,6	32,7	32,6
Écoles privées	6 936	7 357	7 825	8 207	8 430	8 705	9 279	9 092	9 517	10 327	11 134
Part de femmes (%)	22,9	23,9	24,4	25,4	27,7	27,7	28,7	28,0	28,5	26,5	27,5
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (3)	2 119	3 700	2 100	2 062	2 265	2 526	2 760	2 758	2 922	3 416	3 532
<b>Total</b>	<b>30 372</b>	<b>32 628</b>	<b>32 491</b>	<b>33 410</b>	<b>33 897</b>	<b>35 371</b>	<b>36 702</b>	<b>36 273</b>	<b>38 104</b>	<b>41 299</b>	<b>42 574</b>
Part de femmes (%)	27,0	27,3	27,1	27,4	28,2	28,2	29,0	28,5	28,1	27,8	28,1

► Champ : France métropolitaine + DROM (4).

© SIES

1. Par souci de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques ont été classés parmi les écoles universitaires.
2. Les diplômés du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) sont intégrés dans le tableau à partir de la session 2017.
3. Plus de huit diplômés sur dix sont issus de la formation initiale par apprentissage; les diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue.
4. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

## 3 Évolution du nombre de diplômes des écoles de commerce (1)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019 à dispositif équivalent (4)
Diplômes visés	26 116	27 313	29 667	27 717	30 513	30 255	31 465	31 426
Part de femmes (%)	49,2	49,0	49,2	50,1	49,8	50,4	50,1	50,1
Certificats d'école	14 923	15 081	15 004	16 596	17 546	16 785	17 956	15 181
dont : mastères	3 696	3 762	3 469	3 026	3 595	3 883	4 142	3 886
MBA	3 178	4 103	3 525	3 357	2 729	5 830	5 957	5 343
<b>Total</b>	<b>41 039</b>	<b>42 394</b>	<b>44 671</b>	<b>44 313</b>	<b>48 059</b>	<b>47 040</b>	<b>49 421</b>	<b>46 607</b>
Part de femmes (%)	50,5	50,5	50,7	52,1	51,2	52,2	52,2	51,4
Titres RNCP (2)					4 287	10 004	12 224	5 821
Part de femmes (%)					58,5	58,8	58,0	57,0
Total y compris titres RNCP (3)					52 346	57 044	61 645	52 428
Part de femmes (%)					51,8	53,4	53,3	52,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

1. Y compris apprentissage et formation continue à partir de la session 2013.
2. Données collectées à partir de la session 2017.
3. Ce total inclut les titres inscrits au RNCP.
4. 49 421 étudiants ont été diplômés en écoles de commerce en France métropolitaine et domienne en 2019. Si les collectes s'étaient poursuivies sur le même mode qu'en 2015-2016, 46 607 étudiants auraient été diplômés en 2019.

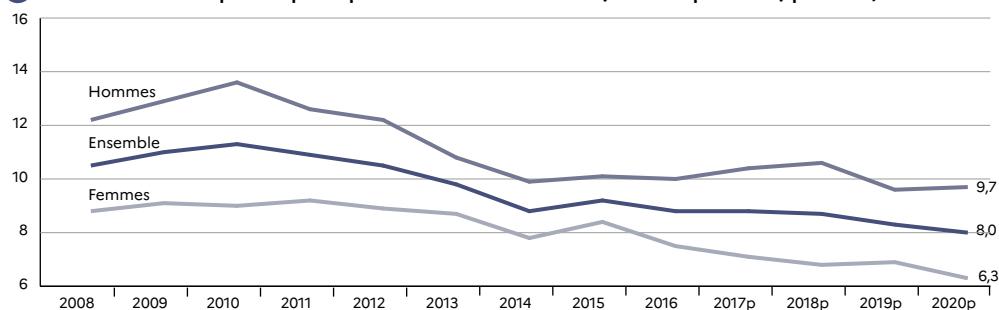
La part des 18-24 ans peu ou pas diplômés ne suivant pas de formation (**sortants précoces**) et la part de **sortants de formation initiale** peu ou pas diplômés sont deux mesures des sorties du système éducatif avec un faible niveau d'études, la première en stock (sur l'ensemble des 18-24 ans) et la deuxième en flux (sur les sortants du système éducatif). Un des objectifs de la stratégie européenne 2020 était d'abaisser la part des sortants précoces dans l'Union européenne à 10% en 2020, ce qui a été atteint puisque celle-ci s'est établie à 8,0% en 2020 (1). Elle a diminué de 3 points depuis 2010.

La part des sortants de formation initiale sans diplôme ou détenant au plus le brevet était de 12% en 2018 (2). Par ailleurs, 40% des jeunes sortaient du système scolaire avec au plus un diplôme de formations en lycée ou en apprentissage du second degré (CAP, baccalauréat ou équivalent). En moyenne, 48% des jeunes sortaient diplômés du supérieur.

La rénovation de la voie professionnelle et la création du baccalauréat professionnel en trois ans à la rentrée 2008 s'est traduite par une modification de la structure des sorties de l'enseignement secondaire (3). Ainsi, entre 2009 et 2019, la part des sorties au niveau du baccalauréat a augmenté de 13 points environ tandis que celle des sorties au niveau CAP-BEP a baissé en conséquence.

Cet indicateur ne reflète pas seulement une évolution du niveau atteint, mais aussi en partie l'évolution de la démographie scolaire, puisqu'il cumule plusieurs générations. En particulier, les générations nées en 2000 et 2001, plus nombreuses que les générations précédentes, atteignent l'âge de la classe de terminale en 2019, ce qui contribue à augmenter la part des sorties au niveau du baccalauréat parmi l'ensemble des élèves sortis du secondaire.

### 1 Part des 18-24 ans peu ou pas diplômés et hors formation (sortants précoces) par sexe, en %



► **Champ** : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

**Lecture** : en 2020, le taux de sortants précoces en France est de 8,0%.

**Note** : suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, la part de sortants précoces est corrigée de cette rupture de série pour les années 2003 à 2013 (estimation DEPP). Dans le même temps, les données sur le champ France métropolitaine (de 2003 à 2013) ont été extrapolées au champ France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

© DEPP

#### Précisions

**Diplômes les plus élevés** – Ce sont ceux déclarés par les répondants aux enquêtes Emploi de l'Insee (2).

**Sorties de l'enseignement secondaire** – Elles sont réparties selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n-1/n » et l'effectif originaire de cette classe poursuivant des études secondaires l'année scolaire « n/n+1 ». Ces effectifs sont issus de recensements effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles) (3).

**Le nombre de sortants de formation initiale** repose sur une estimation réalisée par la DEPP à partir des enquêtes Emploi, des estimations de population et du recensement de la population de l'Insee. La méthodologie employée diffère de celle publiée en 2016, les résultats ne doivent donc pas être comparés.

– Voir la fiche 7.34 de RERS édition 2020 pour les indicateurs de la stratégie 2020.

#### Pour en savoir plus

- DEPP-MEN, 2013, *Éducation & formations*, n°84.
- Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : les sorties précoces.

#### Source

DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité et Système d'information sur les apprentis (SIFA). Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture Safran. Enquêtes Emploi Insee, traitement DEPP-MENJS.

## 2 Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

	Sortants 2018p			
	Ensemble		Hommes	Femmes
	En milliers	En %	En %	En %
Master, doctorat	127	17	14	20
École d'ingénieurs, école de commerce	71	10	8	11
Licence	74	10	9	11
BTS, DUT ou équivalent	85	11	12	11
<b>Total diplômés des études supérieures</b>	<b>357</b>	<b>48</b>	<b>43</b>	<b>54</b>
Baccalauréat général	69	9	9	10
Baccalauréat technologique	42	6	6	5
Baccalauréat professionnel et assimilé	119	16	18	14
CAP, BEP ou équivalent	67	9	10	8
<b>Total diplômés formations en lycée et en apprentissage (2<sup>e</sup> degré)</b>	<b>297</b>	<b>40</b>	<b>43</b>	<b>37</b>
Diplôme national du brevet	50	7	8	6
Aucun diplôme	39	5	6	4
<b>Total brevet et aucun diplôme</b>	<b>89</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>
<b>Total sortants de formation initiale</b>	<b>743</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

© DEFP

**Lecture :** en moyenne sur 2017, 2018 et 2019, 743 000 jeunes sont sortis de formation initiale. 48% sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

## 3 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe, en %

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire									
	2009	2010	2014	2015	2016	2017	2018	2019		
								Total	Garçons	Filles
Terminales générales et technologiques	54,0	54,7	53,6	56,0	56,9	58,3	59,9	60,4	54,0	67,0
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	17,0	17,8	27,4	26,3	26,0	25,7	24,3	24,4	27,4	21,4
<b>Total sorties au niveau du baccalauréat</b>	<b>71,0</b>	<b>72,5</b>	<b>81,0</b>	<b>82,3</b>	<b>82,9</b>	<b>84,0</b>	<b>84,2</b>	<b>84,8</b>	<b>81,4</b>	<b>88,4</b>
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,2	0,7	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,6	0,8	0,5
Année terminale de CAP ou BEP	18,9	16,9	10,2	9,8	9,4	9,4	8,6	8,4	10,9	5,7
<b>Total sorties au niveau du CAP ou BEP</b>	<b>21,1</b>	<b>17,6</b>	<b>10,4</b>	<b>10,0</b>	<b>9,6</b>	<b>9,5</b>	<b>8,8</b>	<b>9,0</b>	<b>11,7</b>	<b>6,2</b>
Seconde ou première générales et technologiques	1,8	1,3	1,1	1,0	1,1	1,2	1,3	1,2	0,9	1,5
Première professionnelle		2,3	2,6	2,5	2,4	2,7	2,9	2,7	3,3	2,0
Seconde professionnelle	0,7	2,4	2,1	2,0	2,0	1,8	1,9	1,6	2,0	1,2
Formations en collège, première année de CAP ou BEP	5,3	3,9	2,8	2,2	2,0	0,8	0,9	0,7	0,7	0,7
<b>Total sorties avant la fin du second degré</b>	<b>7,9</b>	<b>9,9</b>	<b>8,6</b>	<b>7,7</b>	<b>7,5</b>	<b>6,5</b>	<b>7,0</b>	<b>6,2</b>	<b>6,9</b>	<b>5,4</b>
<b>Total des élèves sortis de l'enseignement secondaire</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEFP

**Lecture :** en 2019, sur 100 élèves sortis de l'enseignement secondaire, 24,4% le font au niveau de la classe de terminale professionnelle, qu'ils soient diplômés ou non.

Parmi les jeunes inscrits en 2018-2019 en dernière année d'une formation par apprentissage de niveau CAP à BTS, 54% sortent du système éducatif en 2019 à la fin de leur année scolaire. Les autres poursuivent leurs études. Six mois après leur sortie, 41% de ces jeunes sortants ont un emploi en janvier 2020. Cela représente 0,6 point de pourcentage de moins que la génération précédente, sortie en 2018 (1).

Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : les diplômés ont un taux d'emploi de 44% contre 34% pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé. Par ailleurs, plus le niveau de formation est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont importantes.

Pour les jeunes sortants en 2019, le taux d'emploi des hommes est de 42%, celui des femmes est de 41% (2). L'écart en faveur des hommes est plus important pour les jeunes sortant du secteur de la production : 41% chez les hommes contre 34% pour les femmes.

L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation (3).

Les spécialités « Coiffure esthétique » (51%) au sein des services et « Technologies industrielles » (49%) au sein de la production offrent la meilleure insertion sur le marché du travail. Pour chaque niveau de diplôme, les spécialités « Énergie, chimie, métallurgie » offrent une meilleure insertion que la moyenne. *A contrario*, l'insertion est la plus faible pour les spécialités « Matériaux souples » (30%) parmi les spécialités de production et « Services aux personnes » (34%) parmi celles des services.

### Précisions

**Inserjeunes** est un système d'information porté par la DEPP et la DARES. Il est obtenu par rapprochement de bases de données administratives « Scolarité » et de bases de données « Emploi ». Il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie). Le dispositif Inserjeunes succède aux enquêtes d'insertion menées par la DEPP et les établissements de formation (enquêtes IVA-IPA), mais les taux d'insertion mesurés ne sont pas comparables directement, et la transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série.

**Les sortants des formations professionnelles** – Sont considérés comme sortants les élèves qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante.

**Taux de poursuite d'études** – Ratio entre l'effectif d'apprentis toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

**Taux de sortie** – Complémentaire du taux de poursuite d'études.

**Taux d'emploi à 6 mois** – Ratio entre l'effectif de sortants en emploi à 6 mois et l'effectif de sortants

### Pour en savoir plus

- Note d'Information : 21.06.

**1 Situation des sortants en 2019 de lycée professionnel en janvier 2020, 6 mois après la fin de formation, en %**

Niveau de sortie (1)	Diplôme obtenu	Taux de poursuite d'études (2)	Taux de sortie (3)	Taux d'emploi (4)	Parmi les sortants en emploi					Répartition des sortants (5) (%)
					CDI	Intérim	CDD	Contrat pro	Autres contrats	
CAP	Oui (78%)	55	45	27	36	17	36	8	3	
	Non (22%)	32	68	15	34	23	36	3	3	
	Ensemble (5)	50	50	24	36	18	35	7	3	15
Bac pro	Oui (77%)	55	45	39	36	18	33	12	2	
	Non (23%)	38	62	30	38	26	30	3	2	
	Ensemble (5)	51	49	37	37	19	32	10	2	48
BTS	Oui (82%)	36	64	56	37	15	29	16	2	
	Non (18%)	38	62	49	45	21	27	5	1	
	Ensemble (5)	36	64	54	38	16	29	14	2	36
Ensemble	Oui (79%)	50	51	44	37	16	31	14	2	
	Non (21%)	37	63	34	41	24	29	4	2	
Ensemble	Ensemble (6)	46	54	41	37	18	31	12	2	2
Evolution p/r à la génération précédente (sortants en 2018) (en points)		0,9	-0,5	-0,6	1,6	-0,8	2,1	-3,1	0,1	

► **Champ :** France métropolitaine + DROM hors Mayotte. Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle, 6 mois après la fin des études. © DEPP

- Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.
- Ratio entre l'effectif d'apprentis toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.
- Complémentaire du taux de poursuite d'études.
- Ratio entre l'effectif de sortants en emploi à 6 mois et l'effectif de sortants.
- Y compris les jeunes dont l'obtention du diplôme est inconnue.
- Non compris les jeunes sortants de MC3 et MC4. Ils représentent respectivement 2% et 1% de l'ensemble des sortants de lycées.

**Lecture :** au bout de 6 mois, 27% des lycéens sortant en 2019 d'un CAP en ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 15% de ceux ne l'ayant pas obtenu.

**2 Taux d'emploi à 6 mois, en janvier 2020, selon le secteur de formation, le sexe et le niveau de sortie, en %**

Niveau de sortie (1)	Ensemble				Filles			Garçons		
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services		
CAP	21	26	24	24	20	21	26	27		
Bac pro	34	39	39	35	33	34	40	37		
BTS	55	54	55	54	50	55	56	52		
Ensemble	41	42	40	42	34	42	41	42		
Evolution P/R à la génération précédente (en points)		-0,2	-0,8	1,0	0,3	1,7	0,0	0,9	0,9	

► **Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études. © DEPP

- Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

**Lecture :** parmi les lycéennes sorties d'un CAP d'une spécialité de la production en 2019, 20% sont en emploi en janvier 2020 (taux d'emploi à 6 mois).

**3 Taux d'emploi à 6 mois, en janvier 2020, selon la spécialité regroupée de formation et le niveau de sortie, en %**

Spécialité regroupée (1)	CAP	Bac pro	BTS	Ensemble (2)	Répartition des sortants
Mécanique et structures métalliques	25	43	59	43	27,3
Électricité, électronique	22	34	54	38	21,8
Génie civil, construction, bois	26	38	61	39	17,6
Alimentation et agroalim., transformation	23	46	50	35	11,6
Energie, chimie, métallurgie	30	41	55	47	8,0
Technologies industrielles	23	28	52	49	9,1
Matériaux souples	20	30	46	30	4,7
Ensemble production	24	39	55	40	100,0
Commerce, vente	18	37	58	42	33,5
Services aux personnes (santé, social)	26	30	49	34	17,6
Finances, comptabilité		31	57	44	19,1
Secrétariat, communication et information	18	22	49	46	10,4
Hôtellerie, restauration, tourisme	19	47	50	40	8,3
Transport, manutention, magasinage	39	49	59	48	4,7
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	24	38	53	37	3,3
Coiffure esthétique	38	53	66	51	3,0
Ensemble services	24	35	54	42	100,0

► **Champ :** France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études. © DEPP

- Le regroupement des spécialités utilisé ici est un regroupement *ad hoc* permettant une harmonisation des catégories pour les diplômes des lycéens et des apprentis.
- Ensemble sans mention complémentaire.

**Lecture :** dans la spécialité « Commerce-vente », 18% des sortants d'un CAP sont en emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. C'est le cas de 37% des sortants d'un bac pro et 58% pour les sortants de BTS. Le poids de cette spécialité parmi les sortants d'une spécialité relevant des services est de 33,5%.



Parmi les inscrits en 2018-2019 en dernière année d'une formation par apprentissage de niveau CAP à BTS, 66% des jeunes sortent du système éducatif en 2019 à la fin de leur année scolaire, les autres poursuivent leurs études. Six mois après leur sortie, 62% de ces jeunes sortants ont un emploi en janvier 2020. Cela représente 0,5 point de pourcentage de plus que la génération précédente, sortie en 2018 (1). Quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion des jeunes. L'écart des taux d'insertion selon ce critère est en moyenne de 14 points : 67% des sortants diplômés sont en emploi contre 53% des jeunes sortis en année terminale d'un cursus sans obtenir le diplôme. La moitié des jeunes apprentis en emploi six mois après leur sortie du système scolaire sont en CDI, un quart en CDD et un sur dix en intérim. Ce constat est proche pour tous les niveaux de diplôme.

Les hommes travaillent plus souvent en intérim que les femmes qui sont plus fréquemment en CDD classique. Les hommes sortant d'apprentissage sont plus souvent en emploi que leurs consœurs, particulièrement au niveau du baccalauréat professionnel où l'écart est de 11 points, et de 9 points en CAP (2). Cet avantage masculin est plus net en sortant d'une formation liée à la production que d'une formation liée aux services.

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé, mais aussi avec la spécialité de formation (3). Les spécialités « Énergie, chimie, métallurgie » (71%) au sein de la production et « Transport, manutention, magasinage » (66%) au sein des services offrent une bonne insertion sur le marché du travail. *A contrario*, l'insertion est la plus faible pour les spécialités « Services aux personnes (santé, social) » et « Services à la collectivité (sécurité, nettoyage) » (52%) et dans l'« Agriculture » (55%).

### Précisions

**InserJeunes** est un système d'information porté par la DEPP et la DARES. Il est obtenu par rapprochement de bases de données administratives dites « Scolarité » et de bases de données dites « Emploi ». Il permet de déterminer si les élèves inscrits en année terminale d'une formation professionnelle sont sortis du système éducatif ou s'ils poursuivent leurs études. Puis, pour les sortants, il permet de déterminer s'ils occupent un emploi salarié à des dates d'observation données (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois après la sortie). Le dispositif Inserjeunes succède aux enquêtes d'insertion menées par la DEPP et les établissements de formation (enquêtes IVA-IPA), mais les taux d'insertion mesurés ne sont pas comparables directement, et la transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série.

**Les sortants des formations professionnelles** – Sont considérés comme sortants les élèves qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante.

**Taux de poursuite d'études** – Ratio entre l'effectif d'apprentis toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

**Taux de sortie** – Complémentaire du taux de poursuite d'études.

**Taux d'emploi à 6 mois** – Ratio entre l'effectif de sortants en emploi à 6 mois et l'effectif de sortants.

### Pour en savoir plus

- Note d'Information : 21.07.

## 1 Situation des sortants d'apprentissage, 6 mois après la fin de formation, en %

Niveau de sortie (1)	Diplôme obtenu	Taux de poursuite d'études	Taux de sortie	Taux d'emploi	Parmi les sortants en emploi					Répartition des sortants (%)
					CDI	Intérim	CDD	Contrat pro	Autres contrats	
CAP	Oui (75,7%)	49	51	59	54	10	27	8	1	
	Non (24,3%)	26	74	41	49	19	29	2	1	
	Ensemble (2)	44	56	53	53	12	28	7	1	35,7%
Autre niveau 3	Oui (75,5%)	44	56	72	68	4	25	3	1	
	Non (24,5%)	28	72	60	62	8	28	1	0	
	Ensemble (2)	32	68	63	65	6	25	2	1	6,2%
Bac pro	Oui (79,4%)	35	65	66	51	12	23	12	1	
	Non (20,6%)	19	81	53	51	19	27	3	0	
	Ensemble (2)	33	67	63	52	13	24	11	1	12,0%
BP	Oui (78,9%)	14	86	78	71	4	21	4	1	
	Non (21,1%)	31	69	65	59	10	27	4	1	
	Ensemble (2)	18	82	73	68	6	22	4	1	13,6%
Autre niveau 4	Oui (86,8%)	14	86	73	61	10	26	3	0	
	Non (13,2%)	10	90	59	52	18	20	9	1	
	Ensemble (2)	14	86	65	62	6	28	2	1	5,7%
BTS	Oui (73,3%)	27	73	73	50	8	22	18	1	
	Non (26,7%)	22	78	63	53	15	25	6	1	
	Ensemble (2)	26	74	70	51	10	23	15	1	22,2%
Autre niveau 5	Oui (n.d. %)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Non (n.d. %)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Ensemble (2)	37	63	63	48	6	27	18	2	4,6%
Ensemble	Oui (76,2%)	38	62	67	56	9	24	10	1	
	Non (23,8%)	25	75	53	52	16	27	4	1	
Ensemble		34	66	62	56	10	25	9	1	100,0%
Evolution p/r à la génération précédente (sortants en 2018) (en points)		0,3	-0,3	0,5	1,1	-0,8	0,8	-1,1	0,0	

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte. Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

© DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

2. Y compris les jeunes dont l'obtention du diplôme est inconnue.

**Lecture :** au bout de 6 mois, 59% des apprentis sortant en 2019 d'un CAP en ayant obtenu leur diplôme sont en emploi contre 41% de ceux ne l'ayant pas obtenu.

## 2 Taux d'emploi à 6 mois, en janvier 2020, selon le secteur de formation, le sexe et le niveau de sortie, en %

Niveau de sortie (1)	Ensemble				Filles		Garçons		
	Filles	Garçons	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
CAP	46	55	54	49	48	46	55	55	
Autre niveau 3	55	67	67	55	62	50	68	62	
Bac pro	55	66	67	56	55	55	68	57	
BP	73	73	73	73	65	74	74	68	
Autre niveau 4	61	66	73	55	69	57	74	52	
BTS	67	71	74	66	67	67	74	64	
Autre niveau 5	62	64	70	62	62	62	72	61	
Ensemble	60	64	64	60	58	60	65	60	
Evolution P/R à la génération précédente (sortants en 2018) (en points)		0,9	0,3	0,5	0,5	0,8	1,0	0,0	-0,4

► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études.

© DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

**Lecture :** parmi les apprentis sortants, 48% des femmes de niveau CAP issues d'une formation relevant de la production sont en emploi.

## 3 Taux d'emploi à 6 mois, en janvier 2020, selon la spécialité regroupée de formation et le niveau de sortie, en %

Spécialité regroupée (1)	CAP	BP	Bac pro	BTS	Ensemble (2)	Répartition des sortants
Alimentation et agroalim, transformation	55	77	63	77	59	26
Mécanique et structures métalliques	57	73	71	78	68	23
Génie civil, construction, bois	56	78	73	74	63	22
Agriculture	38	54	58	65	55	14
Électricité, électronique	50	71	61	77	65	7
Énergie, chimie, métallurgie	58	77	67	78	71	6
Technologies industrielles	44		56	71	69	2
Matériaux souples	65	86	53	68	67	0
Ensemble production	54	73	67	74	63	100
Commerce, vente	47	74	60	67	59	33
Services aux personnes (santé, social)	40	58	52	59	52	13
Coiffure esthétique	47	70	40	79	62	17
Hôtellerie, restauration, tourisme	53	72	66	65	59	12
Finances, comptabilité			36	69	65	10
Secrétariat, communication et information	45	63	41	54	53	8
Transport, manutention, magasinage	65		60	79	66	4
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	40	58	52	59	52	3
Ensemble services	49	73	56	66	61	100

► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études.

© DEPP

1. Le regroupement des spécialités utilisé ici est un regroupement ad hoc permettant une harmonisation des catégories pour les diplômes des lycéens et des apprentis.

2. Ensemble sans autres titres.

**Lecture :** dans la spécialité « commerce-vente », 47% des sortants d'un CAP sont en emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. C'est le cas de 60% des sortants d'un bac pro.

**Note :** il n'existe pas de CAP, de BP « Finances, comptabilité » ni de BP « Transport, manutention, magasinage », « Technologies industrielles ».

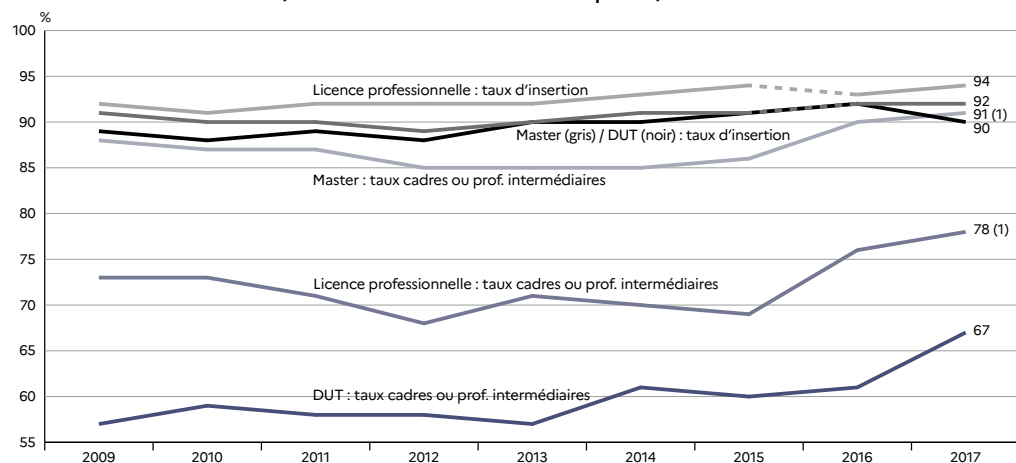
Fin 2019, soit quelques mois avant l'émergence de la crise sanitaire et de ses premiers effets sur le marché du travail, les taux d'insertion professionnelle à 30 mois s'élevaient à 90 % pour les diplômés 2017 de DUT, 94 % pour les diplômés de licence professionnelle (LP), 92 % pour les diplômés de master LMD (hors enseignement) et 98 % pour les diplômés de master enseignement (1) (2). Les niveaux observés en licence professionnelle et en master à cette date sont les plus élevés depuis la fin des années 2000 et reflètent la bonne conjoncture d'alors sur le marché du travail.

Une large majorité des diplômés occupe, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, un emploi stable. Le niveau de qualification des emplois occupés augmente avec celui du diplôme obtenu. La part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires s'échelonne ainsi en 2019 de 67 % pour les DUT à 91 % pour les masters.

De fortes différences sont observées entre domaines de spécialité : en licence professionnelle, les écarts atteignent plus de 20 points entre les domaines « Droit, économie, gestion » (66 %) et « Sciences, technologies, santé » (89 %), et en master, 15 points entre « Lettres, langues, arts » et « Sciences, technologies, santé » (80 % contre 95 %) (3).

Le niveau de rémunération des emplois croît également avec le niveau de diplôme obtenu (4). Les titulaires d'un master LMD (hors enseignement) perçoivent en 2019 un salaire mensuel net médian de 2 080 euros contre respectivement 1 600 euros et 1 720 euros pour les diplômés de DUT et de LP. À diplôme donné, le salaire médian diffère de 260 euros en licence professionnelle à 450 euros en master LMD selon les domaines de spécialité, en défaveur du domaine « Lettres, langues, arts ».

### 1 Évolution du taux d'insertion des diplômés et du taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires à 30 mois, selon l'année d'obtention du diplôme, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. La méthode de redressement des PCS a fait l'objet d'une révision à partir des diplômés de 2016. Cette consolidation conduit à une estimation du taux d'emploi de niveau cadres et professions intermédiaires plus élevée qu'avec la méthode précédente. En effet, avec cette dernière, le taux d'emploi pour ces niveaux s'élèverait à 73 % en licence professionnelle et 88 % en master pour les diplômés de 2017.

**Lecture :** le taux d'emploi à 30 mois, de niveau cadre ou professions intermédiaires, pour les diplômés de master en 2017 s'élève à 91 %.

© SIES

#### Précisions

**Population concernée** – Étudiants de nationalité française diplômés en 2017 d'un DUT, d'une licence professionnelle ou d'un master, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

**Méthodologie** – Cette onzième enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été menée par le MESRI auprès de plus de 100 000 diplômés en 2017 en France

métropolitaine et dans les DROM, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La collecte a été réalisée par les universités concernées (à l'exception de Paris-Dauphine) et coordonnée par le ministère.

**Taux d'insertion professionnelle, taux d'emploi stable, salaire net mensuel médian** – Voir « Glossaire ».

#### Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 20.26 ; 20.25 ; 20.24.

#### Source

SIES-MESRI, Enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université.

## 2 Évolution des taux d'insertion professionnelle à 30 mois des diplômés, en %

Cursus et domaines disciplinaires	Année du diplôme		
	2015	2016	2017
DUT	91	92	90
Licence professionnelle	94	93	94
Master (LMD)	91	92	92
dont Droit, économie, gestion (DEG)	93	94	94
dont Lettres, langues, arts (LLA)	87	86	88
dont Sciences humaines et sociales (SHS)	87	88	90
dont Sciences, technologie, santé (STS)	92	92	93
Master enseignement (ENS)	98	98	98

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

DEG : droit, économie, gestion.

LLA : lettres, langues, arts.

SHS : sciences humaines et sociales.

STS : sciences, technologies, santé.

## 3 Conditions d'emploi des diplômés 2017 à 30 mois, en %

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Ensemble
DUT	Taux d'insertion professionnelle	92		84	91	90
	Taux d'emploi stable	77		64	80	76
	Taux d'emploi à temps plein	94		85	96	94
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	50		47	86	67
Licence professionnelle	Taux d'insertion professionnelle	94	88	89	95	94
	Taux d'emploi stable	85	70	70	86	84
	Taux d'emploi à temps plein	97	91	92	98	97
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	66	71	70	89	78
Master LMD	Taux d'insertion professionnelle	94	88	90	93	92
	Taux d'emploi stable	83	66	63	81	77
	Taux d'emploi à temps plein	98	89	87	98	95
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires	91	80	89	95	91
Master Enseignement	Taux d'insertion professionnelle					98
	Taux d'emploi stable					90
	Taux d'emploi à temps plein					94
	Taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires					95

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

## 4 Salaire net mensuel médian des diplômés 2017 à 18 et 30 mois, en euros

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Total
DUT	Salaire à 18 mois	1 440		1 330	1 600	1 500
	Salaire à 30 mois	1 570		1 370	1 700	1 600
Licence professionnelle	Salaire à 18 mois	1 550	1 450	1 500	1 650	1 600
	Salaire à 30 mois	1 690	1 520	1 580	1 780	1 720
Master LMD	Salaire à 18 mois	2 000	1 600	1 690	2 000	1 920
	Salaire à 30 mois	2 200	1 750	1 800	2 150	2 080
Master Enseignement	Salaire à 18 mois					1 730
	Salaire à 30 mois					1 790

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© SIES

En 2014, un an après l'obtention de leur thèse, 85 % des docteurs sont en emploi et 91 % le sont trois ans après (1)(2). La moitié des docteurs exercent leur métier dans le secteur public académique et 19 % dans le public hors secteur académique. À un an comme à trois ans, neuf docteurs sur dix occupent un emploi de niveau cadre. Néanmoins, le taux d'emploi stable ne s'élève qu'à 52 % un an après l'obtention de leur diplôme, et à 66 % trois ans après. Le salaire mensuel net médian d'un docteur s'élève à 2 125 euros après un an de vie active en emploi et 2 375 euros après trois ans (3).

Les femmes représentent 44 % des docteurs diplômés en 2014 et ont généralement de moins bonnes conditions d'emploi que les hommes. Les étrangers représentent

42 % des diplômés d'un doctorat en 2014 et leur taux d'emploi à trois ans est équivalent à celui des Français (environ 90 %).

Le contraste est marqué selon le secteur d'emploi. Alors qu'un docteur sur deux occupant un emploi dans le secteur académique a signé un contrat à durée indéterminée, cette proportion s'élève à 90 % pour les docteurs employés dans les entreprises. Le contraste est également marqué selon les disciplines. Tandis que les conditions d'emploi sont très bonnes pour les docteurs en sciences et leurs interactions et en sciences juridiques et politiques, les docteurs en sciences du vivant peinent à trouver un emploi stable et les docteurs en sciences humaines et humanités ont plus de difficultés à trouver un emploi de niveau cadre.

### Précisions

Au premier semestre 2018, les diplômés d'un doctorat en 2014 ont été interrogés sur leur situation professionnelle un an et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Cette **enquête sur la situation professionnelle des docteurs** (dénommée IPDoc) a impliqué une soixantaine d'établissements ou Comue (communauté d'universités et d'établissements) délivrant des doctorats et 102 écoles doctorales, correspondant à 13 055 docteurs sur les 14 400 diplômés de 2014, toutes nationalités et tous âges confondus. Le taux de réponse net à l'enquête est de 54 % et les résultats de 7 055 docteurs ont été retenus dans l'exploitation finale.

**Taux d'emploi** – Part des diplômés en emploi parmi les diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi).

**Salaire mensuel net médian** – Salaire net équivalent temps plein estimé pour les docteurs travaillant en France.

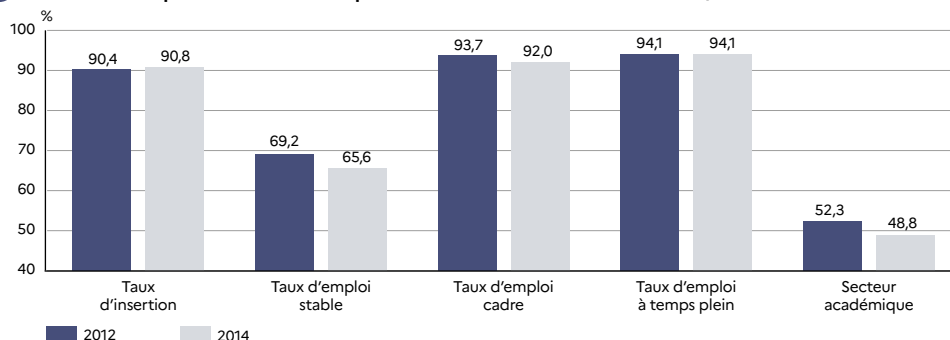
**Taux d'emploi stable** – Part des diplômés en emploi qui sont en CDI, fonctionnaire, profession libérale, travailleur indépendant ou chef d'entreprise.

**Secteur académique** – Le secteur académique désigne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les organismes et instituts de recherche, qu'ils soient publics ou privés.

### Pour en savoir plus

- *Notes d'Information du SIES* : 2013 ; 19.08 ; 1710 ; 1706 ; 1703.

### 1 Situation d'emploi des docteurs diplômés en 2012 et en 2014 à 36 mois, en %



► Champ : docteurs diplômés en 2012 et 2014 en France entière.

© SIES

### 2 Situation d'emploi par discipline à 12 (n+1) et 36 (n+3) mois

Discipline	Taux d'emploi n+1	Taux d'emploi n+3	Emplois stables n+1	Emplois stables n+3	Emplois cadres n+1	Emplois cadres n+3	Emploi à temps plein n+1	Emploi à temps plein n+3
<b>Sciences et leurs interactions</b>	<b>86,9</b>	<b>91,9</b>	<b>51,7</b>	<b>68,6</b>	<b>95,8</b>	<b>94,3</b>	<b>97,5</b>	<b>97,7</b>
Mathématiques et leurs interactions	91,8	93,8	46,6	65,0	95,6	94,3	97,0	97,6
Physique	84,8	90,0	44,4	59,2	94,4	94,6	98,1	97,5
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	79,2	88,4	39,4	50,7	94,7	91,0	97,1	96,9
Chimie et sciences des matériaux	81,0	89,4	45,4	62,9	94,6	93,7	97,7	97,5
Sciences pour l'ingénieur	89,1	93,1	57,7	77,9	97,5	97,2	97,4	98,0
Sciences et TIC	91,0	94,1	58,4	74,9	95,9	92,9	97,4	97,9
<b>Sciences du vivant</b>	<b>82,8</b>	<b>90,1</b>	<b>37,2</b>	<b>49,4</b>	<b>92,4</b>	<b>94,0</b>	<b>93,8</b>	<b>94,4</b>
Biologie, médecine et santé	84,0	91,0	35,5	46,9	92,4	94,0	94,6	94,8
Sciences agronomiques et écologiques	77,9	86,3	45,5	60,9	92,3	94,3	89,8	92,9
<b>Sciences humaines et humanités</b>	<b>83,9</b>	<b>90,1</b>	<b>61,1</b>	<b>68,6</b>	<b>84,4</b>	<b>85,7</b>	<b>87,6</b>	<b>88,6</b>
Langues et littératures	89,6	93,1	70,3	73,7	88,7	89,9	87,3	88,7
Philosophie et arts	78,7	88,2	55,5	59,9	81,7	86,2	78,0	80,9
Histoire, géographie	82,9	89,6	56,1	64,4	80,0	81,1	91,0	91,1
Sciences humaines	82,4	88,8	60,5	72,9	86,3	86,2	89,4	90,1
<b>Sciences de la société</b>	<b>85,5</b>	<b>89,4</b>	<b>61,8</b>	<b>73,8</b>	<b>91,3</b>	<b>90,9</b>	<b>86,5</b>	<b>89,5</b>
Sciences économiques et de gestion	91,4	92,8	59,4	74,6	93,4	91,5	90,1	91,9
Sciences juridiques et politiques	81,7	88,6	68,5	81,4	90,5	91,6	81,9	88,4
Sciences sociales, sociologie, démographie	81,8	85,0	56,0	58,7	88,6	88,3	87,0	87,1
<b>Ensemble</b>	<b>85,3</b>	<b>90,8</b>	<b>52,2</b>	<b>65,6</b>	<b>92,2</b>	<b>92,0</b>	<b>93,3</b>	<b>94,1</b>

► Champ : docteurs diplômés en 2014 en France entière.

© SIES

### 3 Salaire mensuel net médian des docteurs par discipline à 12 et 36 mois

	Salaire à 12 mois	Salaire à 36 mois
<b>Sciences et leurs interactions</b>	<b>2 190</b>	<b>2 470</b>
Mathématiques	2 260	2 490
Physique	2 250	2 470
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 060	2 210
Chimie	2 125	2 370
Sciences pour l'ingénieur	2 160	2 500
Sciences et TIC	2 255	2 500
<b>Sciences du vivant</b>	<b>2 095</b>	<b>2 310</b>
Biologie, médecine et santé	2 125	2 370
Sciences agronomiques et écologiques	1 950	2 160
<b>Sciences humaines et humanités</b>	<b>1 925</b>	<b>2 260</b>
Langues et littératures	1 875	2 270
Philosophie et arts	1 840	1 980
Histoire, géographie	1 950	2 260
Sciences humaines	1 930	2 260
<b>Sciences de la société</b>	<b>2 090</b>	<b>2 370</b>
Sciences économiques et de gestion	2 200	2 570
Sciences juridiques et politiques	2 060	2 270
Sciences sociales, sociologie, démographie	1 850	2 210
<b>Ensemble</b>	<b>2 125</b>	<b>2 375</b>

► Champ : docteurs diplômés en 2014 et travaillant en France métropolitaine + DROM.

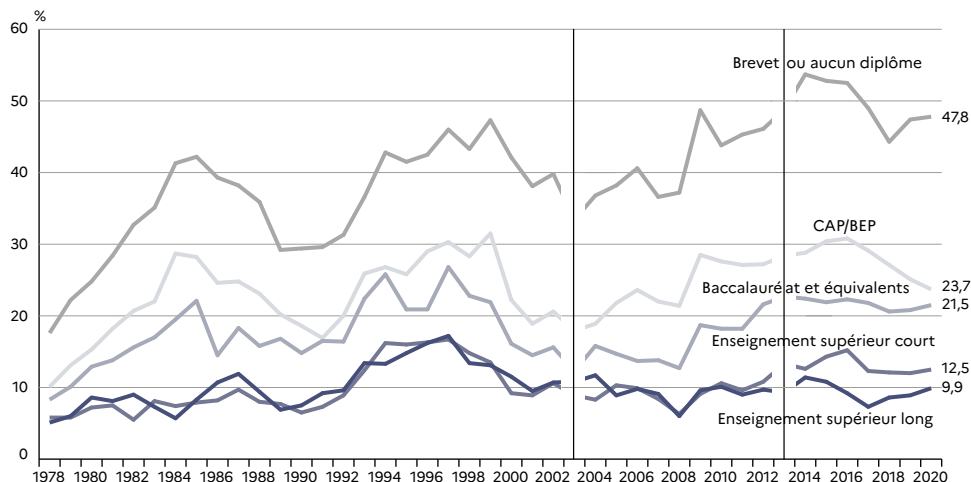
© SIES

La part des jeunes en études décroît rapidement autour des âges correspondant à l'entrée dans la vie active (2). Alors que la quasi-totalité (98%) des jeunes âgés de 15 ans sont en études, ce n'est plus le cas que d'un sur deux (56%) à 21 ans, et d'un sur quatre (23%) à 24 ans. Inversement, la part de jeunes qui rejoignent le marché du travail augmente avec l'âge. À 21 ans, c'est déjà le cas d'un jeune sur deux : un quart sont en emploi, 16% cumulent emploi et études et 9% sont au chômage.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population (1). Le **taux de chômage** au sens du BIT est de 8,0% pour la population active française en moyenne en 2020. Il atteint 17,1% chez les 15-29 ans lorsqu'ils ont quitté leurs études initiales depuis un à quatre ans. Moins le niveau d'études atteint est élevé, plus le risque de

chômage est important. En 2020, 9,9% de ces jeunes diplômés qui sortent de longues études supérieures sont au chômage. C'est le cas pour 12,5% des sortants de courtes études supérieures, 21,5% des bacheliers, 23,7% des élèves de CAP ou BEP et 47,8% des jeunes ayant le diplôme national du brevet pour plus haut diplôme ou ne possédant aucun diplôme. Ce constat est habituellement accentué en période de conjoncture défavorable, car les moins diplômés occupent plus souvent des emplois précaires, mais ce n'est pas le cas en 2020, malgré la crise sanitaire : non seulement les écarts restent sensiblement identiques, mais la crise n'a pas eu d'effet visible sur le taux de chômage des jeunes sortis récemment de formation initiale. Par ailleurs, lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes de diplômes plus élevés occupent plus fréquemment un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure (3).

### 1 Taux de chômage des actifs sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, en fonction du diplôme le plus élevé, en %



► Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013, France métropolitaine + DROM hors Mayotte à partir de 2014. Les données 2017 à 2020 sont provisoires.

**Lecture :** en 2019, 16,9% des jeunes actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont chômeurs, au sens du BIT.

**Note :** en 2003 a lieu une rupture de série de l'enquête Emploi, principalement provoquée par le passage d'une enquête annuelle réalisée en mars à une enquête en continu tout au long de l'année. En 2013 a lieu une autre rupture. La rénovation du questionnaire en 2013 répond aux besoins de simplifier le questionnaire, d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, conformément aux orientations d'Eurostat, et d'enrichir la connaissance du marché du travail. Les données 2017 à 2020 sont provisoires.

© DEPP

#### Précisions

**Sortants de formation initiale** – Voir « Glossaire ».

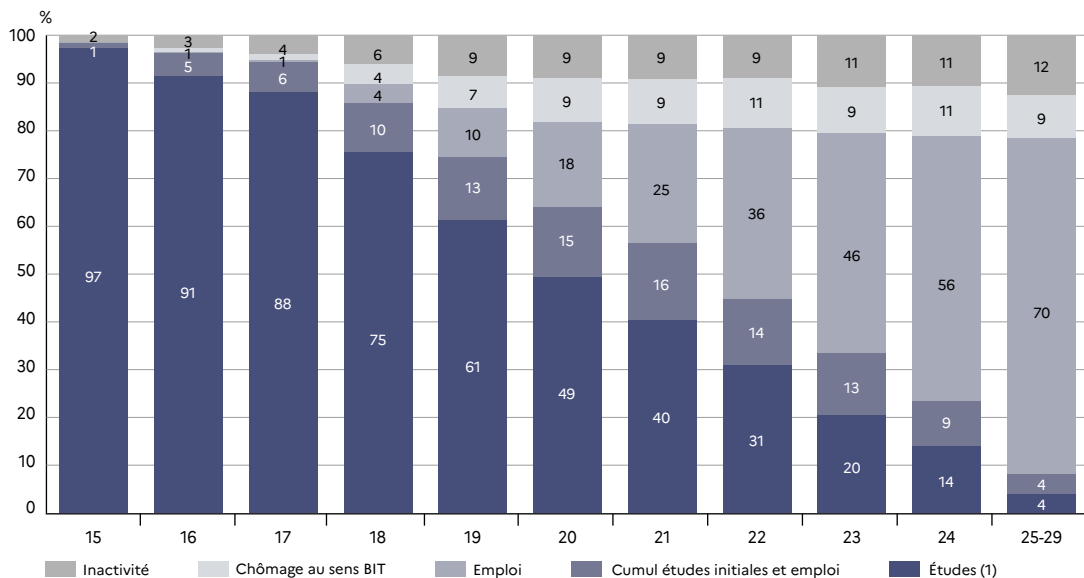
#### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport de diagnostic élaboré par France Stratégie et la Dares*, janvier 2017.
- *Bilan Formation-emploi*, édition 2020, Insee.

#### Source

Enquête Emploi de l'Insee sur le champ France métropolitaine + DROM hors Mayotte, traitement DEPP-MENJS.

## 2 La situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2020



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, données provisoires.

1. Dont les 1% de jeunes qui sont en formation et au chômage au sens du BIT.

Lecture : en 2020, 49% des jeunes âgés de 20 ans sont en études sans cumul avec de l'emploi.

© DEPP

## 3 Catégorie socioprofessionnelle en 2020 des actifs occupés sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, en % (1)

	Enseignement supérieur long (2)	Enseignement supérieur court (3)	Baccalauréat	CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Ensemble
Indépendants	2	3	4	3	4	3
Cadres et professions intellectuelles	48	6	1	1	2	24
Professions intermédiaires	35	43	19	4	10	28
Employés qualifiés	8	19	20	28	16	14
Employés non qualifiés	3	11	23	21	27	12
Ouvriers qualifiés	2	11	18	28	17	10
Ouvriers non qualifiés	2	8	15	16	24	8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► Champ : Actifs occupés de France métropolitaine + DROM hors Mayotte, données provisoires.

1. Conformément au Bilan Formations-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans (durée calculée en différence d'années civiles). Les catégories de professions proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. Les indépendants regroupent les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. On distingue au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non qualifiés.

2. L'enseignement supérieur long correspond à la licence, à la maîtrise (M1), au master, DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou au-delà.

3. L'enseignement supérieur court au DEUG, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau bac + 2.

Lecture : 28% des jeunes qui sont en emploi en 2020 et sont sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans occupent des emplois de professions intermédiaires.

© DEPP



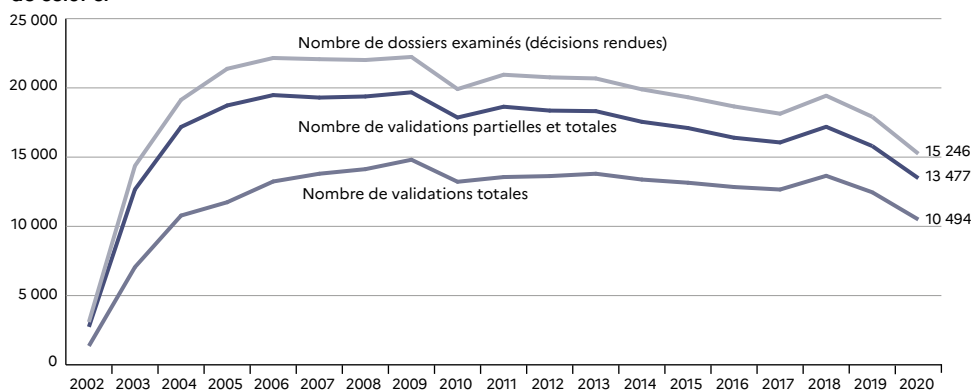
Avec la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, le recul du nombre des diplômes délivrés par la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) s'accroît : -16 % après -9% en 2019 (1)(2). En 2020, les jurys ont accordé 10 500 validations totales de diplôme sur 15 250 dossiers examinés (-15%). Le nombre des recevabilités, qui marquent les entrées dans le dispositif, diminue aussi de 20% avec 21 830 nouvelles recevabilités accordées.

La baisse d'activité des jurys concerne tous les niveaux de qualification et plus fortement le moins élevé (niveau 3 anciennement V), dont le poids dans les candidatures examinées baisse encore de 2 points avec 15% (3). La diminution est moins marquée au niveau 5 (anciennement III) qui représente 56% des candidatures examinées (+3 points).

Le CAP, le baccalauréat professionnel et le BTS reculent chacun de 24% : au final, 32% des candidatures examinées par un jury visent un BTS (-4 points), 14% un CAP (-2) et 15% un baccalauréat professionnel (-1) (4). Au niveau 5, la baisse des candidatures au BTS est compensée pour plus du tiers par une augmentation des dossiers visant un diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), 2020 marquant la dernière session avant qu'il ne passe au niveau 6. Le DEES est pour la deuxième année consécutive le diplôme qui rassemble le plus de candidatures avec 21% des dossiers examinés (+7 points), devant le CAP accompagnant éducatif petite enfance (10%).

Les femmes représentent les deux tiers du public et les actifs occupés plus des trois quarts (78%) (5). La part des hommes augmente, de 2 points à l'entrée du dispositif et de 1 point dans les candidatures. Celle des demandeurs d'emploi au contraire diminue de 2 points.

### 1 Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

© DEPP

#### Précisions

L'enquête concerne les diplômes à finalité professionnelle de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur délivrés par les recteurs, y compris les trois diplômes d'éducateurs placés sous cotutelle du ministère chargé des Affaires sociales (DEES, DEETS et DEME) et les deux diplômes comptables DCG et DSCG.

L'individu statistique est le dossier (un dossier par diplôme visé). Sont comptabilisés les dossiers enregistrés chaque

année aux différentes étapes du parcours VAE (recevabilité, dépôt et examen des candidatures).

La validation peut être totale ou partielle. La validation totale autorise la délivrance du diplôme. Les diplômes délivrés sont comptabilisés selon le mode d'évaluation au moment de l'obtention du diplôme.

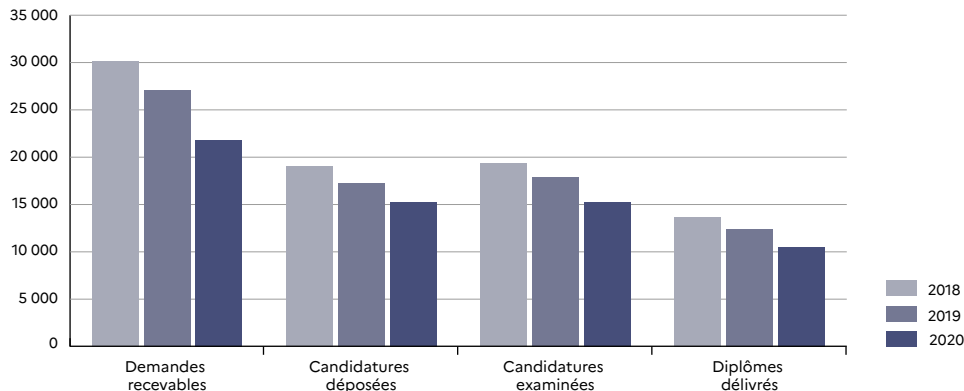
#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 20.49 ; 19.51.

#### Source

DEPP-MENJS, enquête n° 62 sur la validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement technologique et professionnel.

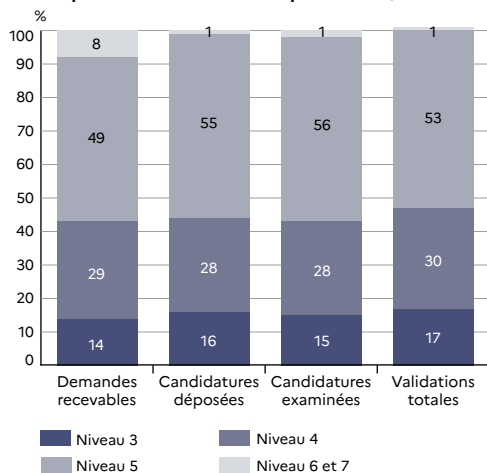
**2 Les différentes étapes du parcours VAE, effectifs recensés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre en 2019 et 2020**



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

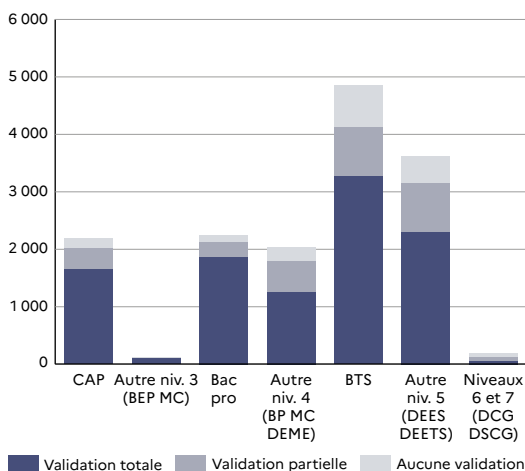
**3 Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2020 par niveau, en %**



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

**4 Répartition des candidats à la VAE examinés en 2020 selon le diplôme visé**



► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

**5 Profil des candidats à la VAE en 2020, en %**

		Candidats recevables	Livrets 2 déposés	Candidats convoqués au jury
<b>Sexe</b>	Hommes	37	34	34
	Femmes	63	66	66
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Âge</b>	Moins de 25 ans	4	2	2
	25-29 ans	13	11	11
	30-39 ans	39	39	39
	40-49 ans	30	32	32
	50 ans et plus	14	16	16
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Situation par rapport à l'emploi</b>	Demandeur d'emploi	22	21	21
	En emploi	77	78	78
	Inactif	1	1	1
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM.

© DEPP

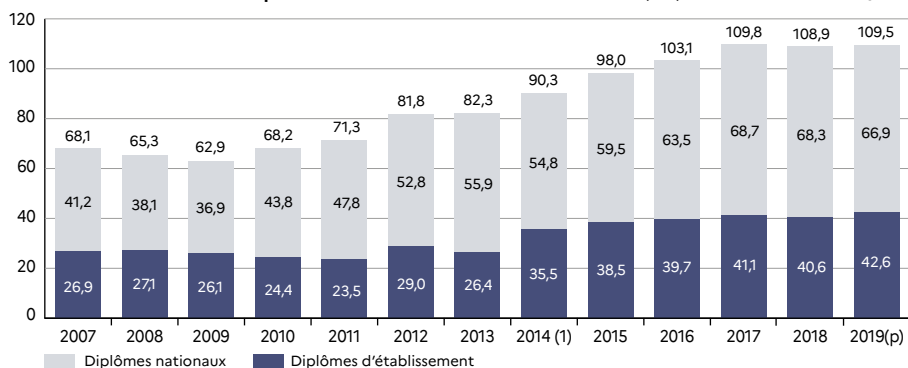
En 2019, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics dépendant du ministère en charge de l'Enseignement supérieur a délivré, au titre de la formation continue, un total de 109 500 diplômes, à raison de 66 900 **diplômes nationaux** et de 42 600 **diplômes d'établissement** (1)(2).

En 2019, plus de 85% des diplômes nationaux délivrés en formation continue sont de niveaux 6, 7 et 8 (49% et 37%), 7% de niveau 5 et 8% de niveau 4 (3). La licence professionnelle et le master dominant, représentant respectivement 24% et 31% de l'ensemble.

Les universités, les universités de technologie (UT) et les instituts nationaux polytechniques (INP) ont délivré presque autant de diplômes qu'en 2018, dont 60% de diplômes nationaux. Au sein de ces derniers, la répartition selon les niveaux reste quasiment inchangée, avec une légère baisse de ceux de niveaux 5.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a délivré 8 600 diplômes nationaux en 2019, résultat provisoire en hausse par rapport à l'année précédente (3). Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur ont délivré, quant à eux, 1 600 diplômes nationaux, soit quasiment autant qu'en 2018.

### 1 Évolution du nombre de diplômes délivrés en formation continue (FC) entre 2007 et 2019, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public (Mayotte à partir de 2015).  
1. Révision des chiffres par le Cnam à partir de 2014.

© SIES

#### Précisions

**Établissements concernés** – Tous les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les INP, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Inalco, l'IEP de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam : la révision et la consolidation des chiffres du Cnam entraînent une rupture de série à compter de 2018 ; chiffres qui pourront encore être revus à la marge. Les chiffres 2019 sont provisoires.

**Niveaux de diplômes** – Voir détail tableau 3.

#### Pour en savoir plus

– Note d'Information du SIES : 20.04.

## 2 Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2018 et 2019 selon le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1) (2)		Total	
	2018	2019(p)	2018	2019	2018	2019 (p)	2018	2019(p)
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	59 583	56 763	1 676	1 554	7 086	8 560	68 345	66 877
Nombre de diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC	35 795	38 171	289	831	4 505	3 581	40 589	42 583
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC</b>	<b>95 378</b>	<b>94 934</b>	<b>1 965</b>	<b>2 385</b>	<b>11 591</b>	<b>12 141</b>	<b>108 934</b>	<b>109 460</b>
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62,5	59,8	85,3	65,2	61,1	70,5	62,7	61,1
Part des diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC (%)	37,5	40,2	14,7	34,8	38,9	29,5	37,3	38,9
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. La révision et la consolidation des chiffres du Cnam entraînent une rupture de série à compter de 2018; chiffres qui pourront encore être revus à la marge.

Les chiffres 2019 sont provisoires.

**Lecture :** en 2019, 56 763 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 60% des 94 934 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue.

© SIES

## 3 Diplômes nationaux délivrés en formation continue en 2018 et 2019 selon le niveau et le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1) (2)		Total	
	2018	2019(p)	2018	2019	2018	2019(p)	2018	2019(p)
Capacité en droit	302	318					302	318
DAEU A (littéraire)	3 523						3 523	
DAEU B (scientifique)	837						837	
DAEU		4 758						4 758
DELFI-DALF	170						170	
<b>Total niveau 4</b>	<b>4 832</b>	<b>5 076</b>					<b>4 832</b>	<b>5 076</b>
DEUST (et DEUG)	558						558	
DUT (et DNTS)	4 328	2 787			55	70	4 383	2 857
DEUG		723		17				740
DEUST		135						135
Titres RNCP niveau 5	379	83		20	995	772	1 374	875
Diplômes paramédicaux niveau 5	39	105					39	105
<b>Total niveau 5</b>	<b>5 304</b>	<b>3 833</b>		<b>37</b>	<b>1 050</b>	<b>842</b>	<b>6 354</b>	<b>4 712</b>
Licences générales	4 164	7 605	37	7	2 019	3 536	6 220	11 148
Licences professionnelles	18 393	14 399	1	1	1 341	1 648	19 735	16 048
Maîtrises-Masters 1	3 668	4 114	215	208			3 883	4 322
DCG	12		1				13	
DECF-DCG		16		1				17
Titres RNCP niveau 6	1 019	109	14	62	750	739	1 783	910
<b>Total niveau 6</b>	<b>27 256</b>	<b>26 243</b>	<b>268</b>	<b>279</b>	<b>4 110</b>	<b>5 923</b>	<b>31 634</b>	<b>32 445</b>
DESCF-DSCG	17	17					17	17
Masters	18 662	19 249	435	401	1 056	1 031	20 153	20 681
Mastères, MBA	183	136	359	332	67	78	609	546
HDR	2	23		1			2	24
DRT		17						17
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs Cnam)	1 593	863	339	474	327	338	2 259	1 675
Capacité médecine	547	801					547	801
Titres RNCP niveau 7 et 8	1 042	202	275	29	360	297	1 677	528
Doctorats	145	303		1	49	51	194	355
Diplômes d'État					67			67
<b>Total niveau 7 et 8</b>	<b>22 191</b>	<b>21 611</b>	<b>1 408</b>	<b>1 238</b>	<b>1 926</b>	<b>1 795</b>	<b>25 525</b>	<b>24 644</b>
<b>Ensemble des diplômes (3)</b>	<b>59 583</b>	<b>56 763</b>	<b>1 676</b>	<b>1 554</b>	<b>7 086</b>	<b>8 560</b>	<b>68 345</b>	<b>66 877</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. La révision et la consolidation des chiffres du Cnam entraînent une rupture de série à compter de 2018; chiffres qui pourront encore être revus à la marge.

Les chiffres 2019 sont provisoires.

3. La nomenclature des diplômes n'est pas identique pour 2018 et 2019.

© SIES

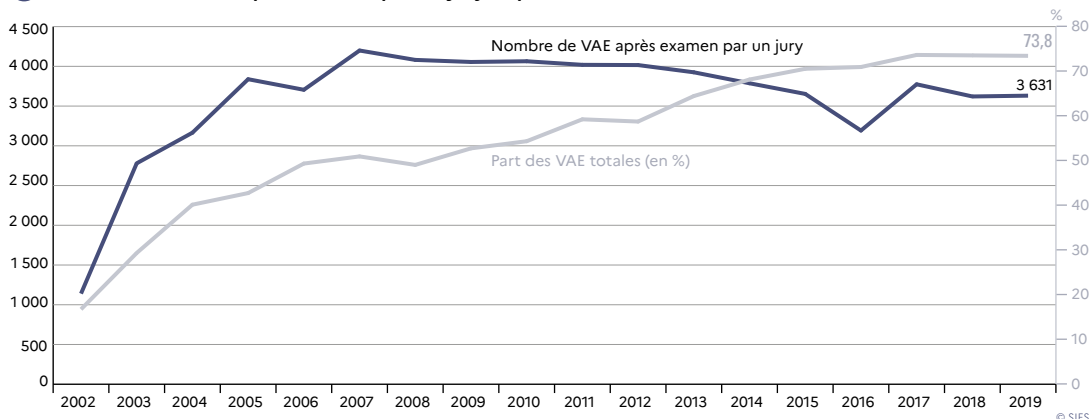
En 2019, dans les universités et au Cnam, plus de 3 600 personnes obtiennent la totalité ou une partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la **validation des acquis de l'expérience (VAE)** après examen par un jury (1). Le nombre de VAE a été en forte hausse de 2002 à 2007 puis stable, autour de 4 000, avant de décroître. La part des VAE validées entièrement parmi l'ensemble des VAE, en progression continue depuis 2002, est stable depuis 2017 à près de 74 %.

Les diplômes les plus obtenus par VAE sont la licence professionnelle (41,8 %) et, le master et le doctorat (38,7 %) (2). En 2019, les titulaires d'un bac + 2 sont les plus nombreux (38,8 %) parmi les bénéficiaires de VAE (3). Ils représentent près de la moitié des diplômés

des licences professionnelles (22,0 % des VAE) mais celles-ci sont aussi délivrées une fois sur trois à des titulaires d'un bac. Si les titulaires d'un bac + 3 représentent la moitié des diplômés de masters et doctorats, un sur quatre est diplômé d'un bac + 2 et un sur six d'un bac + 5.

Dans les universités, une démarche de VAE dure plus de quinze mois en moyenne, du dépôt du dossier de recevabilité à son examen par un jury. Dix mois s'ajoutent à ce délai pour une VAE partielle avec des préconisations du jury pour obtenir le diplôme complet (4). Les trois principales sources pour financer les VAE sont les gestionnaires des fonds de la formation professionnelle (28,9 %), les entreprises et l'autofinancement, devant les fonds publics (15,7 %) (5).

### 1 Évolution de la VAE après examen par un jury et part des VAE totales



► Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte), toutes les universités et le Cnam.

© SIES

#### Précisions

##### Établissements concernés :

- Universités : les universités et leurs composantes, l'Institut national polytechnique (INP) de Toulouse, l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, les universités de technologie (UT) et Paris-Dauphine ;
- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés.

#### Pour en savoir plus

– Note d'information du SIES : 2017.

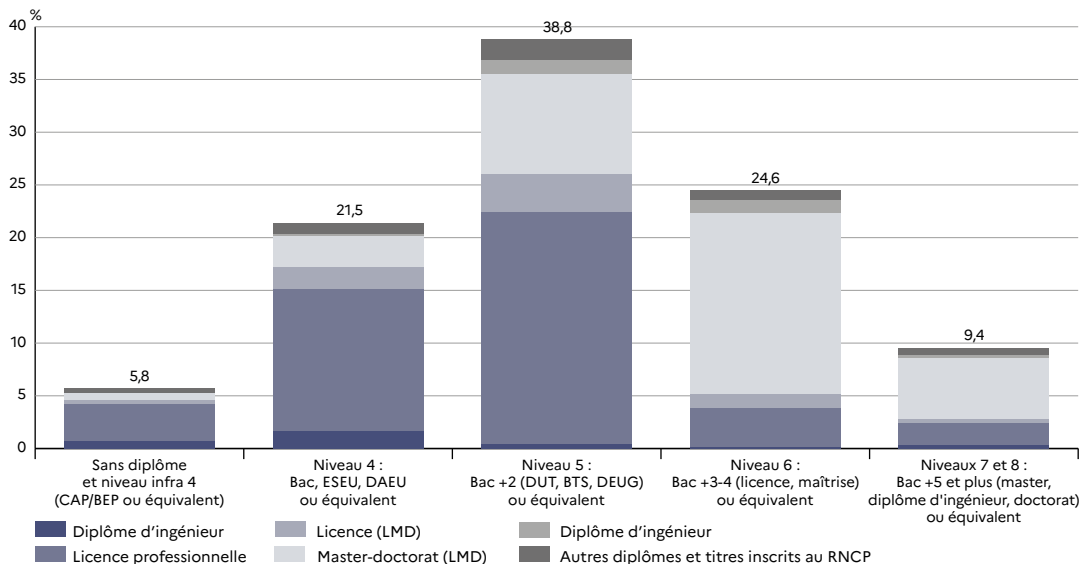
**2 Répartition des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu en 2019, en %**

	DUT-DEUST-DNTS	Licence professionnelle	Licence (LMD)	Master et doctorat (LMD)	Diplôme d'ingénieur	Autres diplômes	Total
Validations totales	3,2	45,9	8,3	37,5	1,9	3,2	100,0
Validations partielles	1,6	29,8	8,8	42,1	7,1	10,7	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>2,8</b>	<b>41,8</b>	<b>8,4</b>	<b>38,7</b>	<b>3,2</b>	<b>5,1</b>	<b>100,0</b>
Part des VAE totales	85	82	74	72	44	47	74

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités et le Cnam.

© SIES

**3 Répartition de l'ensemble des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu et le diplôme le plus élevé possédé en 2019, en %**

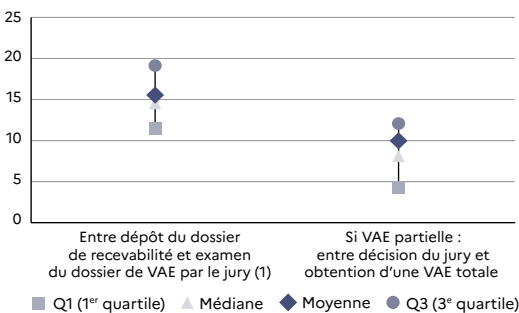


► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités et le Cnam.

© SIES

Lecture : parmi l'ensemble des bénéficiaires de VAE, 22,0% sont titulaires d'un diplôme de niveau 5 et obtiennent une licence professionnelle par VAE.

**4 Distribution de la durée d'une démarche de VAE en 2019, en mois**



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités et le Cnam.

© SIES

1. Quelle que soit la décision du jury (refus, VAE totale, VAE partielle).

Lecture :

Q3 (3<sup>e</sup> quartile) : pour les trois quarts des universités, la durée moyenne d'une démarche de VAE dure moins de 19 mois.

Moyenne : à compter du dépôt du dossier de recevabilité jusqu'à l'examen du dossier par un jury de VAE, la durée moyenne d'une démarche de VAE est de 15,6 mois.

Médiane : pour la moitié des universités, cette durée est inférieure à 14,6 mois.

Q1 (1<sup>er</sup> quartile) : pour un quart d'entre elles, elle dure moins de 11 mois.

**5 Financement des VAE délivrées dans les universités en 2019, en %**

	Répartition globale des financements des bénéficiaires d'une VAE	Part d'universités qui reçoivent un financement des VAE par des :
Gestionnaires des fonds de la formation professionnelle	28,9	87,8
Contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	26,6	89,2
Entreprises	26,1	86,5
Fonds publics pour la formation de publics spécifiques	10,0	73,0
Fonds publics pour la formation des agents du service public	5,7	46,0
Autres	1,6	13,5
Contrats conclus avec d'autres prestataires de VAE	0,6	4,1
Fonds d'assurance de formation des non-salariés	0,5	10,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, toutes les universités.

© SIES

Les gouvernements européens s'orientent vers une société de la connaissance depuis le sommet de Lisbonne de 2000. Des objectifs concrets, chiffrés pour l'ensemble de l'Union européenne (UE), précisent ces orientations à l'horizon 2030.

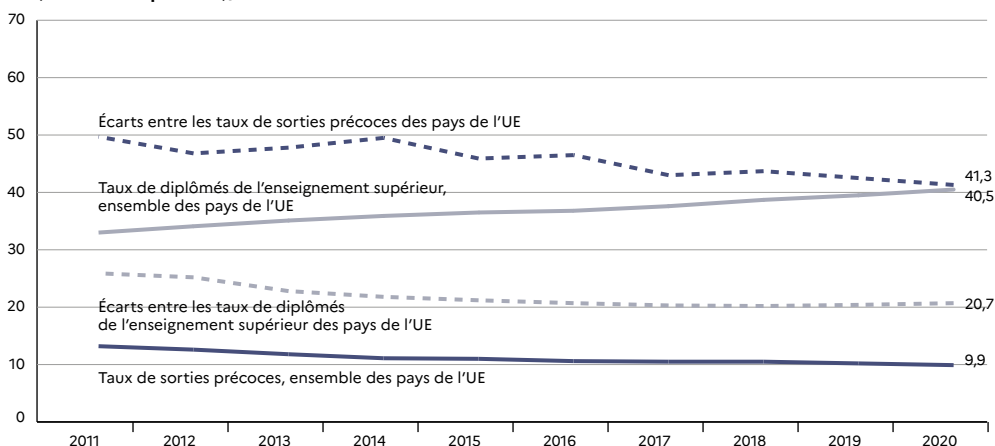
En 2020, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans est de 40,5% dans l'UE et de 49,4% en France pour un objectif de 45,0% à atteindre en 2030 (2). Les **sortants précoces**, jeunes sans diplôme de second cycle secondaire qui ne poursuivent pas de formation, représentent 8,0% des 18-24 ans en France et 9,9% de ceux de l'UE, pour un objectif de moins de 9,0% en 2030.

Les proportions de jeunes de 15 ans aux faibles compétences de base (lecture, cultures mathématique et

scientifique) restent nettement supérieures, en 2018, en moyenne de l'UE comme en France, aux 15,0% espérés en 2030. Le pourcentage d'élèves de quatrième possédant de faibles compétences en littératie numérique est également supérieur à l'objectif. Enfin, 93,1% des enfants de l'Union européenne (100,0% en France) suivent un programme d'éducation de la petite enfance, en 2019, pour un objectif de 96,0% en 2030.

Depuis 2011, les taux de diplômés du supérieur et de sortants précoces de l'ensemble des pays européens ont progressé vers les objectifs communs (1). De plus, les taux des pays ont convergé, car les résultats des pays les plus éloignés de l'objectif ont progressé davantage que ceux des autres.

### 1 Indicateurs européens de sortants précoces et de diplômés de l'enseignement supérieur de 2011 à 2020 (Union européenne), en %



© DEPP

#### Précisions

**Champ** – Union européenne.

**Écarts** – Écart moyen entre les taux des pays de l'Union européenne et la moyenne, rapportée à la moyenne (coefficient de variation).

**Indicateurs Europe 2021-2030 sur l'éducation** – Voir « Glossaire ».

Note : les indicateurs de professionnalisation de l'enseignement et de formation des adultes seront disponibles prochainement.

#### Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 21.25 ; 19.50 ; 19.49 ; 19.40.
- Résolution du conseil 2021/C 66/01, Journal officiel de l'Union européenne du 26 février 2021
- Education and Training Monitor 2020, European Commission, 2020, PDF ISBN 978-92-76-20443-5

#### Source

- [1] et [2] : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France, DROM inclus depuis 2014); mis à jour 3 juin 2021.  
 [3], [4] et [5] : Enquête PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves).  
 [6] : Enquête ICILS (International Computer and Information Literacy Study) de l'IEA (Association Internationale pour l'Évaluation du rendement scolaire); Note d'Information n° 19.40, DEPP-MENJS.  
 [7] : Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE); mis à jour 10 juin 2021.

## 2 Les indicateurs de suivi des objectifs européens de l'éducation

	Diplômés de l'enseignement supérieur, en % des 25-34 ans	Sorties précoces, en % des 18-24 ans	Faibles compétences en compréhension de l'écrit, en % des élèves de 15 ans	Faibles compétences en culture mathématique, en % des élèves de 15 ans	Faibles compétences en culture scientifique, en % des élèves de 15 ans	Faibles compétences en littéracie numérique, en % des élèves de 4 <sup>e</sup>	Éducation de la petite enfance, en % des enfants ayant de 3 ans à l'âge d'obligation scolaire
	2020	2020	2018	2018	2018	2018	2019
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
Allemagne	(s) (p) 35,1	(s) (p) 10,1	20,7	21,1	19,6	33,2	94,0
Autriche	41,4	8,1	23,6	21,1	21,9		89,9
Belgique	48,5	8,1	21,3	19,7	20,0		98,3
Bulgarie	33,0	12,8	47,1	44,4	46,5		79,9
Chypre	57,8	11,5	43,7	36,9	39,0		90,1
Croatie	36,6	(f) 2,2	21,6	31,2	25,4		79,4
Danemark	47,1	9,3	16,0	14,6	18,7	16,2	97,7
Espagne	47,4	16,0	0,0	24,7	21,3		97,3
Estonie	43,1	7,5	11,1	10,2	8,8		91,7
Finlande	43,8	8,2	13,5	15,0	12,9	27,3	88,8
France	49,4	8,0	20,9	21,3	20,5	43,5	(p) 100
Grèce	43,7	3,8	30,5	35,8	31,7		68,8
Hongrie	30,7	12,1	25,3	25,6	24,1		92,9
Irlande	58,4	5,0	11,8	15,7	17,0		(e) 100
Italie	28,9	13,1	23,3	23,8	25,9	-(d)	93,6
Lettonie	44,2	7,2	22,4	17,3	18,5		94,1
Lituanie	56,2	5,6	24,4	25,6	22,2		89,6
Luxembourg	60,6	8,2	29,3	27,2	26,8	50,5	87,6
Malte	40,2	16,7	35,9	30,2	33,5		91,9
Pays-Bas	52,3	7,0	24,1	15,8	20,0		90,5
Pologne	42,4	5,4	14,7	14,7	13,8		(e) 90,3
Portugal	41,9	8,9	20,2	23,3	19,6	33,5	(d) 92,2
République tchèque	33,0	7,6	20,7	20,4	18,8		86,3
Roumanie	24,9	15,6	40,8	46,6	43,9		78,6
Slovaquie	39,0	7,6	31,4	25,1	29,3		77,8
Slovénie	45,4	4,1	17,9	16,4	14,6		92,1
Suède	49,2	7,7	18,4	18,8	19,0		95,6
<b>Union européenne</b>	<b>40,5</b>	<b>9,9</b>	<b>22,5</b>	<b>22,9</b>	<b>22,3</b>	<b>n.d.</b>	<b>93,1</b>
Objectif 2030 (UE)	45,0	9,0	15,0	15,0	15,0	15,0	96,0
Situation n-1 (UE)	39,5	10,2					92,2
Situation 2011 (UE)	33,0	13,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	(d) 91,8

(d) La définition diffère (données mesurées en début d'année scolaire pour l'indicateur de littéracie numérique; année 2013 pour l'indicateur d'éducation de la petite enfance).

© DEPP

(e) Estimé

(f) Peu fiable

(p) provisoire

(s) Rupture de série